ITINERAIRE

Une vie, une pensée

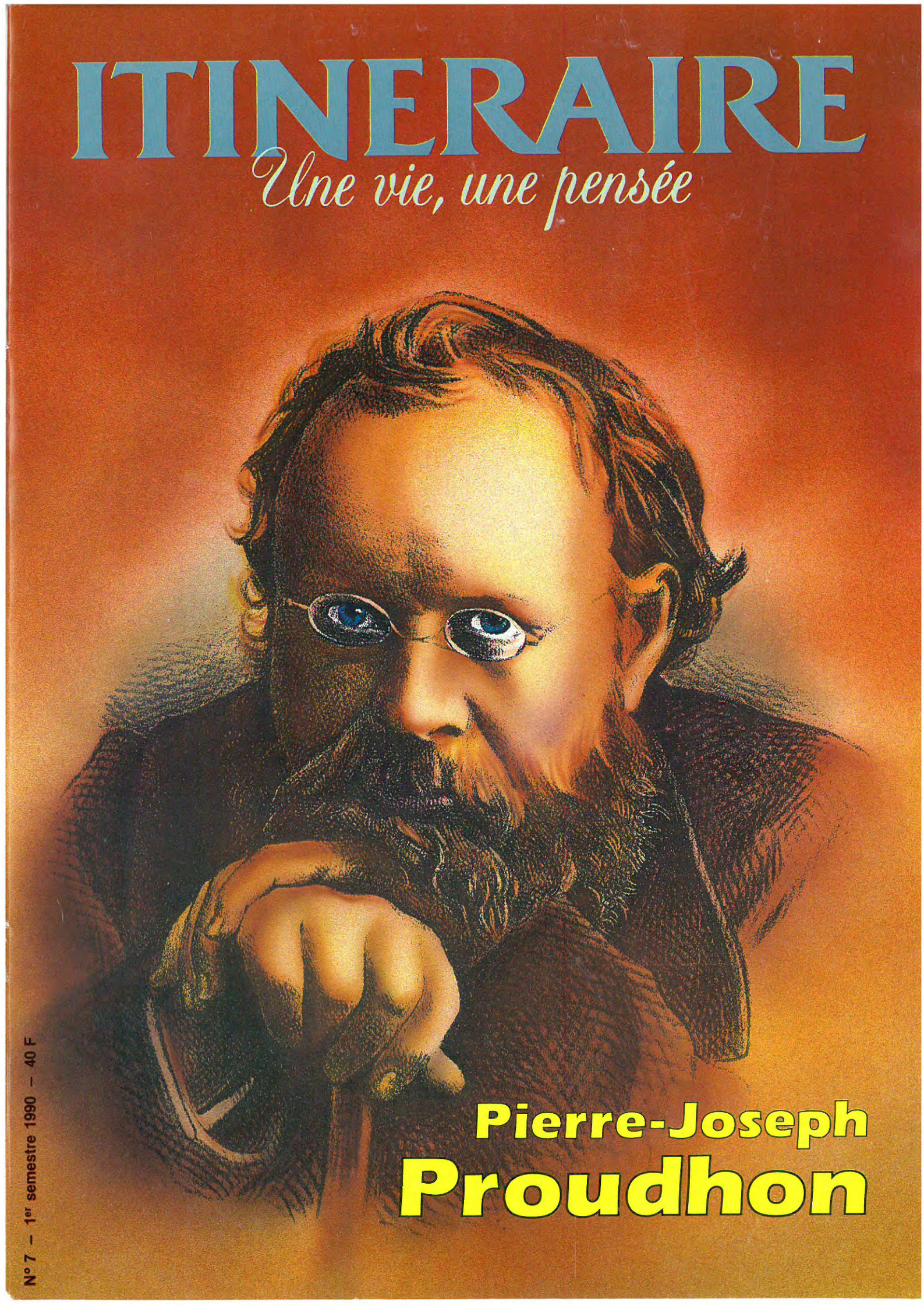

Pierre-Joseph Proudhon

N° 7 – 1er semestre 1990 – 40 F

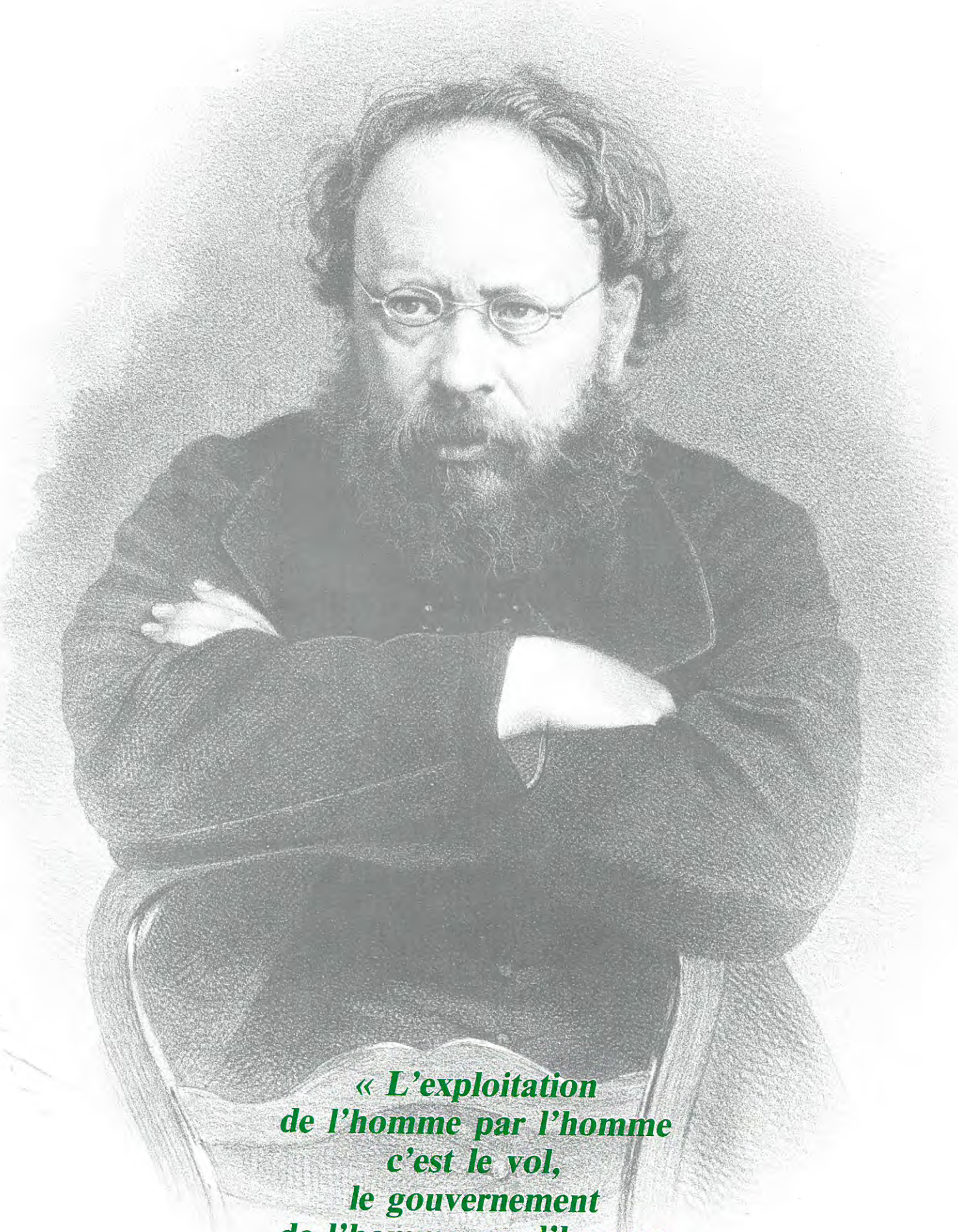

« L'exploitation
de l'homme par l'homme
c'est le vol,
le gouvernement
de l'homme par l'homme
c'est la servitude. »

Amis lecteurs

Après bien des aléas, voici enfin le n° 7 consacré à Proudhon. Pourquoi ce retard ? Certains d'entre-vous peut-être imaginaient le pire, la revue « Itinéraire » arrêtant sa parution. Eh bien ! non, d'ailleurs si d'aventure cela devait arriver, vous en seriez averti. Non seulement nous ne cessons pas, mais nous tentons encore d'améliorer notre qualité, comme vous pourrez le constater.

Alors pourquoi cette parution tardive ! Cela est dû à deux raisons principalement. Tout d'abord la désaffection de deux personnes qui, au bout d'un an, et cela quelques jours avant le bouclage du numéro, nous ont prévenu qu'elles ne pouvaient pas assurer leur engagement. L'autre cause concerne l'iconographie, en effet le manque de photographies d'époque nous a obligé à des recherches beaucoup plus longues.

Malgré tout, voici le résultat de nos efforts. Le prix de ce numéro est abordable grâce à une réduction sensible des coûts, mais nous sommes toujours à la merci d'une augmentation des frais techniques.

Quoi qu'il en soit, nous continuons sur notre lancée et nous pouvons vous informer que nous travaillons en ce moment sur la publication d'un recueil de cartes postales. Ce projet, nous tâcherons de le mener à bien pour le début de l'année 1991. Quant à notre prochain rendez-vous, ce sera vers octobre avec la parution du n° 8 axé sur la vie d'Emma Goldman.

Ces données optimistes ne peuvent pourtant nous empêcher de penser à notre compagnon Alain Duthilleul (« Crapaud ») qui s'est donné la mort voici un peu plus d'un mois. Il était militant de la Fédération anarchiste depuis de longues années, mais il était aussi notre ami.

Des lecteurs nous écrivent

Malgré notre vigilance et les précautions dont nous nous entourons, des erreurs et des coquilles se glissent parfois au sein des articles les plus documentés. Nous demandons à nos lecteurs de nous les pardonner et de nous les signaler. Pour toutes les rectifications et précisions, nous ouvrons donc dans ce numéro une nouvelle rubrique — que nous espérons très irrégulière — qui nous permettra d'améliorer le contenu de la revue.

— O.L.T. de Montreuil nous signale dans le n° 3, consacré à Kropotkine, une confusion p. 26 concernant les fondateurs du socialisme : Saint-Simon, Owen et Fourier. Il s'agit bien entendu de Robert Owen (1771-1858) et non de W.C. Owen comme l'illustration tendrait à l'indiquer.

— Le n° 4 d'*Itinéraire* présente deux coquilles amusantes. En page 7, une légende affirme que la photo de Rudolf Rocker (1873-1958) a été prise en... 1873. Quel beau bébé ! de 32 ans, puisque la date exacte est juillet 1905. Dans la même page, une note précise que Fritz Kater épousa la fille de Diego Abad de Santillan. En réalité, c'est la fille du premier qui épousa le second.

Une précision peut être apportée pour ce numéro : page 24, une photo représente un camion-pénitencier qui participe à une manifestation à Berlin en 1927, organisée par la F.A.U.D., contre la condamnation à mort de Sacco et Vanzetti ; la quatrième personne à partir de la droite, dans le véhicule, est Augustin Souchy.

— Un compagnon italien nous a transmis une autre version de la fuite de Malatesta après la Semaine rouge d'Ancône. Israël Renov écrit dans son article pp. 34-35 que : « *aidé par des camarades, (il) fut envoyé dans le sud (...), il prit le train, repassant par Ancône, puis par Milan, Côme, Genève, pour regagner Londres* ». Or, Malatesta lui-même, lors d'une interview parue dans *Il Giornale d'Italia* (1er juillet 1914) et réalisée à Londres par C. Calza Bedolo le 27 juin 1914 (*in* Gino Cerrito, *Dall'insurrezionalismo alla settimana rossa,* C.P. éditrice, Florence, 1977), affirme avec beaucoup de réticence qu'il demeura à Ancône, caché par un monarchiste, « *trop monarchiste pour être suspecté* », puis il prit le train pour Lugano. Dont acte.

— Heiner Becker nous signale au sein de son article « Malatesta et l'Internationalisme » une grossière erreur (p. 33) puisqu'il est indiqué : « *on prépara de nouveau un deuxième congrès anarchiste international (circulaires et appels, entre autres, dans* Umanità Nova *de 1913-1914) (...)* ». Le premier numéro de *Umanità Nova* étant daté des 26-27 février 1920, il s'agit plutôt de *Volontà.*

« *Errare humanum est* », et ainsi nous la réparons. De nombreux lecteurs nous écrivent également pour manifester leur satisfaction. Qu'ils en soient remerciés.

La rédaction

SOMMAIRE

Edito
4

Le parcours d'un enfant du peuple
5 De sa naissance à Besançon le 15 janvier 1809, dans une famille d'artisans, à son décès dans la capitale à l'âge de cinquante-six ans : le cours d'une vie parsemée de nombreux ouvrages. Celle de l'un des créateurs de la sociologie et du « père » de l'anarchisme.

Par Emile James.

Sociologie et révolution
11 Fonder le projet révolutionnaire sur la connaissance scientifique des réalités sociales constitue le but de Proudhon. Analyser la propriété, le travail, l'Etat et la société civile, leurs relations réciproques : voilà la tâche qu'il s'est fixée.

Par Pierre Ansart.

La propriété, c'est le vol !
14 La critique de cette institution n'est pas nouvelle, Proudhon prend en effet le relais des philosophes du siècle des Lumières et de certains personnages de la Révolution française. En revanche, les notions de « plus-value » et de « force collective » permettent de donner une base scientifique à la dénonciation de l'exploitation capitaliste.

Par Chantal Gaillard.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

Le Peuple

Manifeste du PEUPLE.

Doc. Heiner Becker

Doc. Heiner Becker

Proudhon et Marx : Quel socialisme ?
18 Ces géants du socialisme, aux personnalités aussi dissemblables, ne pouvaient que se heurter. Du choc de leur rencontre, deux philosophies, deux tendances révolutionnaires en totale opposition naquirent. Le « succès » du marxisme condamnera le mouvement ouvrier à un « *socialisme de caserne* » dont il ne s'est pas encore remis.

Par Bernard Voyenne.

De la Justice...
26 Proudhon déclare à l'Eglise une guerre furieuse car la divinité représente l'autorité, l'obéissance et la soumission aveugles. La justice doit dorénavant s'enraciner dans le droit humain, la conscience de chacun, le libre arbitre. Le droit divin, c'est l'injustice.

Par Rosemarie Férenczi.

Dieu ou l'humanité ?
31 Guerre à l'Eglise certes, et celle-ci le lui a bien rendu, mais refusant l'athéisme pour un antithéisme idéaliste Proudhon prête le flanc aux récupérations. Et les cléricaux modernes de tout poil ne s'en sont pas privés.

Par Marc Prévôtel.

Le projet sociétaire
35 Sur la base de ses observations concernant l'organisation des classes ouvrières, cet « *aventurier de la pensée* » va construire un projet économique visant à supprimer l'exploitation capitaliste. Ce que certains appelleront autogestion un siècle plus tard, n'est-ce pas ce mutuellisme appliqué à la société toute entière ?

Par Régis Faudot.

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont aidé à réaliser ce numéro, et tout particulièrement l'Institut international d'histoire sociale d'Amsterdam et le CIRA de Lausanne pour le prêt de documents.

Nous en profitons pour vous donner la nouvelle adresse du CIRA :

avenue de Beaumont, 24
CH-1012 Lausanne, Suisse.
Tél. : (4121) 32.48.19 et 32.35.43.

Fédéralisme contre étatisme

40 Indissociable de ses propositions économiques, son idée d'organisation politique, respectant tout autant l'autonomie de l'individu que celle des diverses entités collectives, constitue la pierre angulaire de son projet de société et le fondement de tout socialisme réel.

Par Patrick Defais.

Proudhon prolétaire

45 A la veille de sa mort, sa pensée commença à se répandre dans la classe ouvrière. Son influence se retrouve aussi bien dans l'AIT, la Commune de Paris, qu'à travers les Bourses du travail ou la CGT naissante. En France, mais également dans toute l'Europe, il a marqué le mouvement ouvrier.

Par Sébastien Basson.

« 1848 », G. Bourgoin et M. Terrier

1848 : femmes d'insurgés devant les prisons.

« La Banque-Proudhon », Cham

Déclaration. — Je fais serment devant Dieu et devant les hommes, sur la Constitution et sur l'Evangile, etc. (Le diable n'y comprend plus rien.)

Le « père » de l'anarchisme

52 Quels sont les apports de Proudhon à l'anarchisme ou plutôt qu'est-ce que l'idéologie libertaire a retenu de son œuvre ? Tout d'abord ce qu'il faut détruire, avant de construire... De l'autogestion au fédéralisme politique, les voies de la révolution permanente sont indiquées.

Par Bruno Préposiet.

La peur d'un homme

56 Le théoricien rigoureux, le « briseur » d'idoles fait place à l'homme de son temps. Parce que les anarchistes ne déifient pas Proudhon, il est nécessaire de dévoiler ses erreurs, ses égarements, à propos des femmes.

Par Véronique Fau-Vincenti.

Révolutionnaire... et franc-maçon !

61 Se voulant réformiste et conciliateur, tout en déchaînant par ses écrits destructeurs les foudres de la bourgeoisie, Proudhon est un homme de contradictions. Recherche-t-il une impossible synthèse des éléments antinomiques ? Est-ce le désir d'égalité et d'équilibre — instable et temporaire — qui le conduit à frapper à la porte d'une loge ?

Par Roland Bosdeveix.

Proudhon aujourd'hui ?

65 Les peuples des pays de l'Est, en se libérant du marxisme-léninisme, donnent raison à celui qui prévoyait la dérive du socialisme étatique. Mais, au seuil des années quatre-vingt-dix, le combat contre l'exploitation du capital et l'oppression de l'Etat reste entier.

Par Edward Sarboni.

ITINERAIRE
Une vie, une pensée

Numéro 7 - 1er semestre 1990
1 bis, rue Emilie, 77500 CHELLES
Directeur de la publication : Didier Roy
Administration : José Bolufer
Rédaction : H. Becker, P. Bedos, J. Bolufer, M. Colombo, D. Roy
Dessin de couverture : M. Neraudau
Mise en couleur : H. Graizon
N° ISSN : 0986-6043
Dépôt légal : 2e trimestre 1990
Impression : Imp. du Sommet, tél. : 48.28.16.63.

Doc. Heiner Becker

LE 14 mai 1940 s'éteignait à Toronto, à l'âge de 71 ans, celle que les journaux américains nommaient « *Emma la rouge* » : Emma Goldman. Ainsi s'achevait une vie d'amours tumultueuses et de combats acharnés pour l'émancipation de la femme et de la classe ouvrière.

Nous lui consacrerons donc notre prochain numéro avec, notamment, des articles de Marianne Enckel (pour un survol de sa vie intrépide), Larry Portis (le mouvement social américain), Anne Chauvin (l'anarcho-féminisme)... Sans oublier, bien sûr, son action en Russie, le soutien à l'Espagne libertaire, et des portraits de J. Most et A. Berkman.

EDITO

Donner une vision la plus complète possible de la pensée de Pierre-Joseph Proudhon relève de la gageure. C'est le constat inéluctable qui s'impose à ceux, naïfs ou téméraires comme nous, songeant à entreprendre un tel labeur. Face à ce « philosophe du peuple », on ne peut être que désorienté : son œuvre est immense et sa pensée, riche par sa diversité et parfois ses contradictions, constitue un magma en fusion d'où les idées fusent.

Révolutionnaire et conservateur, épris de liberté et d'ordre, adepte des formules concises et mordantes — que les imbéciles de tous bords ont trop souvent prises au pied de la lettre —, il souhaite concilier tout en déclenchant la tempête par ses écrits. A la question du prince Napoléon, s'étonnant de ses théories et de sa vision de l'avenir, il répondit : *« Prince, je rêve une société où je serai guillotiné comme conservateur »*. Le personnage ne peut laisser indifférent : visionnaire par ses projets de société déduits de l'analyse méticuleuse de la réalité sociale, il n'en demeure pas moins un homme de son temps, empêtré dans les préjugés de l'époque. Qu'on ne s'attende pas de notre part à de l'adulation béate, l'homme est quelquefois odieux et il faut le dire : mais le jugement catégorique de certains à son sujet fait songer à de la déception dans la quête *« du »* maître à penser, sauveur suprême (1).

Soyons justes et, en toute humilité vis-à-vis des exégètes ayant consacré de longues années à son étude, essayons de dégager l'apport considérable de Proudhon non seulement à l'idéologie anarchiste, mais plus globalement à la connaissance humaine.

Les pieds solidement enracinés dans la plèbe des paysans et des artisans, cet autodidacte génial va s'attaquer méthodiquement (à la façon d'un comptable pointant les « pertes et profits » de chaque chose) aux piliers de la société capitaliste : la Propriété, l'Etat, la Religion. La misère, il la fréquente depuis l'enfance, et c'est pour l'éradiquer qu'il recherche *« un état d'égalité social (...) (qui soit) liberté dans l'ordre et indépendance dans l'unité »*. Egalité et liberté, voilà les maîtres mots sur lesquels il va construire.

Pourquoi la misère, l'inégalité sociale ? Parce qu'il y a vol, *« erreur de compte »*, de la part du propriétaire des moyens de production : il spollie le travailleur non seulement d'une part de sa force de production individuelle, mais également de la totalité de la force collective de ceux qu'il exploite. Mais nier la propriété, affirmer la *« communauté »*, c'est détruire l'autonomie de l'individu et renforcer l'étatisme. Il faut donc conserver la propriété individuelle débarrassée du pouvoir de produire sans travailler : c'est-à-dire la possession.

Si l'on refuse le *« gouvernement de l'homme par l'homme »* (étatisme), comment assurer l'unité dans l'indépendance, quel ciment peut réunir les êtres humains tout en préservant leur autonomie ? Proudhon, une fois de plus, observera le monde du travail et, du modèle mutualiste, dégagera l'élément d'équilibre d'une société basée sur *« l'administration des choses »*. Le contrat mutuel, libre et égalitaire, permet l'association des individus et des groupes : c'est l'autogestion dans les entreprises, l'auto-administration dans les communes. Cette proposition de réorganisation sociale tient en un seul mot : fédéralisme, dont nul n'a encore mesuré de nos jours les immenses possibilités, paralysées par l'existence de l'Etat.

Economiste et sociologue, cet *« aventurier de la pensée »* — selon sa propre expression — est également un philosophe créateur d'une théorie dialectique. La dialectique matérialiste établit que toute proposition implique l'existence de son contraire et, après avoir mis en évidence le couple thèse-antithèse, il s'agit d'opérer une synthèse, de ramener l'antinomie à un (la synthèse devenant alors la thèse). Proudhon, refusant de *« considérer une question comme épuisée »*, constate que la synthèse est dogmatique car elle détruit la pluralité. Les termes de l'antinomie ne se résolvent pas, mais peuvent *« se balancer » :* selon le moment, l'un peut prendre plus de poids que l'autre, au mieux les termes s'équilibrent.

Toujours en quête d'égalité et de liberté, Proudhon se découvre moraliste démontrant que toute éthique se rattache soit à la pensée religieuse, soit à la pensée révolutionnaire. Par la première, le principe de justice a été installé hors de l'homme (en Dieu, l'Eglise ou l'Etat) et lui a été imposé par autorité. En conséquence l'homme craint plus Dieu que le mal et n'est qu'un simple objet au service des puissances. Tandis que pour la seconde, la justice est en l'homme, toute autorité supérieure faussant son exercice. *« Elle n'exige plus l'obéissance et la soumission ; elle fait appel à la responsabilité et à la participation de chaque acteur concerné. »* (2)

Autorité ou liberté ? Comment s'étonner que l'antinomie se perpétue au sein du socialisme ? Proudhon ou Marx, socialisme libertaire ou socialisme autoritaire : la problématique demeure d'actualité, tout comme celles concernant le fédéralisme, la propriété, l'autogestion... Nous ne pouvons qu'espérer que ce numéro d'*Itinéraire*, consacré à Pierre-Joseph Proudhon, permette de (re)découvrir un penseur injustement effacé par l'hégémonie de la doctrine marxiste à l'heure de son rejet par de nombreux peuples européens.

---

(1) Citons, entre autres, Jeanne Humbert – figure par ailleurs très estimable dont la vie fut un combat acharné pour la liberté du corps : *« Ce vieux pudibond, antimalthusien, antiféministe et très confus dans ses autres manifestations, baptisé par quelques fanas "le père de l'anarchie", est un amalgame de contradictions qui ne justifie pas ce titre »*. Cf. Roger-Henri Guerrand et Francis Ronsin, *Le sexe apprivoisé, Jeanne Humbert et la lutte pour le contrôle des naissances*, éd. La Découverte, Paris, 1990.

(2) Rosemarie Ferenczi, «De la Justice» *Itinéraire* n° 7, p. 26.

Photo Nadar

Le parcours d'un enfant du peuple

Cette chronologie de la vie et de l'œuvre de P.-J. Proudhon, établie en 1966, est due à Emile James, en collaboration avec Mlle A.M. James. Nous y avons ajouter une bibliographie de tous les ouvrages de et sur ce penseur actuellement disponibles.

1809

Naissance à Besançon, le 15 janvier, de Pierre-Joseph Proudhon. Son père est vigneron et tonnelier. Il fut aussi brasseur, mais, a écrit son fils dans ses *Mémoires sur ma vie, « il vendait sa bière presque au prix de revient ; n'ayant rien voulu que son salaire, le brave homme perdit tout ».* Père et mère admirent l'œuvre égalitaire de la Révolution française. La mère de Proudhon, Catherine Simonin *(« ma mère à qui je dois tout »),* est *« une femme supérieure douée d'un caractère héroïque »,* selon une expression que Sainte-Beuve a empruntée au bibliothécaire de Besançon, Weiss, l'ami de Charles Nodier. Proudhon aura quatre frères dont deux mourront en bas âge. Travaux à la campagne : *« J'ai été cinq ans bouvier. »*

Photo Patrice Hennequin

Plaque commémorative apposée sur la maison natale supposée de Proudhon.

1820

Entrée au collège royal de Besançon, grâce à une bourse d'externat.

1826

Sa famille se trouve ruinée par un procès. Malgré les brillants succès scolaires qu'il a remportés, il va être obligé d'abandonner ses études et de renoncer à passer le baccalauréat.

1827

Apprenti typographe à l'imprimerie de Bellevaux.

1828

Proudhon est correcteur à l'imprimerie Gauthier qui est spécialisée dans les ouvrages de théologie et de patristique. Nombreuses lectures, notamment celle de la Bible : *« Mes vrais maîtres,* déclarera-t-il en 1848 à J.-A. Langlois, *je veux dire ceux qui ont fait naître en moi des idées fécondes, sont au nombre de trois : la Bible d'abord, Adam Smith ensuite et enfin Hegel. »* Il ne va pas hésiter à entreprendre l'étude de l'hébreu.

1829

La maison Gauthier où travaille Proudhon imprime *le Nouveau Monde industriel et sociétaire* de Fourier. De celui-ci Proudhon écrira : « *Six semaines durant, je fus le captif de ce bizarre génie.* » Corrigeant les épreuves d'une *Vie des saints* en latin, il fait à l'auteur des notes, également en latin, un jeune protestant de deux ans son aîné, Gustave Fallot, des remarques qui frappent celui-ci par leur pertinence. Fallot devient son ami. Il exercera sur lui une profonde influence et dans une lettre célèbre du 5 décembre 1831 lui prédira un grand avenir : « *(...) vous serez, Proudhon, malgré vous, inévitablement, par le fait de votre destinée, un écrivain, un auteur : vous serez un philosophe et votre nom tiendra sa place dans les fastes du XIXe siècle...* »

1831

Du carnaval à la mi-carême Proudhon est maître d'études à Gray, puis de Pâques à novembre il travaille dans une imprimerie de Neuchâtel.

1832

Il rejoint à Paris Fallot qui y était installé depuis 1830 et qui n'avait cessé de l'engager à venir auprès de lui. Faute de ressources, il repartira peu après pour la province et, avant de regagner Besançon, fera son « tour de France », travaillant tour à tour à Lyon, Marseille, Draguignan.

1833

Mort, au régiment, de son frère Jean-Étienne, victime, d'après Proudhon, de son capitaine : « *Cette mort achève de me rendre irréconciliable ennemi de l'ordre actuel* », lit-on dans les *Mémoires sur ma vie.*

1835

Proudhon voudrait devenir secrétaire de Fallot, bibliothécaire à l'Institut, mais ce désir ne peut se réaliser.

1836

Au début de l'année, Proudhon achète avec ses amis Lambert et Maurice une petite imprimerie de Besançon, l'imprimerie Montarsolo, qui prend le nom d'imprimerie Lambert et Cie. L'affaire ne tardera pas à se révéler désastreuse. Gustave Fallot meurt le 6 juillet.

1837

Proudhon publie, anonyme, un *Essai de grammaire générale,* étude de l'imprimeur-éditeur, faisant suite aux *Éléments primitifs des langues* de Bergier (Besançon, Lambert). L'imprimerie Lambert connaît de graves difficultés financières.

1838

Avril. Mort, probablement volontaire, de Lambert.
31 mai. Proudhon adresse à l'Académie de Besançon une lettre pour poser sa candidature à la pension Suard. Celle-ci — 1 500 francs de rente par an — était attribuée tous les trois ans à un jeune Franc-Comtois pauvre, manifestant des dispositions soit pour la carrière des lettres ou des sciences, soit pour l'étude du droit ou de la médecine, afin de lui permettre de poursuivre ses études. Les candidats devant être bacheliers, Proudhon s'était présenté au baccalauréat quelques jours auparavant et avait été admis malgré des notes extrêmement faibles pour les sciences.
23 août. La pension Suard lui est attribuée. Il sera à Paris en novembre, mais renoncera rapidement à conquérir des diplômes.

1839

L'Académie de Besançon ayant mis au concours la question suivante : « De l'utilité de la célébration du dimanche, considérée sous les rapports de l'hygiène publique, de la morale, des relations de famille et de cité », Proudhon lui envoie sur ce sujet un mémoire. Il n'obtient qu'une médaille de bronze, bien que son travail ait été jugé remarquable. Il avait exposé en matière d'économie politique et d'organisation sociale des idées qui n'avaient pas été sans inquiéter l'Académie.

1840

Qu'est-ce que la propriété ? ou Recherches sur le principe du droit et du gouvernement (premier mémoire sur la propriété). Le livre est dédié à l'Académie de Besançon. Mais immédiatement il est source de scandale. L'Académie désavoue l'ouvrage et exige la suppression de la dédicace (24 août). Un moment le Parquet songe à poursuivre Proudhon, mais celui-ci est sauvé par l'économiste Adolphe Blanqui, frère du révolutionnaire et membre de l'Institut, qui admet la valeur scientifique de l'œuvre dans un rapport à l'Académie des Sciences morales et politiques et, d'autre part, déconseille au garde des sceaux les poursuites. Invité par l'Académie de Besançon à comparaître devant elle le 15 janvier 1841 pour lui fournir des explications, Proudhon lui adresse une lettre datée du 6 janvier 1841. Dans la séance du 15 janvier 1841, la majorité de l'Académie se prononce pour le retrait de la pension Suard à Proudhon (16 voix contre 14 et un bulletin blanc). Celui-ci conserve néanmoins la pension, qui ne peut être retirée qu'à la majorité des deux tiers. Il s'endette de plus en plus pour son imprimerie.

1841

Avril. *Lettre à M. Blanqui, professeur d'économie politique au Conservatoire des Arts et Métiers, sur la propriété* (deuxième mémoire sur la propriété). Proudhon échappe de justesse à des poursuites judiciaires.

Doc. Heiner Becker

Victor Considérant (1808-1893), socialiste, disciple de Fourier.

1842

Janvier. *Avertissement aux propriétaires, ou Lettre à M. Considérant, rédacteur de* la Phalange, *sur une défense de la propriété* (troisième mémoire sur la propriété). Ce mémoire est saisi, et Proudhon est l'objet de poursuites. Il comparaît devant les assises du Doubs le 3 février 1842, mais est acquitté. Il publie la plaidoirie qu'il a prononcée devant les assises : *Explications présentées au ministère public sur le droit de propriété.*

1843

Le 4 février Proudhon annonce à son ami Bergmann qu'il a vendu son imprimerie. Il s'est libéré d'une partie de ses dettes, mais reste débiteur de 7 000 francs. En mai il est installé à Lyon « *mélange de population débauchée et bigote* » et travaille chez les frères Gauthier qui avaient créé un service de bateaux pour le transport de la houille par le canal du Rhône au Rhin. Il est commis batelier.
23 juillet. Proudhon commence ses *Carnets.*
Septembre. *De la création de l'ordre dans l'humanité, ou Principes d'organisation politique.*

Hiver 1843-1844

Séjours à Paris. Proudhon rencontre le maçon Martin Nadaud, Wolowski, Garnier, secrétaire de la Société d'Économie politique, le libraire Guillaumin. Dans une lettre du 15 août il expose à celui-ci le projet de ce qui sera le *Système des contradictions économiques.*

Hiver 1844-1845

Rencontres à Paris avec Bakounine, Charles Grün, Ewerbeck, Karl Marx, etc. Discussions sur Hegel. Dans *la Sainte Famille,* parue en janvier 1845, Marx fait un vif éloge de *Qu'est-ce que la propriété ?* Mais les deux hommes rompront dès 1846.

Reise
nach
Ikarien
von
E. Cabet
Aus dem Französischen
von
Dr. Wendel Hippler
Ewerbeck
Paris.
1847.

Doc IIHS

Page de titre de la traduction allemande de « Voyage en Icarie » d'Etienne Cabet, faite par H. Ewerbeck, publiée sous le pseudonyme de Dr Wendel Hippler.

Mars. *Le Miserere ou la pénitence d'un roi,* critique des sermons de carême du R.P. Lacordaire en 1845.
De la concurrence entre les chemins de fer et les voies navigables.

1846

30 mars. Mort du père de Proudhon.
15 octobre. *Système des contradictions économiques ou philosophie de la misère.*
Karl Marx compose contre Proudhon au cours de l'hiver 1846-1847 *la Misère de la philosophie.* L'ouvrage paraît le 15 juin 1847. Proudhon y est traité de *« petit bourgeois constamment ballotté entre le capital et le travail, entre l'économie politique et le communisme ».*

1847

Le succès du *Système des contradictions économiques* est faible.
Le *Journal des économistes* ne parlera de l'ouvrage qu'en novembre. En octobre Proudhon quitte son poste chez les Gauthier. Sa mère meurt le 17 décembre. *« Me voilà seul, passablement, désaffectionné, désillusionné, dégoûté... »,* écrira-t-il à Maurice en janvier 1848.

1848

Janvier. Publication du *Manifeste communiste* de Marx et Engels.
22, 23, 24 février. Révolution de février. Proudhon dans ses *Carnets* regrette qu'elle ait été faite sans idée constructive. Il va chercher à lui fournir un programme d'action.
Mars. Publication de trois brochures : *Solution du problème social* (22 mars), *la Démocratie* (26 mars), *Organisation du crédit et de la circulation et solution du problème social* (31 mars).
23 avril. Échec de Proudhon aux élections.
Programme révolutionnaire adressé aux électeurs de la Seine, publié dans *le Représentant du peuple* des 31 mai, 1er et 5 juin.
4 juin. Proudhon est élu à Paris aux élections complémentaires de l'Assemblée nationale.
21 juin. Dissolution des ateliers nationaux.
23-26 juin. Les journées de Juin.
Juillet. Lettre au *Représentant du peuple* en faveur des insurgés (5 juillet). Le 8, Proudhon demande dans un article du même journal une réduction d'un tiers sur les loyers et les fermages pendant trois ans. Le journal est suspendu. Proudhon reprend l'idée dans une proposition de loi qui est discutée à l'Assemblée. Il prononce le 31 un long et violent discours où il oppose les prolétaires aux bourgeois ; il est l'objet d'un rappel à l'ordre du président.
Août. *Le Représentant du peuple,* qui a reparu, est saisi trois jours de suite et disparaît. Il va être remplacé par *le Peuple,* qui, dans son manifeste, exigera le droit au travail (2 septembre).
26 septembre. Visite à Louis-Napoléon Bonaparte. Proudhon note dans ses *Carnets : « Cet homme paraît bien intentionné, tête et cœur chevaleresques... Au demeurant génie médiocre... Me méfier. »*
Le Droit au travail et le droit de propriété.
Résumé de la question sociale, Banque d'échange.

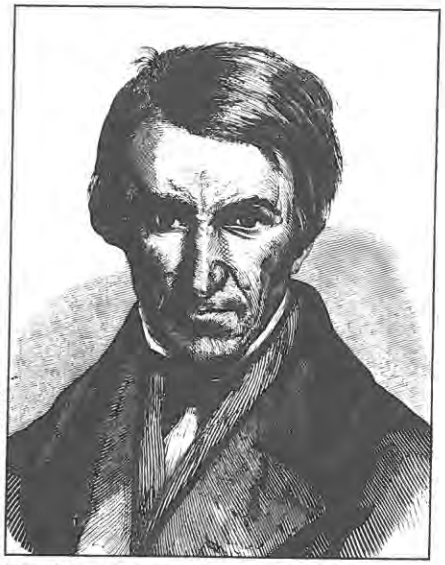

Doc. Heiner Becker

Félicité de Lamennais (1782-1854), écrivain socialisant français, auteur des « Paroles d'un croyant ».

15 octobre. Proudhon prononce au Banquet Poissonnière présidé par Lamennais un « toast à la Révolution » : *« Les révolutions sont les manifestations successives de la justice dans l'humanité ».*
4 novembre. Vote par l'Assemblée nationale d'une constitution qui

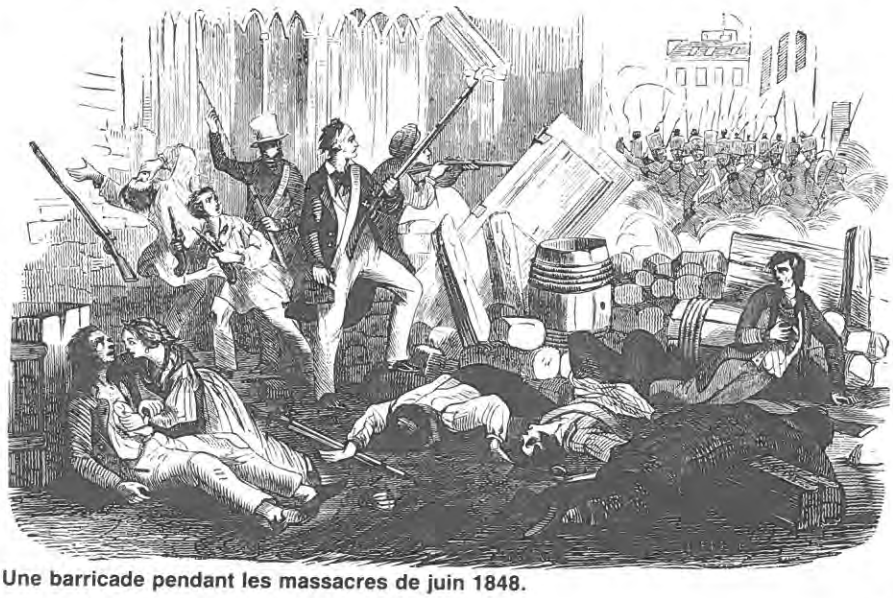

« Histoire du socialisme », B. Malon

Une barricade pendant les massacres de juin 1848.

confie le pouvoir exécutif à un président élu pour quatre ans.
15 novembre. Manifeste électoral des socialistes publié dans *le Peuple*, contre l'étatisme, mais pour des associations ouvrières.
10 décembre. Élection de Louis-Napoléon à la présidence.

1849

Janvier. Essai d'organisation par Proudhon de la « Banque du peuple » qui devait fournir à un taux d'intérêt très bas les capitaux nécessaires aux achats de matières premières et d'outillage. Mais la banque va être liquidée quelques semaines plus tard, avant même que la première opération de crédit ait eu lieu. Le 26, le 27 et le 30 publication dans *le Peuple* de trois violents articles contre le prince-président, qui vont valoir à Proudhon des poursuites.
14 février. L'Assemblée autorise les poursuites contre Proudhon.
28 mars. Proudhon est condamné par les assises de la Seine à trois ans de prison et 3 000 francs d'amende. Il se réfugie en Belgique (30 mars).
Juin. Ayant commis l'imprudence de revenir à Paris dès le début d'avril, il est arrêté et incarcéré le 7 juin à Sainte-Pélagie. Il restera en prison jusqu'en juin 1852. Le 13 juin 1849, disparition du *Peuple* qui sera remplacé en octobre suivant par *la Voix du peuple*.
Fin octobre. *Les Confessions d'un révolutionnaire pour servir à l'histoire de la Révolution de février.* Elles ont été écrites en prison. De novembre au mois de mars de l'année suivante, polémique dans *la Voix du peuple* entre Proudhon et Bastiat sur la gratuité du crédit.
31 décembre. Mariage de Proudhon avec mademoiselle Euphrasie Piégard, ouvrière passementière, qui a quatorze ans de moins que lui et dont il avait fait connaissance dans la rue le 6 février 1847. Quatre filles naîtront de ce mariage.

1850

Des articles écrits dans *la Voix du peuple* pendant qu'il est à Sainte-Pélagie lui valent de nouvelles poursuites. Il est transféré le 13 février à la Conciergerie, puis à la fin d'avril à la forteresse de Doullens. A la fin de mai, il comparaît devant les assises de la Seine, mais est acquitté. Il sera détenu à la Conciergerie jusqu'en septembre 1851.
18 octobre. Naissance de sa première fille, Catherine.

1851

Idée générale de la Révolution au XIXe siècle, choix d'études sur la pratique révolutionnaire et industrielle. L'ouvrage est dédié à la bourgeoisie : « *... A vous, Bourgeois, l'hommage de ces nouveaux essais ; vous fûtes de tout temps les plus intrépides, les plus hardis des révolutionnaires* ». Il y souhaite « *une réconciliation du prolétariat et de la classe moyenne... pour renverser le capitalisme* », mais dans le dernier ouvrage qu'il écrira en prison et qu'il ne publiera qu'en 1853 en Belgique, *la Philosophie du progrès*, il ne comptera plus que sur « *l'énergie révolutionnaire des masses ouvrières* ».
En septembre, il est réintégré à Sainte-Pélagie. Il a bientôt trois jours de sortie par mois, ce qui lui permet d'être dans les rues de Paris le 2 décembre, jour du coup d'État.

1852

Naissance d'une seconde fille, Marcelle.
4 juin. Proudhon sort de prison. Promenade à Meudon.
Juillet. *La Révolution sociale démontrée par le coup d'État du 2 décembre*, dont la mise en vente a été quelques jours interdite.
Manuel du spéculateur à la Bourse, qu'il écrit en collaboration avec Duchêne et Beslay mais où son nom ne figure pas. Il ne signera que la troisième édition parue en 1857.

1853

Janvier. Visite de Proudhon au prince Napoléon, auprès de qui il était intervenu en 1849 avec Darimon et Charles Edmond en faveur d'un chimiste impliqué dans l'affaire du 13 juin. Cette visite sera suivie de plusieurs autres : « *Je vais au Palais-Royal : oui quelquefois, dix ou douze fois depuis quatre ans* », écrira-t-il à Madier-Montjau en mars 1856. Il fera toujours preuve dans ses relations avec le prince de la plus farouche indépendance.
Septembre. Naissance d'une troisième fille, Stéphanie.

1854

Pendant l'été Proudhon et sa famille sont atteints du choléra. Mort de sa seconde fille, Marcelle.

1855

Proudhon présente au prince Napoléon, qui a été nommé président de la Commission centrale de l'Exposition universelle de 1855, un projet d'exposition perpétuelle. Ce projet était une reprise du projet de Banque du peuple et devait dans la pensée de son auteur ruiner la toute-puissance de la Banque et des financiers. Dans son ouvrage *Des réformes à opérer dans l'exploitation des Chemins de fer*, il élève une protestation contre les bénéfices des compagnies concessionnaires.

« La Banque-Proudhon », Cham

— Tiens, mais il n'y a rien dans votre caisse ?
— Si fait... voyez au fond
— C'est juste, j'y vois en grosses lettres : « LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ », c'est toujours cela.

— Eh bien ! ma banque marche-t-elle ?
— Admirablement ; notre but est rempli, vous avez tué le capital. Depuis que je tiens votre caisse, je ne l'ai pas vu paraître ; preuve qu'il est mort !
— Ah diable ! c'est trop tôt !

Moyen désespéré employé par le banquier P.-J. Proudhon pour se procurer enfin un actionnaire.

Proudhon caricaturé par Cham (Amédé Charles-Henri, comte de Noé). Publication d'abord dans le journal « Charivari », puis en fascicule sous le titre : « La Banque-Proudhon et autres banques socialistes ». (3 volumes ont été réalisés sur Proudhon.)

Doc. Heiner Becker

Alfred Darimon (1819-1902), secrétaire et ami de Proudhon, collaborateur au « Peuple », rédacteur en chef de la « Voix du peuple », puis au « Peuple » de 1850.

1856

Proudhon travaille à son ouvrage *De la Justice dans la Révolution et dans l'Église.* Au printemps il est malade et se trouve dans une incapacité presque absolue de penser et d'écrire. En mai il a une quatrième fille, Charlotte, qui mourra au début du mois de décembre suivant.

1857

Juin. Voyage en Franche-Comté.
Il poursuit la rédaction de *De la Justice dans la Révolution et dans l'Église,* mais il est gêné par sa santé qui reste mauvaise.
Il refuse de se porter candidat aux élections législatives.

1858

22 avril. Mise en vente de *De la Justice dans la Révolution et dans l'Église,* nouveaux principes de philosophie pratique adressés à S. Ém. Mgr Mathieu, cardinal-archevêque de Besançon (3 volumes). Le livre, dont six mille exemplaires sont vendus en quelques jours, est saisi le 28 avril. Proudhon est poursuivi en correctionnelle et condamné le 2 juin à trois ans de prison et 4 000 francs d'amende. Son éditeur Garnier est condamné à un an de prison et 1 000 francs d'amende. Proudhon interjette appel le 10. Afin de pouvoir publier un mémoire pour sa défense et aussi afin d'échapper à la prison, il se réfugie à Bruxelles où il est le 18 juillet. En septembre, il publie *la Justice poursuivie par l'Église, appel du jugement rendu par le tribunal de police correctionnelle le 2 juin 1858, contre Proudhon, avec une consultation de son avocat Gustave Chaudey.* L'entrée en France de ce mémoire est interdite. Proudhon prend définitivement le parti de rester à Bruxelles où il est rejoint par sa femme et ses filles le 1er décembre.

1859

Pendant les premiers mois de l'année Proudhon est malade. En mai il annonce à Chaudey, dans une lettre, qu'il travaille à une brochure sur la guerre et la paix *« qui pourra donner deux cents pages d'impression ».* Cette brochure deviendra au cours des deux années suivantes un ouvrage en deux volumes de plus de quatre cents pages chacun. En août l'empereur signe un décret d'amnistie, mais Proudhon ne fait pas partie de ceux qui peuvent en bénéficier. A l'automne, après un court séjour en France, sa femme et ses filles tombent malades.

1860

Proudhon travaille à la seconde édition de *la Justice* qui paraîtra en septembre.
Avril. Entretiens avec Tolstoï de passage à Bruxelles.
10 septembre. Proudhon envoie au Conseil d'État de Vaud, en réponse à une question mise au concours, une *Théorie de l'impôt.* Son mémoire qui compte cent quatre-vingts feuillets in-quarto obtiendra le premier prix.
5 décembre. Proudhon reçoit des frères Garnier une lettre où ils refusent de publier *la Guerre et la Paix.*
12 décembre. Napoléon III fait à Proudhon remise de sa peine, mais celui-ci prolonge son séjour en Belgique.

1861

21 mai. *La Guerre et la Paix, recherches sur le principe et la constitution du droit des gens,* publié chez Michel Lévy frères. Beaucoup se méprendront sur le sens de l'ouvrage et y verront une apologie de la guerre. *« Tous mes amis sont dans la consternation ; ils ne comprennent rien ; ou s'ils comprennent, c'est pour désapprouver et gémir. Suis-je donc devenu fou, ou si le monde se crétinise »,* écrira l'auteur à Rolland le 3 juin.

1862

Les Majorats littéraires, examen d'un projet de loi ayant pour but de créer au profit des auteurs, inventeurs et artistes un monopole perpétuel (Bruxelles, *l'Office de publicité).* Critique du principe de la propriété littéraire.
7 septembre. Le journal belge *l'Office de publicité* publie un article de Proudhon : *Garibaldi et l'unité italienne.* Cet article contient un passage dont l'ironie n'est pas comprise et qui fait accuser Proudhon d'engager Napoléon III à annexer la Belgique. Une manifestation a lieu le 16 sous les fenêtres de l'écrivain qui quitte Bruxelles dès le lendemain et arrive à Paris le 18.
La Fédération et l'unité en Italie (Paris, Dentu). L'ouvrage où sont repris, avec des modifications, deux articles parus dans *l'Office de publicité,* dont *Garibaldi et l'unité italienne,* est hostile à l'unité italienne.

1863

14 février. *Du principe fédératif et de la nécessité de reconstituer le parti de la Révolution.* Proudhon est sérieusement malade. Dans sa brochure *les Démocrates assermentés et les réfractaires* (avril), il recommande l'abstention aux élections qui vont avoir lieu à la fin de mai. *« Je n'ai de force que pour me traîner au Bois de Boulogne où je me couche à l'ombre sur l'herbe desséchée et dors des heures entières »,* écrit-il le 12 juillet.

1864

Proudhon est malade pendant tout le premier semestre.
17 février. Manifeste des Soixante (60 prolétaires), qui annonce des candidatures purement ouvrières. Proudhon, prié de donner son avis, reconnaît le droit des ouvriers à une représentation qui leur soit propre, mais n'en persiste pas moins à leur recommander l'abstention aux élections (8 mars). Proudhon prépare *De la capacité politique des classes ouvrières,* qui ne paraîtra qu'après sa mort.
20 août. Il part pour la Franche-Comté, où il va faire un dernier séjour. Il est de retour à Paris le 15 septembre.

1865

« Le 19 janvier 1865, il mourut vers deux heures du matin, dans les bras de sa femme, de sa belle-sœur et de l'ami qui écrit ces lignes. » (Préface de J.-A. Langlois à la Correspondance de P.-J. Proudhon).

Léon Tolstoï (1828-1910), écrivain et anarchiste chrétien russe, auteur de « Guerre et Paix », titre emprunté à Proudhon.

Doc. Heiner Becker

ŒUVRES POSTHUMES

De nombreux ouvrages écrits par Proudhon ont été publiés après sa mort. Nous donnons ci-dessous les principaux :

1865

De la capacité politique des classes ouvrières.
Du principe de l'art et de sa destination sociale.
Théorie de la propriété, suivie du *Projet d'exposition perpétuelle.*

1866

La Bible annotée (Nouveau Testament).

1867

France et Rhin.

1875

La Pornocratie ou les femmes dans les temps modernes.
Quatorze volumes de correspondance ont été publiés chez Lacroix par les soins de Catherine Proudhon et J.-A. Langlois.

1876

Amour et mariage.

1883

Césarisme et Christianisme (de l'an 45 avant J.-C. à l'an 476 après J.-C.).

1896

Jésus et les origines du Christianisme.

1898

Napoléon 1er, avec lettre du général Brialmont.

1900

Commentaires sur les mémoires de Fouché, suivis du *Parallèle entre Napoléon et Wellington.*
Napoléon III.
La publication des *Carnets* de Proudhon, dont quelques extraits avaient paru dans les numéros des 1er, 25 août, et 25 septembre 1908 de *la Grande Revue,* a été entreprise par Pierre Haubtmann à la librairie Marcel Rivière.
Ont été, entre autres, éditées depuis lors les *Lettres de Proudhon à sa femme* (Grasset, 1950).

OUVRAGES DISPONIBLES

Nous ne pouvons qu'inciter les lecteurs intéressés par un aspect ou la globalité de l'œuvre de P.-J. Proudhon à se référer directement à celle-ci ou aux études spécialisées actuellement disponibles. Dans cette perspective, nous avons répertorié tous les ouvrages en français sur ce sujet.

Ansart P.
Proudhon, textes et débats, éd. Le Livre de poche, 1984, 34 F.
Sociologie de Proudhon, éd. PUF, 1967, 58 F.

Bancal J.
Proudhon et l'autogestion, éd. du gr. Fresnes-Antony (FA), coll. Volonté anarchiste, n° 10-11, 40 F.
Proudhon : pluralisme et autogestion, éd. Aubier-Montaigne, 2 vol. (1. les fondements, 2. les réalisations), 1970, 49 F chaque.

Collectif
Pouvoirs et libertés, « actes du colloque Proudhon, Paris et Besançon, 1987 », éd. Société Proudhon, 1989, 60 F.

Gaillard C.
Le Débat sur la propriété au XVIIIe siècle, « Les travaux de l'atelier Proudhon », cahiers n° 7 et 8, 35 F chaque.
Proudhon et la propriété, « Les travaux de l'atelier Proudhon », cahier n° 1, 1987, 30 F.

Guérin D.
Proudhon oui et non, éd. Gallimard, 1978, 66 F.

Haubtmann P.
La Philosophie sociale de P.-J. Proudhon, éd. Presses universitaires de Grenoble, 1980, 117 F.
Proudhon, Marx et la pensée allemande, éd. Presses universitaires de Grenoble, 1981, 120 F.
Proudhon : sa vie et sa pensée, 3 vol. (1809-1849, 1849-1855, 1855-1865), éd. Beauchesne (tome I) et éd. Desclée de Brouwer (tomes II et III), 250 F chaque.

Lapeyre A.
Libres opinions sur Proudhon, éd. Akatene, 10 F.

Navet G.
Le cercle Proudhon (1911-1914) entre le syndicalisme révolutionnaire et l'Action française, « Les travaux de l'atelier Proudhon », cahier n° 6, 1987, 30 F.

Proudhon P.-J.
Avertissement aux propriétaires, éd. du gr. Fresnes-Antony (FA), 1979, 70 F.
Carnets (1847-1848, 1848-1850, 1850-1851), éd. Marcel-Rivière, 3 vol., 1961, 180 F chaque.
Contradictions politiques, éd. Marcel-Rivière, 180 F.
Correspondance, éd. Slatkine, 7 vol., 470 F chaque.

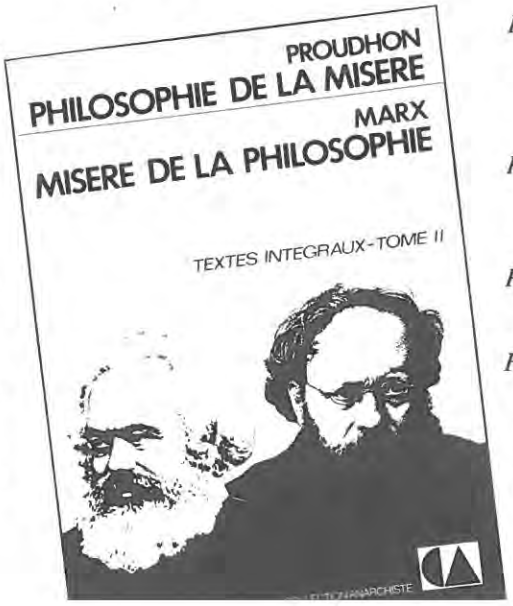

De la capacité politique des classes ouvrières, éd. du Monde libertaire, 2 vol. (tome I en voie d'épuisement), 1977, 60 F chaque.
De la Justice dans la Révolution et dans l'Eglise, éd. Fayard, 4 vol., 1989-1990, de 160 F à 300 F chaque.
Du principe fédératif (et œuvres diverses sur les problèmes politiques européens), éd. Marcel-Rivière, 1959, 180 F.
Essais de linguistique, éd. Marcel-Rivière, 180 F.
Idée générale de la Révolution au XIXe siècle, éd. du gr. Fresnes-Antony (FA), 1979, 70 F.
Justice et liberté, éd. PUF, 1974, 65 F.
Mémoires sur ma vie (textes présentés et ordonnés par B. Voyenne), éd. La Découverte, 1983, 85 F.
OEuvres complètes, éd. Slatkine, 15 vol., 1982, de 450 F à 570 F chaque.
Philosophie de la misère et *Misère de la philosophie,* éd. du gr. Fresnes-Antony (FA), 3 vol., 1983, 80 F chaque.

Thomas J.-P.
Proudhon, lecteur de Fourier, « Les travaux de l'atelier Proudhon », cahier n° 3, 1986, 30 F.

Voyenne B.
Proudhon et la révolution, « Les travaux de l'atelier Proudhon », cahier n° 2, 1986, 30 F.
Histoire de l'idée fédéraliste, éd. Presses d'Europe, 3 vol. Tome I : « les sources », 50 F ; tome II : « le fédéralisme de P.-J. Proudhon », 18 F ; tome III : « les lignées proudhoniennes », 50 F.

Sociologie et révolution

Par son analyse de la propriété et du travail, de l'Etat, de la justice... Proudhon fait œuvre de sociologue. Mais la connaissance des mécanismes sociaux ne doit pas être stérile, elle n'a de sens qu'en constituant le point de départ d'une théorie et d'une pratique révolutionnaires.

DÈS 1840, dans son ouvrage intitulé *Qu'est-ce que la Propriété ?*, Proudhon exprime son intention de rassembler les éléments d'une véritable science de la société. Il s'agit, pour lui, de faire une dénonciation véhémente du « vol » que constitue l'extorsion des profits grâce à la propriété des moyens de production (*« la propriété c'est le vol »*), mais aussi de démontrer scientifiquement l'existence de cette exploitation. Il s'agit d'associer à l'indignation militante l'analyse de cette exploitation et de ses mécanismes. Et, dès ses premiers travaux, il indique clairement qu'il faudrait fonder le projet révolutionnaire, non sur le rêve de la cité future comme le font alors les utopistes (Fourier, les saint-simoniens, E. Cabet), mais sur une connaissance scientifique des réalités sociales.

Proudhon participe ainsi, dans ces années 1840-1865, à un mouvement de critique de l'ordre établi, aspirant à échapper aux improvisations et à fonder le projet révolutionnaire sur une meilleure connaissance des faits. A ce mouvement participent Saint-Simon, Auguste Comte, Karl Marx, mais Proudhon va y prendre une position originale, par certains côtés plus radicale et, par d'autres, plus réaliste.

« Histoire du socialisme », B. Malon

Auguste Comte (1798-1857), considéré comme le père du positivisme et le fondateur de la sociologie.

Le premier volet de cette science sociale est constitué historiquement par l'analyse critique du « régime propriétaire ». C'est l'objet des *Mémoires sur la Propriété* (1840-1842), puis du *Système des contradictions économiques ou Philosophie de la misère* (1846). Proudhon se propose de démontrer que le profit capitaliste est bien un « vol », une extorsion qui définit une situation de violence entre le capital et le travail. Sa démonstration se fonde sur le fait du travail organisé : en étant réunis au sein de cette organisation, les travailleurs constituent une force — la « force collective » — bien supérieure à ce que serait une simple somme des efforts individuels. La division et l'organisation du travail créent ainsi une force collective, mais les résultats de cette force sont précisément accaparés par le capitaliste. Celui-ci ne rétribue, en effet, chaque travailleur qu'individuellement par un salaire qui correspond aux frais

d'entretien de la force de travail. Quant aux valeurs qui sont issues de cette force collective, le capital se les approprie légalement, mais, en réalité, grâce à un rapport social de violence.

La première leçon de cette analyse socio-économique est claire et Proudhon en développe les conséquences dans le *Système des contradictions économiques* : le capitalisme est, nécessairement, un rapport d'aliénation, de vol, qui oppose dans un rapport de « guerre » le capitaliste et le travailleur. Ce rapport est, certes, voilé par les lois et les légitimations fallacieuses, mais dès lors qu'une classe sociale accapare les instruments de production et relègue la force du travail dans le salariat, il y a nécessairement vol, violence et aliénation. C'est dire aussi que la simple « possession » n'est pas ici en cause. Si un paysan, par exemple, ou un artisan, possède sa terre ou ses instruments de production, il n'est évidemment pas un capitaliste vivant du travail d'autrui. Cette distinction est importante, elle devra être retenue pour édifier les projets de révolution sociale.

On voit, par cette analyse du « régime propriétaire » que l'opposition du capital et du travail dresse l'une contre l'autre deux classes : la classe des entrepreneurs-capitalistes, détenteurs des moyens de production, et celle des travailleurs, contraints de subir la loi du capital pour subsister. Mais on voit aussi que ce conflit, aussi important qu'il soit, n'épuise pas tous les rapports sociaux. La classe des agriculteurs échappe, dans une large mesure, à ce rapport d'exploitation, de même que l'artisanat qui emploie peu la force de travail salariée ; de même encore, beaucoup de professions libérales et de petits commerçants échappent aux rapports strictement capitalistes. Une large classe moyenne demeure donc, et il faudra tenir compte de ces situations pour en comprendre les attitudes politiques.

L'Etat

Les rapports socio-économiques ne sont cependant pas les seuls qu'il faille considérer. Proudhon, en effet, ne tombera jamais dans les excès de « l'économisme » et ne croira jamais que le mode de production détermine toute la société, même dans la période de l'expansion industrielle. Parmi les fondateurs de la sociologie, il a, en effet, pour originalité, d'analyser très longuement les rapports politiques, les relations de pouvoir, et d'en faire une critique corrosive. C'est surtout au cours de la Révolution de 1848, de février 1848 à 1852, qu'il a mesuré toute l'importance des rapports politiques et aperçu l'étendue des idéologies et des mythologies entourant les pouvoirs. Député à l'Assemblée nationale, de juin 1848 à mars 1849, témoin de la répression sanglante de juin, emprisonné pendant trois ans pour ses articles publiés contre Louis Bonaparte, il eut alors de multiples occasions de méditer sur la violence politique, sur l'Etat et son emprise.

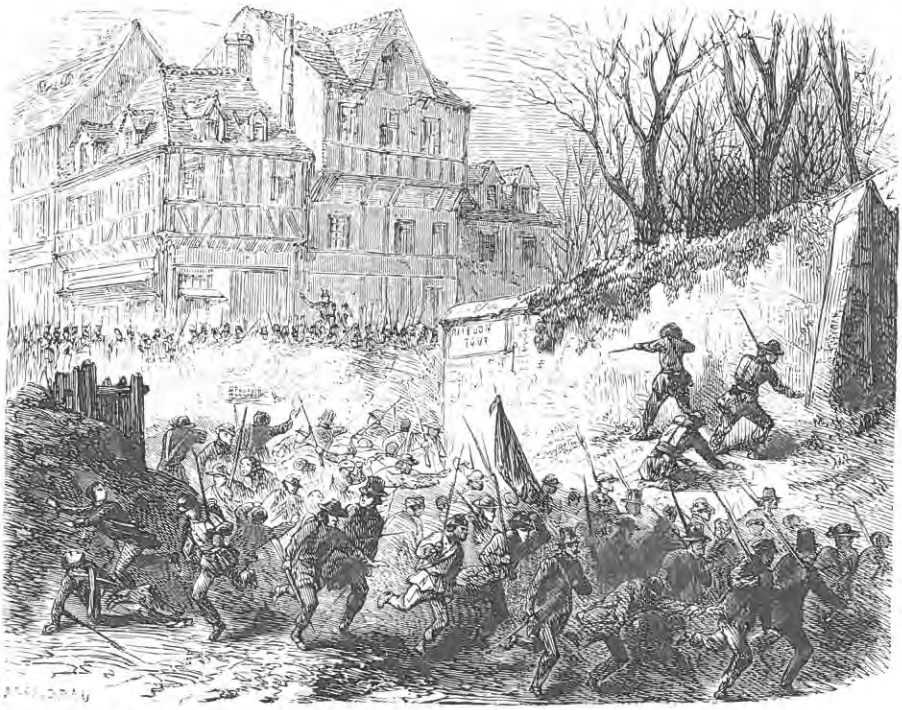

« Histoire de la Révolution de 1848 ». G. Pagès

Combat de rue pendant la Révolution de 1848.

Un thème fondamental de sa réflexion concerne l'opposition essentielle entre l'Etat et la société civile. Il dénonce avec virulence l'illusion qui fait croire que le pouvoir d'Etat aurait les mêmes intérêts que l'ensemble des producteurs. Tout au contraire, dit-il, le pouvoir politique est « extérieur » à la société civile ; il ne tire sa force et sa puissance qu'en vivant aux dépens des producteurs. Proudhon rapproche et compare l'aliénation politique de l'aliénation capitaliste : de même que le capital s'approprie les valeurs produites par les travailleurs à son seul profit, de même la classe gouvernante s'approprie les volontés des citoyens dans son intérêt propre.

Proudhon va beaucoup plus loin dans cette critique de l'Etat que Saint-Simon, Marx ou Engels. Il pense que l'appareil gouvernemental et étatique s'oppose terme à terme aux dynamismes et aux aspirations des travailleurs, qu'il est mû par un véritable déterminisme qui ne cesse de l'opposer aux dynamismes de la société civile. Alors que cette société ne cesse de revendiquer des libertés, de susciter des initiatives, l'Etat centralisateur ne cesse de régenter les libertés qui sont autant de menaces pour son emprise. Alors que la société génère des changements économiques et sociaux, l'Etat impose son ordre mécanique. Alors que la société tend incessamment à contester les hiérarchies et à susciter des rapports d'égalité et de réciprocité, l'Etat combat les tendances égalitaires, impose sa hiérarchie et ses distinctions. L'Etat centralisé est donc animé d'un déterminisme qui conduit finalement à la logique policière et guerrière, déterminisme dont il faudra, là encore, prendre clairement la mesure pour fonder un projet révolutionnaire. La revendication anarchiste que Proudhon formule le plus vigoureusement dans les années révolutionnaires de 1848 à 1852 est fondée sur cette analyse de la nocivité essentielle de l'Etat centralisé, source d'oppression, de violence et de guerre.

De la Justice

Un troisième volet de la sociologie de Proudhon doit aussi être souligné : il concerne la nature et les fonctions des systèmes de représentations, des croyances, des idéologies. Proudhon, en effet, n'a jamais adhéré à un matérialisme sommaire faisant de l'organisation économique ou technologique la seule « cause » des structures sociales. Comme il l'écrit en 1843, les rapports sociaux sont de nature « idéo-réaliste », c'est-à-dire qu'ils sont à la fois des réalités d'ordre matériel et des rapports de sens. Ainsi les significations que les êtres humains donnent à

leurs actions, leurs croyances ou leurs illusions, leurs modes de connaissance ont bien une importance majeure et, là encore, faudra-t-il en tenir compte.

C'est pourquoi, de 1855 à 1858, il se consacre à la rédaction de son œuvre monumentale qu'est *De la Justice dans la Révolution et dans l'Eglise*, qui paraît en avril 1858, et est immédiatement interdite par le gouvernement du Second Empire. Le thème général du livre, comme son titre l'indique, oppose radicalement deux philosophies : celle des religions monothéistes et celle de la révolution sociale. Alors que les religions ne cessent de justifier les idéaux transcendants et donc la soumission des hommes à des principes qui leur sont extérieurs, la révolution sociale devra se fonder sur des principes immanents à la conscience, au droit et à la pratique : ceux de justice et d'égalité. La critique de Proudhon va très au-delà d'une polémique anticléricale : il veut dénoncer toute théorie qui légitimerait des principes « absolus » (l'Etat, la Communauté, la Nation...) et réintroduirait une « cause » extérieure aux humains justifiant, à nouveau, leur soumission. A travers cette dénonciation des absolus, Proudhon définit ce que devrait être la « philosophie populaire » d'une société postrévolutionnaire : philosophie de la justice comme principe fondamental des rapports sociaux.

Cette sociologie devrait être, à ses yeux, le fondement d'une théorie et d'une pratique révolutionnaires. Cependant, il ne sépare pas complètement l'analyse des réalités sociales, la constitution d'une science sociale, et l'élaboration des conclusions pratiques. Il est, en cela, très éloigné d'une pensée purement positiviste, soucieuse seulement d'accumuler des données empiriques sans perspectives d'action. Dès ses premiers travaux, il proclame son dessein d'œuvrer pour la classe dont il est issu, la classe ouvrière, et il est resté fidèle à ce premier engagement : la science sociale n'a, pour lui, de sens et d'importance qu'en raison des lumières qu'elle apporte pour l'édification de la société de justice.

On voit immédiatement que la science sociale, telle qu'elle a été constituée, apprend à écarter aussi vigoureusement le libéralisme individualiste que « l'utopie » communiste. L'abandon aux seules lois du marché capitaliste ne fait régner, comme on le voit par le renouvellement des contradictions économiques, que des rapports de force destructeurs des relations sociales. De plus, le capitalisme maintient les rapports de domination dans les entreprises et fonde ainsi les relations étatiques d'autorité et de soumission.

La science sociale condamne aussi clairement le projet communiste. En fait, ce projet d'une totale appropriation des moyens de production par l'Etat nie le principe même de la vie sociale qu'est la nécessité du pluralisme. Quelles que soient les intentions des communistes (et Proudhon pense ici aux projets des communistes de l'époque, tels Etienne Cabet ou Constantin Pecqueur), l'Etat communiste ne ferait que renforcer les traits de l'Etat capitaliste : la police et l'armée. Il serait nécessairement conduit à lutter contre les libertés individuelles et collectives et mènerait inéluctablement au « despotisme ».

Propriété collective et fédéralisme

C'est bien entre ces deux écueils, entre le régime propriétaire et le communisme liberticide que doit se construire le projet de la révolution sociale. L'idée centrale de Proudhon est bien que la révolution future ne peut plus être une révolution politique, limitée à des changements de personnels, de partis ou de structures politiques, mais bien une révolution économique, sociale, bouleversant les rapports de travail et de production, ce que ne firent ni la Révolution de 1789 ni celles de 1830 et 1848. Il ne s'agit plus de transformer les pouvoirs politiques, mais bien de les subordonner au monde du travail. Pour reprendre l'expression de Saint-Simon : il faut que l'atelier se substitue au gouvernement.

Seul un système pluraliste, une démocratie industrielle, permettrait de libérer le travail, de respecter la liberté du petit producteur (paysan, artisan) dans un régime de « possession » socialisée, et, pour les grandes entreprises, de libérer les travailleurs dans un régime d'autogestion et de propriété collective. L'une des parties les plus originales et les plus novatrices de l'œuvre de Proudhon réside certainement dans cette théorie des « conseils » ouvriers et dans cette nouvelle représentation de la grande entreprise comme lieu social de formation, de participation et de démocratie, lieu, non plus seulement de production, mais bien de formation, de réalisation de soi et des libertés concrètes.

Doc Heiner Becker

Louis-Napoléon Bonaparte (Napoléon III, empereur de 1852 à 1870), auteur du coup d'Etat du 2 décembre 1851.

Dans la dernière période de son existence, Proudhon, face aux tensions européennes et internationales, a, plus nettement que dans ses écrits antérieurs, insisté sur la nécessité d'intégrer ces conceptions économiques dans une organisation fédéraliste généralisée. Dans son livre de 1863, *Du Principe fédératif*, il rappelle les dangers que font courir aux peuples les grands Etats centralisés et démontre que, seule, une organisation fédérale internationale pourra assurer la paix au monde. Il démontre l'insuffisance d'un fédéralisme réduit aux seuls rapports politiques : le fédéralisme généralisé devrait être à la fois territorial, économique et social ; sa garantie de fonctionnement serait l'établissement de relations économiques fédérales à tous les niveaux, depuis les relations mutuellistes entre les communes et les régions jusqu'aux relations économiques internationales entre les anciennes provinces des différents pays.

Une telle révolution, non plus politique et superficielle, mais économique et sociale, ne sera possible que par l'action des classes ouvrières, débarrassées des illusions étatiques. Dans son livre de 1865, *De la capacité politique des classes ouvrières*, qui est, en quelque sorte, son testament intellectuel, Proudhon réaffirme sa thèse centrale selon laquelle la révolution sociale doit être menée par les classes ouvrières, c'est-à-dire par l'ensemble des producteurs, conscients de leur véritable rôle social, s'emparant directement de la gestion et de l'organisation de la production.

Proudhon ne polémique pas explicitement contre les prétentions d'un éventuel parti ouvrier à diriger autoritairement les luttes, mais son œuvre condamne toutes les tentatives pour capter les luttes ouvrières au profit d'un Etat, d'un parti ou de nouveaux appareils bureaucratiques prétendument ouvriers.

Pierre Ansart

La propriété, c'est le vol !

La formule a fait trembler la bourgeoisie car, bien avant Marx, Proudhon dénonce scientifiquement l'« erreur de compte » *capitaliste. Au-delà de la critique, la position du théoricien est bien plus complexe : il cherche à redonner à la propriété, débarrassée de l'exploitation, tous ses avantages.*

DANS son journal *Le Représentant du Peuple*, Proudhon écrit le 9 mai 1848 : *« La question sociale tout entière se résume pour nous dans la propriété »*. C'est dire l'importance de ce problème pour le philosophe, non seulement au début de son œuvre, puisqu'il s'est fait connaître de façon éclatante en 1840 par son ouvrage resté le plus célèbre *Qu'est-ce que la Propriété ?*, mais aussi à la fin, puisque sa *Théorie de la Propriété* a été rédigée au cours des dernières années de sa vie. De plus, des réflexions sur la propriété jalonnent tous ses livres. Ceci s'explique par le fait que cette question est, chez lui, liée à la philosophie et à la religion, aussi bien qu'à l'organisation économique et sociale. Elle apparaît donc d'une grande complexité, comme l'attitude de Proudhon à son égard : insistant sur le caractère contradictoire de cette institution, il manifeste envers elle un double mouvement de condamnation et de justification, qui a d'ailleurs été souvent mal perçu et mal interprété. La bourgeoisie n'a vu dans le philosophe bisontin que le fossoyeur de la propriété, tandis que Marx n'a retenu que le « petit - bourgeois » obsédé par ses intérêts.

Mais si l'on replace la pensée de Proudhon à l'égard de la propriété dans le débat d'idées qui s'est déroulé depuis le XVIIIe siècle en France, en quoi consiste son originalité, au-delà de ses formules lapidaires et de la terreur qu'il a suscitée parmi les possédants de son époque ?

Filiation de la critique

Si, dans l'œuvre de Proudhon, la critique de la propriété coexiste avec des propositions constructives, il n'y a pas d'équilibre, même momentané, entre ces deux pôles de sa recherche, et l'on constate une inversion de leur

Le Représentant du Peuple

JOURNAL QUOTIDIEN DES TRAVAILLEURS.

Qu'est-ce que le producteur ? Rien ! Que doit-il être ? Tout !

18 FRANCS PAR AN. — PAR MOIS, 1 FR. 50.

Jeudi 15 Juin 1848. — N° 75

PARIS, 14 JUIN.

« Le Représentant du Peuple », premier des quatre journaux édités par Proudhon.

Doc CIRA Lausanne

importance respective au fur et à mesure du déroulement de son œuvre. Jusque vers 1850, la critique l'emporte, car Proudhon cherche d'abord à faire une analyse approfondie de cette institution pour savoir si elle peut se justifier. A partir de 1849, la propriété commence à être réhabilitée, Proudhon ayant trouvé un nouveau cadre économique lui permettant de réduire ses défauts intrinsèques : il s'agit de la mutualité. Mais cette idée ne sera vraiment développée qu'à la fin de la vie du philosophe, dans un ouvrage inachevé, la *Théorie de la Propriété*.

L'ouvrage où Proudhon est le plus critique à l'égard de la propriété est le fameux *Qu'est-ce que la Propriété ?*, dans lequel il s'en prend aux deux principaux groupes de partisans de la propriété, les juristes et les économistes, dont il réfute tous les arguments, en particulier le droit naturel, l'occupation de la terre et la loi. En effet, Proudhon estime que ces droits étant les mêmes pour tous, chacun doit obtenir une

« l'Album du bicentenaire de la Révolution française »

Fauchet, conventionnel lié aux girondins. Il publia avec Nicolas de Bonneville « La Bouche de Fer ». Précurseur du socialisme, né en 1744 et guillotiné en 1793.

propriété, ce qui entraîne la nécessité de l'égalité des possessions et leur limitation en étendue.

Cette revendication n'est pas nouvelle. Avant 1789, Rousseau, puis Brissot, avaient déjà réclamé l'égalité des propriétés, arguant que, si cette institution sociale avait pour fondement le droit naturel, chaque homme devrait devenir propriétaire. Durant la Révolution française, ce raisonnement fut repris aussi bien par les girondins que par les montagnards et les sans-culottes, qui avaient pour idéal commun la multiplication des petites propriétés. Ainsi, l'évêque Claude

Doc. Heiner Becker

Adolphe Blanqui (1798-1854), frère aîné d'Auguste, économiste et publiciste français.

Fauchet, un des principaux rédacteurs de *La Bouche de Fer*, journal très lu et situé dans la mouvance des girondins, affirme, en se réclamant du *Contrat social* de Rousseau : *« Oui, tout homme a droit à la terre et doit y avoir en propriété le domaine de son existence »*.

D'autres contemporains de la Révolution, parfois peu connus, ont exposé des idées qui anticipaient sur celles de Proudhon. C'est le cas d'un certain abbé de Cournand, dont la brochure *De la Propriété*, publiée en 1790, développe la thèse suivante, qu'il estime être celle de l'article 2 de la Déclaration des droits de l'homme de 1789 : *« (...) dans toute association politique, chaque individu doit avoir une propriété garantie par la loi, et tous ayant les mêmes droits à la terre commune qu'ils habitent et qui les nourrit, cette propriété doit être la même pour chacun d'eux »*.

A la suite de Brissot et avant les montagnards, l'abbé de Cournand affirme donc que le droit de propriété, lié aux besoins de l'homme et au maintien de son existence, est inhérent à la personne humaine qui ne peut y renoncer, pas plus qu'elle ne peut renoncer à la vie. Cet ecclésiastique aboutit donc aux mêmes conclusions que Proudhon : si la propriété et l'égalité sont des droits naturels, il doit y avoir égalité de propriété pour tous les hommes.

Un autre prêtre un peu plus connu, Pierre Dolivier, curé d'Étampes, a émis des idées à consonance proudhonienne dans un ouvrage publié en 1793, *Essai de Justice primitive*, qui a fait du bruit à l'époque, et attiré l'attention de Babeuf. Pour Dolivier, la justice sociale est fondée *« sur deux principes immuables ; le premier, que la terre est à tous en général, et n'est à personne en particulier ; le second, que chacun a un droit exclusif au produit de son travail »*.

Robespierre se rapproche aussi de Proudhon dans sa conception de la propriété, car il voit dans cette institution une source d'immoralité, mais il se résigne de même à l'admettre comme un moindre mal, devant la propension de la nature humaine à accumuler les biens.

Ainsi, le discours éthique proudhonien sur la propriété n'est pas novateur : il prend le relais de celui des philosophes des Lumières ; de même, beaucoup d'arguments ontologiques et juridiques visant à critiquer ou à revendiquer la propriété ont déjà été souvent employés depuis le XVIIIe siècle. En revanche, lorsqu'il examine le système de propriété qu'il a sous les yeux au XIXe siècle, Proudhon devient plus original.

De la plus-value à l'équilibre

En effet, c'est avant tout la propriété de type capitaliste que Proudhon critique et qu'il définit comme *« un droit d'aubaine, c'est-à-dire le pouvoir de produire sans travailler »*. Il s'agit donc d'un capital foncier, financier ou industriel, en somme toute valeur qui rapporte un intérêt. Or Proudhon démontre que toute production est collective puisqu'elle est due à *« la force immense qui résulte de l'union et de l'harmonie des travailleurs, de la convergence et de la simultanéité de leurs efforts »*. Mais le propriétaire capitaliste verse un salaire correspondant seulement à la somme des forces individuelles, *« par conséquent, il reste toujours un droit de propriété collective que vous n'avez point acquis, et dont vous jouissez injustement »*. La différence entre la valeur produite par la force collective des travailleurs et le salaire versé à ceux-ci constitue une plus-value que s'approprie le propriétaire capitaliste. Cette plus-value correspond pour Proudhon à un vol, et elle est à l'origine de l'inégalité sociale, de la division des classes et de l'exploitation des travailleurs. La propriété de type capitaliste est donc le pire des maux, car elle est à l'origine d'un intérêt sans travail.

Ainsi Proudhon en vient à retourner l'argument du travail invoqué par beaucoup en faveur de l'existence du droit de propriété, en revendiquant une généralisation de celui-ci, puisque chaque travailleur participe par ses efforts à la production sociale dont il doit donc être copropriétaire. C'est ce que Proudhon développera surtout dans son dernier ouvrage consacré à la mise en place d'un nouveau type de pro-

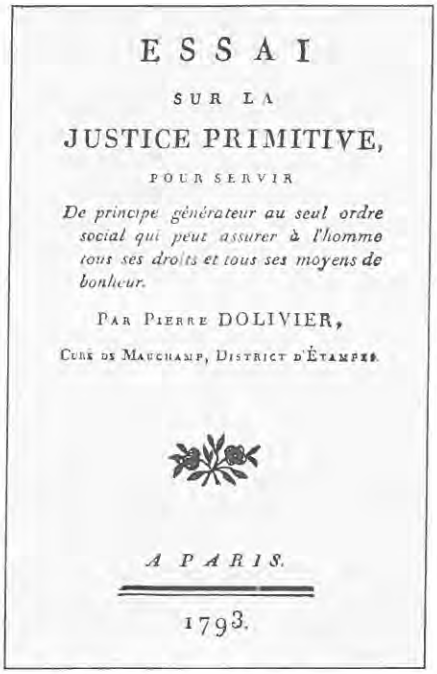

ESSAI

SUR LA

JUSTICE PRIMITIVE,

POUR SERVIR

De principe générateur au seul ordre social qui peut assurer à l'homme tous ses droits et tous ses moyens de bonheur.

PAR PIERRE DOLIVIER,

CURÉ DE MAUCHAMP, DISTRICT D'ÉTAMPES.

A PARIS.

1793.

Doc « Itinéraire »

Page de titre de l'ouvrage de Pierre Dolivier (1746-vers 1800), curé d'Etampes, écrivain, partisan de la propriété viagère du sol.

priété. Mais les deux notions de « plus-value » et de « force collective » sont les apports les plus décisifs de Proudhon à la critique de la propriété de type capitaliste. Marx les reprendra à son compte et les développera, en cherchant d'ailleurs à faire oublier la source de son inspiration.

Jusqu'à la fin de sa vie, Proudhon gardera une certaine méfiance à l'égard de la propriété à qui il reprochera toujours son caractère égoïste. Cependant, dès le *Système des contradictions,* Proudhon souligne les aspects positifs de la propriété, qu'il estime d'ailleurs plus importants dans le passé. Notre philosophe reprend ici tous les arguments utilisés depuis Locke pour justifier la possession d'un bien, et nous commençons à entrevoir ce que Proudhon appellera la « propriété-liberté ».

En effet, cette institution contribue à l'épanouissement du paysan, par une union plus intense avec la nature et par le développement de la famille (argument éthique et ontologique), mais elle a aussi une fonction sociale et économique, car la propriété a permis l'accumulation des capitaux, donc le développement de l'économie (nous retrouvons là l'argument utilitariste de Locke et des physiocrates) ; enfin la propriété est la base de l'amour de la patrie et de la citoyenneté (Proudhon rejoint ici le discours de tout le personnel politique bourgeois de la Révolution, et en particulier celui des thermidoriens...).

Ainsi, quand il décrit les avantages de la propriété, Proudhon apparaît totalement en continuité avec les principaux types de discours du XVIIIe siècle et de la Révolution.

Une nouvelle théorie de la propriété

Cependant son originalité se manifeste dans la mise en place de nouvelles structures économiques qui puissent permettre une « balance » des abus et des avantages de la propriété, comme il le propose dès 1849 dans les *Confessions d'un révolutionnaire.* La solution envisagée n'est alors que suggérée : il s'agit du crédit mutualiste ; mais elle sera reprise en 1851 dans l'*Idée générale de la révolution au XIXe siècle,* ouvrage dans lequel Proudhon élabore un véritable code de la propriété foncière qui fixe les droits et les obligations des propriétaires sous la responsabilité des communes qui doivent équilibrer les intérêts particuliers et l'intérêt général.

En ce qui concerne la propriété industrielle, Proudhon préconise dans les grandes entreprises la création d'associations ouvrières de production dans lesquelles chaque ouvrier puisse participer à la gestion en tant que copropriétaire. Proudhon vise donc, comme Marx, à libérer le producteur de l'exploitation à laquelle il est soumis de la part du propriétaire des moyens de production, mais il aboutit à une solution aux antipodes de celle proposée par le philosophe allemand. Proudhon se caractérise par un souci constant de préserver la liberté de l'individu, par une méfiance viscérale à l'égard de l'Etat, ce qui explique l'importance qu'il donne à la commune, base du fédéralisme politique,

« l'Album du bicentenaire de la Révolution française »

Jacques-Pierre Brissot (1754-1793), dit Brissot de Warville, journaliste, député à l'Assemblé nationale, guillotiné pour son appartenance au mouvement girondin.

« l'Album du bicentenaire de la Révolution française »

Babeuf (1760-1797), François-Noël dit Gracchus, révolutionnaire français. Initiateur du babouvisme (ancêtre du bolchevisme).

et à l'autogestion, fondement du fédéralisme économique.

Dans la *Théorie de la Propriété,* que Proudhon commence à rédiger en 1861, mais qu'il ne pourra achever avant sa mort en 1865, le philosophe, après avoir rappelé la continuité de sa pensée en ce qui concerne la propriété, précise les moyens qu'il envisage pour éliminer la propriété-vol et instaurer une véritable propriété-liberté. Proudhon compte d'abord sur un équilibrage naturel des propriétés entre elles, la liberté de chaque propriétaire devant être limitée par celle des autres, puis par une neutralisation par l'Etat des abus de la propriété privée. Cependant, avec un certain réalisme, Proudhon prévoit un système de garanties contre la propriété, d'abord au niveau économique et social, puis au niveau politique.

Dans le domaine économique, la mise en pratique des principes du mutuellisme et du fédéralisme doivent entraîner, au niveau agricole, l'association des propriétés individuelles dans des ensembles coopératifs, eux-mêmes regroupés en une fédération agricole. Au niveau de la grande industrie, Proudhon propose la formation de propriétés collectives d'entreprises, concurrentes entre elles, mais associées en une fédération industrielle. Les artisans et commerçants, propriétaires d'un moyen de production individuel, seront aussi regroupés dans des fédérations de métiers, des chambres de commerce et d'industrie. Une fédération agricole-industrielle regroupera tous les producteurs, et les intérêts des divers propriétaires s'équilibreront en s'affrontant sans cesse. Parallèlement, l'éducation du peuple, l'adoption d'un code de bonne conduite du propriétaire terrien vont transformer le citoyen qui

aura davantage le sens de la collectivité.

Dans la deuxième catégorie de garanties de la propriété figurent des institutions politiques qui ont aussi pour base principale le fédéralisme. L'Etat envisagé par Proudhon est donc fédéraliste et décentralisé ; le cadre de la vie politique devient la commune, qui s'auto-administre. Ainsi le pouvoir se diffuse à tous les niveaux de la société, tandis que les citoyens jouissent de droits individuels et collectifs garantissant la liberté et l'égalité. Cet Etat fédéraliste regroupe aussi bien des organismes économiques (associations industrielles, syndicats, associations de propriétaires, etc.) que des organismes politiques (fédérations de communes, de provinces...), car Proudhon estime que les groupements économiques doivent avoir leur mot à dire dans la vie politique et qu'ils feront contrepoids aux forces politiques, tandis que de son côté le pouvoir politique participera à l'élaboration des décisions économiques.

A la fin de sa vie, Proudhon se montre donc plus optimiste sur l'avenir de la propriété car il a le sentiment d'avoir quelque peu atteint son objectif qui était de *« donner la théorie mutuelliste et fédéraliste de la propriété »*, et le philosophe souligne lui-même le caractère positif de sa pensée. En effet, là réside son originalité, dans la définition de nouveaux rapports sociaux contractuels, qui préservent à la fois l'égalité et la liberté de chacun, face aux autres et au pouvoir.

« P.-J. Proudhon en voyage », Cham

P.-J. Proudhon veut prêcher contre la propriété, mais les habitants de la Lune se moquent de ses doctrines, attendu qu'ils n'ont aucun bien au soleil.

En conclusion, on peut dire que dans le débat sur la propriété qui s'est déroulé depuis le XVIIIe siècle, Proudhon fait figure à la fois de continuateur et de novateur. En effet, il se situe dans la lignée de Rousseau et des montagnards pour ce qui est de son discours à dominante éthique (dans sa critique comme dans sa réhabilitation de la propriété), mais aussi en ce qui concerne sa revendication d'une propriété pour tous, liée au travail, donc limitée ; mais il innove au niveau du cadre économique qu'il imagine pour empêcher cette propriété de déployer ses défauts intrinsèques : les notions de mutuellisme et de fédération ont renouvelé l'approche du problème de la propriété, et, plus d'un siècle après la mort de Proudhon, elles gardent un bel avenir devant elles.

Chantal Gaillard

ITINERAIRE

BULLETIN D'ABONNEMENT

A retourner à Itinéraire 1 Bis, rue Emilie 77500 Chelles

☐ **2 N°** ..... **70 F**

☐ **4 N°** ..... **130 F**

☐ **SOUTIEN** ..... _____ **F**

Je désire commencer mon abonnement au N° __

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

..... Ville .....

Comment avez-vous connu ITINERAIRE ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

COLLECTION ANARCHISTE

P.-J. PROUDHON

Avertissement aux propriétaires

Idée générale de la Révolution

PROUDHON-MARX

Philosophie de la Misère

Misère de la Philosophie

(3 tomes, textes intégraux)

ED. DU GR. FRESNES-ANTONY

Tous les livres cités dans les ouvrages disponibles page 10 sont vendus à

La Librairie du Monde Libertaire.

145 rue Amelot, 75011 Paris

Tél. : 48.05.34.08

ouverte du Lundi au Samedi de 10 h à 19 h 30.

Proudhon et Marx :

Quel socialisme ?

« Ne nous posons pas en apôtre d'une nouvelle religion (...). Accueillons, encourageons toutes les protestations ; flétrissons toutes les exclusions, tous les mysticismes... »
Ainsi le premier répondait au second le 17 mai 1846. Ce fut non. Et la querelle dure depuis !

LORS de leur rencontre à Paris, à la fin de 1844, Proudhon et Marx sont respectivement dans des positions bien différentes. L'un a 37 ans, l'autre 28. Mais, plus que l'écart des âges, les séparent leurs notoriétés respectives et l'opposition de leurs caractères. Le Français a été d'emblée célèbre dans les milieux du socialisme naissant pour son éclatant mémoire : *Qu'est-ce que la Propriété ?* (1840). Lorsqu'il fait la connaissance de Marx, il acquiert une expérience directe de l'économie comme fondé de pouvoir dans l'entreprise de batellerie Antoine-Gauthier, à Lyon, tout en poursuivant ses recherches théoriques. Son deuxième grand ouvrage : *De la création de l'ordre dans l'Humanité* a été publié l'année précédente. Sans être comparable à l'accueil fait au précédent, un succès d'estime a salué l'ampleur de ses visées philosophiques.

En comparaison Karl Marx est pratiquement inconnu, surtout en France. Docteur en philosophie de l'Université d'Iéna, ce disciple de Hegel a pris ses distances avec un maître écrasant pour s'engager dans la contestation dite de la « gauche hégélienne », dont l'inspirateur est Bruno Bauer. N'ayant encore qu'une réputation limitée de publiciste (1), il mène de front plusieurs projets ambitieux. Notamment un pamphlet contre ceux qui étaient peu de temps avant ses amis : *La Sainte-Famille ou Critique de la critique critique,* publié en 1845. L'évolution qui va l'amener du libéralisme au communisme est déjà amorcée. Réfugié en France à la suite de ses attaques contre la monarchie prussienne, Marx y a trouvé asile auprès de compatriotes plus ou moins dans la même situation. Il est invité par Arnold Ruge à partager avec lui la direction des éphémères *Annales franco-allemandes.* C'est à ce moment que, par l'intermédiaire de Karl Grün — le futur traducteur allemand de Proudon —, il entre en rapport avec celui-ci au cours des séjours que son activité professionnelle l'amenait à faire dans la capitale.

« Geschichte der Revolution 1848 », H. Blum

Arnold Ruge (1802-1880), écrivain et publiciste allemand. Rédacteur avec Marx des « Annales franco-allemandes ».

Leurs échanges, décrits ensuite par Marx lui-même et par d'autres, paraissent avoir été assez fréquents et furent assurément animés. Y étaient associés Bakounine — également en exil — et divers hégéliens de la jeune génération. Proudhon souhaitait principalement approfondir la dialectique allemande, dont il attend une réponse à ses inter-

DEUTSCH-FRANZOSISCHE

JAHRBÜCHER

herausgegeben

von

Arnold Ruge und Karl Marx.

1ste und 2te Lieferung.

PARIS,

IM BUREAU DER JAHRBÜCHER. AU BUREAU DES ANNALES. } RUE VANNEAU, 22.

1844

Doc IIHS

« Annales franco-allemandes », page de titre du premier et unique fascicule.

rogations du moment. De son côté Marx a dévoré, parmi de vastes lectures, les écrits de Proudhon pour lequel son admiration est grande. Dans la *Sainte-Famille* pas moins de trente-sept pages sont consacrées au mémoire sur la propriété, comparé en importance au *Qu'est-ce que le Tiers Etat ?* de l'abbé Sieyès. L'auteur est qualifié de « *penseur le plus hardi du socialisme français* ». En fait, comme nous le verrons, plusieurs des concepts clés de l'œuvre proudhonienne ont tellement frappé Marx que sa propre pensée va s'en emparer.

En février 1845, afin de plaire à la Prusse, Guizot ordonne l'expulsion de plusieurs réfugiés parisiens. Marx doit partir pour Bruxelles. Ses relations directes avec Proudhon n'ont donc pas duré plus de quelques semaines mais, dans son intention, elles doivent se prolonger. Lorsque, tout à fait converti au communisme, il cherche avec son ami Engels à instaurer à travers l'Europe un réseau de correspondance entre les révolutionnaires les plus influents, Proudhon est sollicité par une lettre déférente de s'y associer. L'offre déplaît pourtant au destinataire. Tout d'abord parce qu'une « *surveillance à exercer sur les écrits populaires* » est l'un des objectifs du projet. Ensuite à cause d'un fielleux post-scriptum, dénonçant leur ami commun Grün comme « *chevalier d'industrie littéraire* » et « *charlatan* ».

Double maladresse, qui met Proudhon sur ses gardes. Il y décèle un caractère intrigant et une intolérance d'esprit probablement soupçonnés dès les premiers contacts, qui le révulsent. Sa réponse, datée du 17 mai 1846, est bien connue mais on ne se lasse pas de la citer en raison de la clairvoyance vraiment prophétique avec laquelle est éludée la demande :

« *Cherchons ensemble, si vous voulez les lois de la société, le mode dont ces lois se réalisent, le progrès suivant lequel nous parvenons à les découvrir ; mais, pour Dieu ! après avoir démoli tous les dogmatismes* a priori, *ne songeons point à notre tour à endoctriner le peuple ; ne tombons pas dans la contradiction de votre compatriote Martin Luther qui, après avoir renversé la théologie catholique, se mit aussitôt, à grand renfort d'excommunications et d'anathèmes, à fonder une théologie protestante (...) ; ne taillons pas au genre humain une nouvelle besogne par de nouveaux gâchis (...) ; faisons-nous une bonne et loyale polémique ; donnons au monde l'exemple d'une tolérance savante et prévoyante, mais, parce que nous sommes à la tête du mouvement, (...) ne nous posons pas en apôtres d'une nouvelle religion ; cette religion fût-elle la religion de la logique, la religion de la raison. Accueillons, encourageons toutes les protestations ; flétrissons toutes les exclusions, tous les mysticismes ; ne regardons jamais une question comme épuisée, et quand nous aurons usé jusqu'à notre dernier argument, recommençons s'il faut, avec l'éloquence et l'ironie. A cette condition, j'entrerais avec plaisir dans votre association, sinon non.* » (*Cor.*, II, pp. 198-199).

La brouille entre Proudhon et Marx

Cette leçon, aussi sévère que courtoise, n'a pu que blesser l'orgueil de Marx, qui n'en était pas dépourvu. A partir de ce moment on peut penser que, de sa part aussi, la rupture est consommée. A la première occasion l'« anathème » qui — comme Proudhon l'avait bien vu — est son mode naturel va remplacer les louanges. Précisément, à l'automne de cette même année 1846, paraissent les deux volumes des *Contradictions économiques* (2). Avant même d'avoir lu ce vaste effort pour renouveler de fond en comble une science qu'il est lui-même en train de découvrir, Marx a résolu de mettre le livre en pièces. Comme celui-ci est sous-titré *Philosophie de la misère*, l'irascible Doktor a déjà trouvé son titre : *Misère de la philosophie*. Cette « misère » n'étant bien entendu que le pseudo-hégélianisme et les platitudes économiques dont, d'après lui, se pare l'auteur ! Il s'en explique d'ailleurs, quelques jours seulement après avoir reçu l'ouvrage de Proudhon, dans une lettre du 28 décembre à une relation commune, l'émigré russe P.V. Annenkov qui lui avait demandé son avis (Pléiade, *Œuvres I*, pp. 1437, sq.).

Rédigé au cours de l'hiver 1847, en français pour mieux atteindre son but, le livre de Marx est publié en juin de la même année, simultanément à Paris et à Bruxelles. C'est un travail relativement bref (178 pages dans l'édition originale) qui, selon un procédé éprouvé, ne s'attaque qu'aux aspects contestables, en évitant de parler de ce que l'œuvre critiquée avait de réellement novateur. L'épigraphe de cette diatribe assez souvent obscure est ce qui en est resté de plus célèbre par sa malignité soigneusement calculée : « *M. Proudhon a le malheur d'être singulièrement méconnu en Europe. En France, il a le droit d'être mauvais économiste, parce qu'il passe pour être bon philosophe allemand. En Allemagne, il a le droit d'être mauvais philosophe, parce qu'il passe pour être économiste français des plus forts. Nous, en notre qualité d'Allemand et d'économiste à la fois, nous avons voulu protester contre cette double erreur* ».

Lettre de K. Marx, Philippe Gigot et F. Engels à Proudhon datée du 5 mai 1846, dans laquelle se trouve le post-scriptum dénonçant le proudhonien allemand Karl Grün (1817-1887).

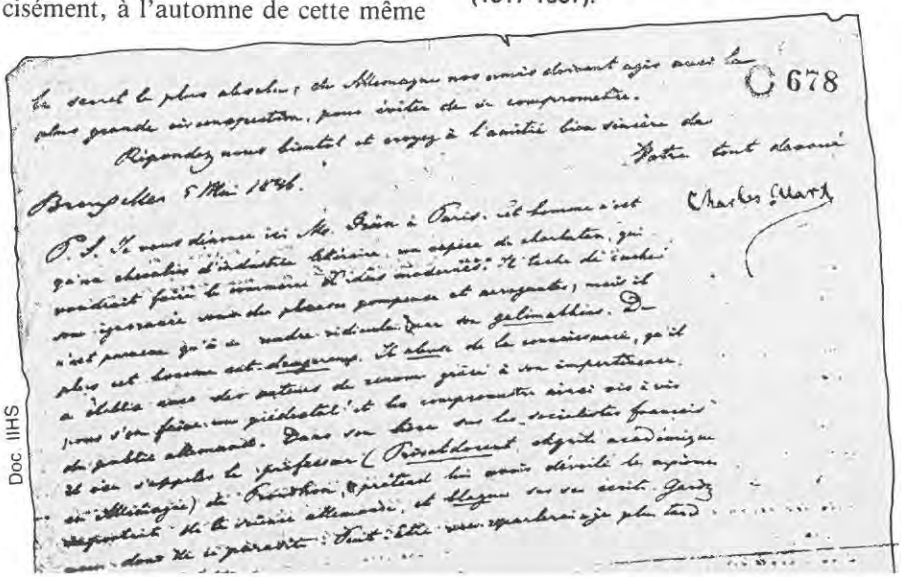

678

Bruxelles 5 Mai 1846.

Charles Marx

Doc IIHS

Le premier chapitre du livre de Proudhon, intitulé « De la science économique », est entièrement passé sous silence. Et pour cause, puisque l'argumentation en ayant été largement empruntée par Marx, celui-ci aurait pu la contresigner. Lui-même économiste de très fraîche date, — mais sa capacité d'absorption était immense — prétend d'emblée démolir à coup de citations souvent tronquées, voire inexactes, la théorie de la valeur présentée par Proudhon. Elle est qualifiée lourdement d'« *acte de transsubstantiation* », le propos de l'auteur étant surtout de ridiculiser une prétendue inspiration religieuse, « providentialiste », dans les démonstrations proudhoniennes.

En dépit de cette malveillance constante certaines objections portent néanmoins. Notamment contre le schématisme dialectique, les raccourcis parfois harsardeux et une perspective d'ensemble qui peut apparaître comme excessivement individualiste. De toute façon ces contestations n'ont plus guère qu'un intérêt historique, aussi bien en ce qui concerne la théorie économique de Proudhon que de celle de Marx.

Plus intéressante pour nous est la discussion concernant l'hégélianisme — ou, plutôt, le pseudo-hégélianisme — du Proudhon de ces années. Marx lui reproche véhémentement de n'avoir rien compris à Hegel, et donc de l'utiliser à tort et à travers. Convenons qu'il a raison sur ce point. Les *Contradictions* s'efforcent souvent maladroitement de faire entrer l'économie dans une dialectique qui l'a séduit en tant que moyen d'exposition mais qu'il n'a pas réellement assimilée. Bien plus : ce système réducteur est entièrement étranger au développement de sa pensée, comme lui-même ne tardera pas d'ailleurs à l'admettre. Ses antinomies s'inspirent en réalité de Kant. En cherchant sous une influence hégélienne non digérée à les concilier dans une synthèse supérieure, il donne l'impression d'aboutir à un « juste milieu » que pourtant tout en lui exècre, aussi bien au plan philosophique que pratique.

Evidemment à l'aise en ce domaine, Marx n'a pas de peine à triompher. Emporté par sa rage démonstratrice, il va cependant trop loin en reprochant à Proudhon de substituer à l'authentique synthèse une « *erreur composée* », se comportant par là en « *petit-bourgeois* ». La formule, on le sait assez, a fait florès chez ses disciples qui la répéteront à satiété sans même comprendre à quoi elle se rapporte exactement. Remarquons toutefois que l'hégélianisme de Marx, à propos duquel sont données si péremptoirement des leçons à Proudhon, est alors lui-même en pleine crise. Comme l'a montré Henri Lefebvre, il a à cette époque tout à fait rompu avec la dialectique, pour adopter une sorte de positivisme. Le retour à Hegel « *remis sur pieds* » ne se fera que beaucoup plus tard, entre 1857 et 1859, à l'époque de l'*Introduction à la critique de l'économie politique* .

« Marx est le ténia du socialisme. »

De fait *Misère de la philosophie* est entièrement inspirée par la conversion récente de l'auteur au communisme. Sa condamnation matérialiste de l'aliénation est même précisément la cause de son rejet du spiritualisme hégélien qui, selon lui, finissait par tout justifier. Or on constate non sans amusement qu'à peu près à l'époque où Marx reviendra à Hegel, Proudhon discerne enfin dans la *Phénoménologie de l'esprit* cet inacceptable fatalisme : « *(...) les idées de Hegel ne sont autre chose que la description de l'organisme intellectuel qui gouverne l'homme et la nature, de même que sa liberté n'est autre que la force aveugle qui pousse cet organisme. (...) Non, il n'y a point de rôle pour la liberté dans le système de Hegel, partant point de progrès* ». (*Justice*, II, pp. 500-501.)

En conclusion la riposte de Marx aux *Contradictions* reprend et amplifie l'accusation infâmante (pour l'auteur) d'idéalisme, en raison de ses réserves à l'égard des grèves ouvrières, jugées par lui anti-économiques. Dès ce moment Marx prophétise au contraire le proche avènement de la société sans classes que doit engendrer l'insurrection simultanée des travailleurs de tous les pays. Thèse qu'une année plus tard le *Manifeste* s'efforcera (vainement, puisque nul n'en a eu connaissance sur le moment) de répandre et de faire appliquer. Proudhon y est rejeté parmi « *les socialistes bourgeois et réactionnaires* ». Chacun reste libre de juger quel est, des deux, le plus idéaliste et le plus réactionnaire.

Comme la brochure de 1848, *Misère de la philosophie* est passée à sa parution complètement inaperçue. Le livre n'aura de retentissement qu'un demi-siècle plus tard quand il sera réimprimé en 1896, alors que l'influence de l'œuvre de Proudhon était déjà sur le déclin et que, d'ailleurs, une bonne part des *Contradictions* avait été modifiée par les œuvres ultérieures. Mais, des accusations marxiennes, demeurera un relent d'anathème pour trahison de classe dont subsistent jusqu'à aujourd'hui plus que des traces.

On s'est souvent demandé pourquoi l'attaque marxienne était restée sans réponse, surtout de la part d'un homme que la polémique n'effrayait guère. Les disciples de Marx en ont conclu qu'elle était sans réplique. Du moins les plus intéressantes de ses objections eussent justifié un véritable débat.

Proudhon semble effectivement avoir médité une riposte. Nous ignorons les motifs de son revirement mais ils se perçoivent assez aisément. L'absence totale d'écho rencontré par les pages laborieuses de Marx justifient que leur destinataire ait jugé inopportun de leur en fournir un. De plus, depuis l'ultime correspondance de 1846, le Français ne pouvait qu'être méfiant à l'égard de l'esprit vindicatif de son censeur. Il n'avait pas été en mesure d'apprécier la puissance intellectuelle de celui-ci mais pensait avoir eu la preuve d'une médiocrité morale pour lui rédhibitoire. De toute façon le temps aurait manqué pour rédiger une réfutation de quelque ampleur.

La diatribe de Marx, qu'il n'avait pas eu la courtoisie d'envoyer lui-même, n'est en effet parvenue à la connaissance de Proudhon qu'à l'automne 1847, alors qu'il s'apprêtait à passer plusieurs semaines au chevet de sa mère à l'agonie. Souci de bien autre poids pour ce fils exemplaire. La

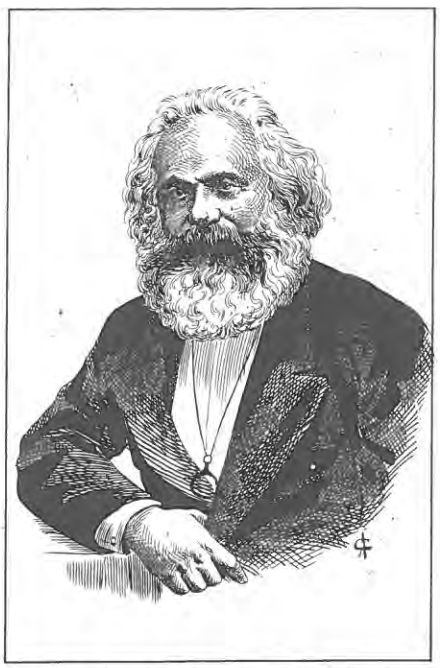

Doc. Heiner Becker

K. Marx, dessin à la plume de Colombar.

mort venue, laissant Pierre-Joseph dans un accablement extrême, ce fut le départ pour Paris et la fièvre précédant les journées de 1848, puis le tourbillon même de cette révolution. Les misères purement philosophiques étaient bien oubliées...

Des réactions proudhoniennes nous conservons toutefois la trace rageuse, sous forme d'annotations marginales sur l'ouvrage même de Marx ou de quelques rares passages des *Carnets* et de la *Correspondance*. Ce livre est « *un tissu de grossièretés, de calomnies, de falsifications, de plagiats* », écrit-il le 19 septembre à son éditeur Guillaumin (*Cor.*, II p. 268). Tout est dit dans cette appréciation globale. Les remarques faites en marge (3) la justifient dans le détail : « *Absurde... Faux... Bavardage...* », s'exclame Proudhon en relevant ligne par ligne soit les erreurs flagrantes de son contradicteur, soit les contresens de mauvaise foi, soit même les points de convergence délibérément dissimulés. A plusieurs reprises est indiqué ce qui paraît être aux yeux du destinataire la raison profonde de l'agression : « *Le véritable sens de l'ouvrage de Marx, c'est qu'il a regret que partout j'aie pensé comme lui, et que je l'aie dit avant lui... En vérité Marx est jaloux* ». Enfin, revenant sur tout cela peut-être au cours d'une insomnie, Proudhon confie à son carnet la célèbre apostrophe : « *Marx est le ténia du socialisme* » (23 septembre 1847).

Le trait, isolé, est demeuré aussi célèbre que ceux auxquels il fait pendant. Mais on risque, comme pour les allégations de Marx, d'y voir une injure gratuite. En réalité Proudhon, même s'il est indigné, exprime une opinion précise : que Marx s'est contenté de piller chez d'autres, notamment Saint-Simon et lui-même, des idées qu'en authentique parasite il présente comme siennes.

Aujourd'hui une telle supposition paraît aussi disproportionnée — donc insignifiante — que celles qui l'ont provoquée. On peut rendre responsable l'auteur de *Das Kapital* de bien des choses, sauf de n'avoir rien découvert. Pourtant replaçons-nous à la date où cela fut écrit et la perspective change. Pour ce qui est de la théorie socialiste en tout cas, et de l'économie en général, il est exact que le Marx de cette époque n'est encore qu'un épigone, plus doué pour habiller d'un vêtement pédant les découvertes d'autrui (non sans les avoir préalablement dénigrées) que pour tirer de son fonds une proposition nouvelle.

S'agissant de l'œuvre alors publiée de Proudhon, Marx lui-même avait reconnu qu'à tout le moins la critique radicale de la propriété fut une illumination dans le cheminement de sa génération et le sien propre. Pourtant, gêné peut-être d'en avoir déjà trop dit, il dissimule d'avoir également puisé dans le *Premier Mémoire* le concept clé de « plus-value », appelé chez Proudhon « *erreur de compte* » (*Prem. Mém.*, pp. 212, sq et 239-241). C'est la théorie maintenant classique mais alors toute neuve de la « force collective », ajoutant à la productivité du travail un surplus social qui, au lieu de revenir à la collectivité dont il vient, est confisqué par l'entrepreneur. Fondement objectif, et non plus seulement sentimental, de la lutte révolutionnaire.

Doc. Heiner Becker

Ferdinand Lassalle (1825-1864), un des fondateurs de la social-démocratie allemande.

De même les ouvrages marxistes et bien d'autres inspirés directement ou non par eux n'ont jamais précisé que le terme « socialisme scientifique » — tenu par Marx et ses suiveurs pour le passage éblouissant qui sépare le socialisme des « utopistes » de celui de l'avenir — se trouve dans ce même mémoire (p. 339), décidément inépuisable. Enfin, à se limiter aux aspects essentiels, c'est dans la *Création de l'Ordre* (1843) et non dans le *Capital* que l'on rencontre cette intuition assurément géniale que le travail, non l'idée abstraite du changement, est la seule « *force créatrice révolutionnaire* ». Ce n'est pas autre chose que la « *praxis* » sociale que Marx s'enorgueillira d'avoir découverte et qu'Engels, non sans l'avoir fortement banalisée, popularisera hélas ! sous le vocable de « matérialisme historique ».

On n'en finirait pas de détailler ces emprunts, dont il n'y aurait d'ailleurs qu'à se féliciter à condition de les tenir ouvertement pour le bien commun de la pensée. Au-delà des filiations avérées et des appropriations dérisoires, tout esprit de bonne foi ne peut qu'être frappé par la convergence des recherches et souvent des découvertes caractérisant toute époque, celle qui nous occupe particulièrement. Comment ne pas être frappé, entre dix exemples, par la grande ressemblance entre l'« *anarchie positive* » de Proudhon et la « *société sans classes* » de Marx, l'une et l'autre affirmant le dépérissement final de l'État, fondement des inégalités ? Néanmoins, outre que le marxisme ultérieur paraîtra oublier cet antiétatisme, l'affirmation sous-jacente d'une fin dialectique de l'Histoire le sépare radicalement de Proudhon pour qui les contradictions inhérentes à la vie ne disparaîtront jamais. De même sa conception de la Science et du Progrès affirme leur inachèvement constitutif, alors que Marx les absolutise en tendant vers une forme particulièrement rigide de scientisme.

En dépit de ces profondes différences, à partir d'une visée initialement commune, ce qui rapproche le plus les deux grands révolutionnaires est leur commune philosophie de l'action, s'opposant au primat de l'être des doctrines classiques. La XIe thèse sur Feuerbach, justement célèbre en ce qu'elle marque le début d'une ère nouvelle de la pensée, proclame : « *Jusqu'à présent les philosophes se sont contentés d'interpréter le monde, il s'agit maintenant de le changer* ». Elle fait écho à la formule « *l'idée naît de l'action... et doit revenir à l'action* » (*Justice*, III, p. 69) et à tant d'autres disséminées dans l'œuvre proudhonienne, sans qu'il soit nécessaire de parler ici d'influence. Proudhonisme et marxisme en déduiront, au rebours de tous les réformismes octroyés et par là inacceptables, que la libération des travailleurs ne peut être que l'œuvre des travailleurs eux-mêmes, comme d'ailleurs celle des hommes en général. De ce point de vue il n'y a pas entre eux de différence essentielle. Et c'est bien ce qui enrageait Marx.

L'un et l'autre courant ne sont donc séparés ni par leur orientation première ni même par la divergence de leurs analyses, quelle que soit l'importance de ces dernières. Leur opposition radicale, traduite par l'antagonisme des caractères, se trouve dans la conception même de l'homme et de sa présence au monde.

Du côté proudhonien, c'est la Justice qui est la valeur suprême. Bien que Proudhon affirme son immanence, elle

n'en transcende pas moins toute expérience historique : pour lui le droit prime le fait, la liberté de la personne est la mesure des choses. Marx, au contraire, se situe pleinement dans l'absolu de l'immanence, qui est même le seul absolu échappant à la contradiction dialectique. Dès lors il n'y a donc de valeur *que* dans l'Histoire, c'est-à-dire en fin de compte dans les rapports de production. Le droit et le fait sont identiques, les choses mesurent l'homme. Certe le jeune Marx, comme on l'a montré, était pétri de préoccupations éthiques. Mais son adhésion au communisme « scientifique » a été précisément le signe de leur abandon.

A cette pointe à la fois originelle et extrême, toute conciliation est impossible entre les deux philosophies. Pour l'une l'Histoire est un combat entre les forces du Bien et celle du Mal, un incessant dialogue entre les autonomies personnelles ou communautaires qui sont toujours libres de leur choix. Rien n'est sacré ni définitif ; tout peut et doit se résoudre dans l'équilibration des conflits. De l'autre côté, c'est l'histoire elle-même qui est sacralisée : elle ne connaît d'autre morale que l'implacable divinisation du fait.

La Première Internationale

Cela nous le savons aujourd'hui et en avons vu la confirmation par des preuves horrifiantes. Mais, au milieu du XIXe siècle, personne n'a pu en prendre conscience pour la simple raison que l'œuvre et même la personne de Marx sont encore inexistantes. Le socialisme de ces années est partagé entre de multiples courants, dont beaucoup relèvent de l'utopisme dans le sens marxien ou bien ne sont que les rejetons du jacobinisme de 1793. Au cours de l'explosion de 1848, ces tendances — dont la plupart n'étaient que des chapelles — se déchirent entre elles pour le plus grand profit de l'ordre bourgeois auquel la population française demeure, au fond d'elle-même, solidement attachée. Le nouvel Empire va bientôt tirer parti de ce consentement majoritaire pour s'imposer.

Proudhon est célèbre, mais seul contre tous. Ses propositions ne sont guère comprises, même de ceux qui croient les approuver. Sur cette addition de malentendus il n'en devient pas moins le symbole, haï ou respecté, de l'irréductibilité révolutionnaire. Contrairement à beaucoup, l'opposition au prince-président n'est pas à ses yeux le *nec plus ultra* de la résistance. Bien qu'elle soit payée dans son cas de l'emprisonnement, alors que nombre de chefs républicains se sont soumis ou réfugiés dans l'exil. Lui reste pour se battre sur place. Ce qui lui vaut un prestige non recherché mais unique auprès de la petite phalange qui ne se reconnaît ni dans les massacreurs des journées de juin ni dans le régime qui leur a logiquement fait suite.

Les premiers efforts de constitution d'un mouvement ouvrier autonome, à partir de cette tension ambiguë, se réclament donc pour ainsi dire instinctivement de l'auteur des *Confessions d'un révolutionnaire* (1849) dont la lucidité sans concessions a eu un énorme retentissement. C'est en ce sens que l'on peut dire « proudhoniens » le modéré Tolain et ses quelques compagnons lorsque, en 1862, ils acceptent de former une délégation ouvrière à l'Exposition de Londres, voyage qui se renouvellera l'année suivante. En est sortie, d'une façon presque fortuite l'Association internationale des travailleurs. Elle doit certes beaucoup à Marx personnellement, qui s'est affairé dans la coulisse pour la susciter et en rédigea l'*Adresse inaugurale*. Ce qui ne signifie nullement qu'elle soit marxiste, comme lui-même le reconnaîtra — sans bienveillance — en confiant quelques années plus tard à son ami Kugelmann (lettre du 9 novembre 1866) que les délégués de Paris étaient entièrement à cette époque sous l'emprise de ces « *vieilleries* » qui ont nom « *liberté, antigouvernementalisme ou individualisme antiautoritaire* ». Cela pour conclure que « *Proudhon a fait un mal énorme* », qu'il se propose d'extirper. Ce qui sera fait.

Les premiers congrès de l'Internationale attestent l'emprise des idées proudhoniennes, confirmée par Guillaume, J.L. Puech et tous les autres historiens du mouvement, qui s'étend à toutes les délégations de langue française et au-delà. Ce n'est pas avant le congrès de Bâle (1869) que Marx et ses rares affidés rencontreront une autre bête noire, en la personne de Bakounine. Celui-ci doit d'ailleurs énormément aux idées proudhoniennes, tout en professant une grande admiration pour Marx qui la lui rend si mal. La forte tendance du « communisme antiautoritaire », qui s'affirme autour du Belge César de Paepe et du Français Varlin, est un composé de ces deux courants anarchistes. Le marxisme en tant que tel est toujours absent : seule la personnalité dominatrice de l'homme, on peut même dire de l'agitateur, joue un rôle dans l'Association. Encore s'y voit-elle à plusieurs reprises contestée.

A ce moment Proudhon est mort depuis quatre ans, laissant à la publication posthume ce chef-d'œuvre qui

Nr. 18. Der Social-Dem Organ des Allgemeinen deutschen Arbeiter- Redigirt von J. B. v. Hofstetten und J. B. v. Berlin, den 5. Februar.

Das Ministerium Bismarck. II.

Nr. 17. Der Social-Dem Organ des Allgemeinen deutschen Arb Redigirt von J. B. v. Hofstetten und J. Berlin, den 3. Febr

Politischer Theil.

Deutschland.

va avoir un impact si profond sur une grande partie du mouvement ouvrier jusqu'à la guerre de 1914 : *De la capacité politique des classes ouvrières* (1865) (4). La disparition de son auteur a été pour Marx l'occasion de s'exprimer à nouveau sur lui, dans une lettre à J.B. von Schweitzer, éditeur du *Social-Demokrat*, écrite à la demande de celui-ci et publiée dans trois numéros consécutifs du journal, les 1er, 3 et 5 février 1865 (texte intégral dans le tome I des *Œuvres* de la Pléiade, pp. 1451 sq.).

Sous couvert de nécrologie, un hommage déjà non dépourvu d'animosité est encore rendu à *Qu'est-ce que la Propriété ?*, suivi d'un rappel des rapports personnels entre les deux écrivains et de leur querelle de 1846-1847. Puis Marx se livre à un éreintement en règle de tous les ouvrages de Proudhon qui sont venus ensuite. Il y ajoute des accusations qui se veulent particulièrement blessantes, celle d'avoir « flirté » avec Louis Bonaparte (elle ne sera pas oubliée) et, dans la brochure sur la Pologne, de s'être mis cyniquement quoiqu'en « *parfait crétin* » au service du tsar.

Dans son ensemble l'œuvre est plus que jamais jugée comme étant « *le code du socialisme tel que le conçoit le petit-bourgeois* », l'auteur ajoutant avec une feinte indulgence : « *c'est pourquoi... je n'ai jamais vociféré avec ceux qui lui reprochaient de "trahir" la révolution. Ce n'était pas sa faute si, mal compris dès l'abord des autres et de soi-même, il n'a pas répondu à des espérances que rien ne justifiait* ». Même la mort n'a pas désarmé une volonté d'occulter le rival plutôt que de le réfuter. Cette hargne, exprimée dans les mêmes termes stéréotypés, va devenir un article de foi de la postérité marxiste.

La Commune de Paris

Qu'on ne s'y trompe pas d'ailleurs. La vindicte de Marx contre Proudhon, communiquée à Engels avant de l'être à toute l'école, n'est pas seulement celle d'un auteur persuadé de sa supériorité, comme le monde intellectuel en offre le commun spectacle. Elle traduit avant tout une ambition hégémonique du penseur allemand sur le mouvement socialiste en général, aux dépens de toute influence française.

Etrange attitude de la part d'un homme qui se réclamait si hautement de l'internationalisme, vivait en Angleterre et — ô dérision ! — verra deux de ses filles épouser des Français qu'il méprisait profondément en les traitant de « *ragamuffins* » (canailles) et de « *maquereaux* ». Pourtant les témoignages sont nombreux dans la correspondance et même l'œuvre publiée, qui révèlent une prévention dont le fondement plus culturel que patriotique n'en a pas moins un parfum de « pangermanisme ». Thèse qui a été soutenue par James Guillaume, avec excès sans doute mais non sans arguments. Il ne faut pas oublier que l'Europe baigne alors dans un climat de rivalités passionnelles, qui éclatera avec la fureur que l'on sait et de laquelle ceux mêmes qui croient la combattre ne sont pas à l'abri. Fait qui, soit dit en passant, apporte à la principale des thèses marxistes un curieux démenti.

Lorsqu'en 1870 éclate la guerre franco-allemande — pour des motifs et des enjeux dans lesquels la révolution n'avait évidemment rien à voir — voilà en effet quelle est la réaction intime de Marx, exprimée dans une lettre à son confident permanent : « *Les Français ont besoin d'être rossés. Si les Prussiens sont victorieux, la centralisation du pouvoir de l'Etat sera utile à la centralisation de la classe ouvrière allemande. La prépondérance allemande, en outre, transportera le centre de gravité du mouvement européen de France en Allemagne (...). La prépondérance sur le théâtre du monde du prolétariat allemand sur le prolétariat français serait en même temps la prépondérance de notre théorie sur celle de Proudhon* » (*Lettres à Engels*, tome IV, p. 339).

Impossible d'être plus clair. La défaite de l'Empire bonapartiste comble l'auteur de cette prophétie, ce qui se conçoit. Moins attendu est qu'il se répand également en sarcasmes à l'encontre de la Commune de Paris, aventure irréaliste assurément mais qui eut dû inspirer du respect à tout révolutionnaire digne de ce nom. La raison en est, outre son hostilité à tout ce qui est français, que Marx est au début mal informé sur l'insurrection. Au surplus elle ne compte dans ses rangs qu'un seul de ses partisans, le réfugié hongrois Frankel, ce qui le prive de toute chance d'y jouer — fût-ce indirectement — un rôle. Dès lors l'événement ne l'intéresse pas.

On a beaucoup dit que la Commune a été proudhonienne, affirmation largement excessive. Aussi bien en ce qui concerne ses acteurs — conglomérat de toutes les tendances, y compris les

Nr. 16. Der Social-Demokrat. 1865.

Organ des Allgemeinen deutschen Arbeiter-Vereins.

Redigirt von J. B. v. Hofstetten und J. B. v. Schweitzer.

Berlin, den 1. Februar.

Doc. IIHS

meilleure efficacité électorale. Dans les mêmes années les traductions françaises des principaux ouvrages marxistes, dont les premières éditions avaient été confidentielles, commencent à connaître le succès.

En Allemagne, W. Liebnecht et August Bebel ont fondé, dès 1869, le Parti ouvrier social-démocrate, dont le programme composite — dit « de Gotha » — fut durement critiqué par Marx dans un écrit longtemps caché par les intéressés. Les fondateurs de la social-démocratie allemande sont en effet déférents à son égard, tout en se trouvant souvent en difficulté avec lui. Après des débuts ardemment révolutionnaires ils s'installeront dans le régime bismarckien, en s'efforçant de lui arracher sous la pression des masses le maximum de concessions. Cette interprétation réformiste éclate après la mort de Marx (en 1883) avec la crise du « révisionnisme » ouverte par Eduard Bernstein.

Doc. Heiner Becker

August Bebel (1840-1913), socialiste allemand.

Celui-ci, personnage considérable, ami d'Engels et son exécuteur testamentaire, éprouve en effet de plus en plus de doutes quant au caractère scientifique des prédictions du *Capital*. Il tend vers un socialisme moral de type kantien qui n'est pas tellement éloigné de Proudhon, dont l'œuvre lui est d'ailleurs connue et qu'il cite avec estime. C'est à peu près en France la position de Jean Jaurès qui, bien qu'ayant souscrit après une lente évolution à une partie du marxisme, maintiendra toujours le fondement éthique du socialisme et donc sa dette pour l'auteur de la *Capacité*. Bon connaisseur des deux courants de pensée Georges Sorel fera état, en 1907, de la « *décomposition du marxisme* » dans une étude qui porte ce titre et souligne la dualité entre l'évolutionnisme de Marx et ses aspects « *conspirateur et terroriste* ».

En Russie se développe une version intermédiaire, sous l'impulsion de Georges Plekhanov qui s'opposait à la tradition populiste des Narodnik tenue par Marx en estime depuis que ce groupe avait assuré la première traduction russe de ses œuvres. Tout concourait à le persuader que l'état encore féodal de l'empire tsariste ne le conduirait au socialisme que par un très lent cheminement et après que la révolution se fut imposée en Occident, lorsque le capitalisme serait enfin « *tombé comme un fruit mûr* ».

On sait ce qui est en fait arrivé. Dans les dernières années du siècle un garçon russe de petite noblesse, Vladimir Oulianov, que l'exécution d'un frère très cher a bouleversé, jure de le venger. La lecture de Plekhanov le convainc que le marxisme est la seule méthode efficace, tandis que les complots traditionnels sont condamnés à l'échec. Il se lance alors dans l'action avec une ardeur et une autorité sans pareilles. Entre les deux doctrines prêtées à Marx — dont personne n'a jamais su s'il préconise la saisie insurrectionnelle de l'appareil d'Etat ou sa conquête démocratique —, le révolutionnaire professionnel qui se fait dès lors appeler Lénine a tranché.

Certes son pays ne connaît ni concentration industrielle ni structures politiques favorables, selon les principes même du marxisme. Peu importe : ce qui compte c'est le but, non les voies. L'objectif auquel tout est subordonné est la conquête du pouvoir. Ensuite... on verra. Ce que Lénine dit avoir retenu de Marx est que « *la conception scientifique de la dictature ne signifie pas autre chose qu'un pouvoir qui n'est limité par aucune loi, qui n'est entravé par aucune règle, qui s'appuie directement sur la violence* » (*Œuvres complètes*, tome XVII, édition de 1924, p. 361). La divine surprise de l'histoire va lui offrir, tel un marchepied, le désastre militaire qui lui permettra d'y accéder.

En octobre 1917 une poignée de bolcheviks ne voulant qu'une chose et prêts à tout pour l'obtenir bousculent sans peine l'impuissance social-démocrate. A partir de là, toute la suite est inscrite comme le germe dans l'œuf. C'est le succès qui fournit la preuve de la théorie. Fasciné par la révolution russe, le mouvement ouvrier mondial n'a plus d'yeux que pour elle. En la suivant aveuglément les uns croient prendre leur billet pour la victoire, tandis que les autres se séparent ou se divisent à son seul propos. Tout le reste ne compte plus. De sorte que lorsque le mirage se sera évanoui, on ne verra que le vide.

Doc. Heiner Becker

Wilhelm Liebknecht (1826-1900), père de Karl Liebknecht, fondateur avec Bebel du Parti social-démocrate allemand.

L'inspiration proudhonienne qui, jusqu'à cette tragédie, avait encore fécondé le syndicalisme des Bourses du travail et de la Charte d'Amiens, a été elle-même emportée par le raz-de-marée. En se retirant, après plus d'un demi-siècle de glaciation, il ne laisse qu'un champ de ruines, sous lesquels gisent des millions de victimes. L'excommunication de toutes les différences, dont devait surgir l'homme nouveau, fait place à une recherche désespérée de l'affirmation et du dialogue. Alors recommence à se poser l'unique question révolutionnaire : est-ce la puissance qui compte ou la justice ?

Entre l'une ou l'autre réponse, le choix reste toujours ouvert. A nous de décider.

Bernard Voyenne

(1) *Celui qui écrit sur la politique, l'économie sociale, et en général sur des matières non spécialement littéraires ou scientifiques (NDR).*
(2) *P.-J. Proudhon,* Système des contradictions économiques ou Philosophie de la misère, *et K. Marx,* Misère de la philosophie, *3 vol. (textes intégraux), éd. du gr. Fresnes-Antony (FA), 1983 (NDR).*
(3) Philosophie de la misère *et* Misère de la philosophie, *op. cit. Signalons que cette édition de l'ouvrage de K. Marx comporte les annotations de l'exemplaire que possédait Proudhon (NDR).*
(4) *P.-J. Proudhon,* De la capacité politique des classes ouvrières, *2 vol., éd. du Monde libertaire, 1977 (NDR).*

moins définies — que ses actes et ses rêves, elle est plus proche de Blanqui, l'éternel insurgé, que de quiconque. Néanmoins, dans la mesure où elle a formulé un projet global (principalement dans le *Manifeste*), celui-ci a été généralement le fait de proudhoniens. Même en donnant à cette étiquette son sens le plus large, ils étaient loin d'être en majorité dans le comité central mais ce furent à peu près les seuls à tenter de donner, envers et contre tout, valeur d'exemple.

Ce qui est certain est que la Commune ne fut en rien marxiste. Tardivement et hâtivement, Marx a tenté d'effacer sa bévue initiale en exaltant l'insurrection dans la brochure *La Guerre civile en France*. Comme par hasard c'est celui de ses écrits qui fait entendre le son le plus proudhonien ! Jamais on n'avait lu, ni ne relira, sous sa plume cette considération pour des gens naguère vilipendés, cette ferveur communaliste, cette exaltation de « *l'autogouvernement des producteurs* ». Au point de puiser dans cet événement imprévisible l'idée de la dictature du prolétariat. Elle fera fortune sans pourtant jamais s'insérer vraiment dans le déterminisme économique qui est, selon l'auteur lui-même, la condition nécessaire de la révolution.

Quoi qu'il en soit, ainsi que Marx l'avait désiré et qu'Engels l'écrira à la fin du siècle avec une sorte de jubilation, la Commune a été « *le tombeau de l'école proudhonienne du socialisme* » (préface à la réédition, en 1891, de la *Guerre civile*). Non pas tant à cause de son échec qu'en vertu d'un facteur quasi mécanique. La mort, la déportation ou seulement le dégoût vont écarter pendant des années de l'Internationale et de l'action en général non seulement les proudhoniens mais l'élite des ouvriers français. Les absents ont toujours tort.

A Bâle, en 1872, Marx sorti de l'ombre fait éliminer Bakounine, dont la stature le gêne presque autant que celle du rival disparu. Le grand Russe a en plus le défaut d'être vivant et diablement influent auprès de ceux qui vont former, quelques années plus tard, l'Internationale anarchiste. Pour l'heure, n'étant parvenu qu'à s'assurer une majorité au conseil général sans dominer entièrement l'organisation, les marxistes font dans un premier temps transférer le siège aux Etats-Unis, aussi loin que possible du centre de gravité révolutionnaire. Cela avant et afin de la dissoudre purement et simplement, pour en créer une deuxième dont ils disposeront sans partage. Une époque est close.

Dès lors le dispositif de la suprématie est en place. Au lieu du foisonnement, certes préjudiciable (« *infantile* » dira Lénine) du mouvement ouvrier français et international, un très petit nombre d'hommes sont en position d'imposer une doctrine unique, une direction unique, la certitude de gagner parce qu'ils détiennent la vérité. Quelle force !

L'emprise de Marx, le caractère impressionnant d'une œuvre que l'on n'avait pas besoin d'avoir lue pour la révérer, la phraséologie même y sont à coup sûr pour beaucoup. La volonté de puissance et le goût des intrigues, le sens politique des chefs du mouvement ont joué un rôle presque égal. En Allemagne d'abord, particulièrement apte à le recevoir, puis dans toute l'Europe, le marxisme tisse sa toile à partir des années 1880. Vieillissant, le théoricien si longtemps et à son grand dam méconnu fait désormais figure d'oracle. Ses écrits demeureront inachevés, empêtrés dans le perfectionnisme et d'insurmontables difficultés internes. L'action dominatrice ne s'en exerce pas moins, allant jusqu'à tirer des lacunes de la pensée un surcroît d'influence.

Le marxisme puise aussi dans le climat de l'époque une grande partie de sa force ascensionnelle. D'une part il possède l'*aura* de la science, qui plus est de la science allemande. Comme dans tant d'autres disciplines, elle assure du succès ceux qui ont assimilé ses méthodes et les appliquent à la lettre. D'autre part, il profite de la montée des grand Etats industriels et militaires. Cette doctrine anti-impérialiste se modèle sur l'impérialisme. Elle s'harmonise à la fois avec les grandes concentrations urbaines et avec les corps de batailles qui se constituent en vue d'une puissance de feu maximum,

Doc. Heiner Becker

Friedrich Engels (1820-1895).

les uns et les autres se réclamant d'une même forme de rationalité poussée à l'extrême. L'esprit prussien, avant celui de Ford, est mis au service de la révolution.

Les ingrédients ont beau être réunis, il faudra tout de même un demi-siècle et un imprévisible accident de l'histoire pour que le succès — si l'on peut dire — soit acquis. En Allemagne, la social-démocratie bismarckienne s'est rapidement détachée du romantisme de Lassalle. La France est plus coriace à digérer. Le vieil esprit libertaire, incarné par Proudhon, mettra plus longtemps pour être dominé sans jamais disparaître. Dans leur ensemble les pays latins, rebelles à l'embrigadement, résistent mieux au virus. De même, en dépit de la version officielle imposée ensuite, la Russie que sa religiosité profonde et ses malheurs précipiteront d'un extrême dans l'autre.

Avant même que l'amnistie ait fait rentrer les proscrits de la Commune, le mouvement ouvrier français s'était reconstitué, sur des bases à vrai dire si timides qu'il ne pouvait répondre aux nécessités du temps. La semaine sanglante paraît avoir relégué Proudhon dans une époque révolue. Non que ses ouvrages soient tombés dans l'oubli, loin s'en faut, mais désormais leur influence va davantage s'exercer sur les milieux républicains avancés, ou d'autres plus inattendus, que dans le prolétariat.

En même temps que le retour à la liberté politique, les démons de l'esprit de chapelle se sont réveillés. Chaque chef d'école, ou qui se proclame tel, tente d'imposer son nom à un groupuscule lui appartenant en exclusivité. Un militant-né, Jules Guesde, se désole de ces rivalités. Journaliste dans le Midi à la fin de l'Empire, condamné puis contraint à l'exil pour avoir défendu la Commune, il a été en Suisse proche de ces « jurassiens » de la postérité de Proudhon et dans la mouvance de Bakounine, très hostile alors aux intrigues menées par les agents de Marx au sein de l'Internationale. Puis il a évolué vers le communisme, appelé par lui « collectivisme », se persuadant que seul un parti unifié et fortement discipliné peut conduire à la conquête du pouvoir.

Cette conviction le fait se tourner vers Marx dont, bien que n'en ayant encore rien lu (sauf le *Manifeste*, réédité en 1872), Guesde n'ignore pas que sa stratégie se résume dans la formation d'un puissant parti des travailleurs. En ayant avec quelques autres jeté les bases en France, il fait le voyage de Londres pour écrire sous la dictée du grand théoricien un programme d'ailleurs aussitôt remanié en vue d'une

De la Justice...

Moraliste et philosophe, Proudhon s'attaque à ce qui constitue l'élément essentiel de toute société humaine : le droit. Quel est son fondement ? Dieu, les hommes... Texte de réflexion certes, mais aussi plaidoyer et ouvrage polémique écrit par un autodidacte qui veut faire raisonner le peuple.

L'OUVRAGE *De la Justice dans la Révolution et dans l'Eglise* constitue sans nul doute le centre de l'œuvre proudhonienne. Vaste somme qui contient tous les grands thèmes déjà traités ou esquissés, et ceux qui seront élaborés ultérieurement. C'est la grande œuvre de la maturité : Proudhon a près de 50 ans lorsque l'ouvrage paraît en 1858 ; il est depuis longtemps célèbre, écouté et craint, admiré et détesté ; et l'ouvrage annoncé est attendu comme un événement.

Mais la maturité de Proudhon est celle du lutteur autant que celle du penseur : c'est le polémiste qui s'avance et se découvre, avec une puissance parfois confondante, une liberté de parole qu'il revendique comme un droit inaliénable acquis en 1789 et qu'il utilise avec jubilation. L'écriture aussi porte la marque de cette liberté exaltante : elle est en rupture avec tous les académismes et s'autorise tous les styles, tous les tons, toutes les formes.

Il s'agit aussi d'un des grands livres du milieu du XIXe siècle, car il pose dans toute son ampleur et sa complexité l'un des problèmes fondamentaux légués par la Révolution française. Ce problème, visé très directement par Proudhon, c'est celui d'une justice sociale qui a perdu son fondement et son origine de droit divin, et qui dorénavant est réputée s'enraciner dans le droit humain et en même temps fonder ce droit ; et cela à partir du premier texte fondateur, à savoir la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.*

Doc. Heiner Becker

P.-J. Proudhon, d'après une photo de Reutlinger, prise en 1863.

De la raison théologique à la raison juridique

Le prologue de la première édition de *De la Justice* (Paris, éd. Garnier, 1858) annonce par toute une série de formulations la vision d'ensemble du projet. « *Ce livre,* écrit Proudhon (éd. 1858, tome I, p. 43), *sera un simple commentaire... de la* Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, *espèce de canevas d'une philosophie de la révolution.* »

Par révolution Proudhon entend ici, comme dans le titre de l'ouvrage d'ailleurs, au sens le plus large, l'époque nouvelle qui a surgi à partir des événements de 1789. Période nouvelle de l'histoire humaine, iné-

dite, et dont l'idée est encore peu ou mal comprise. Il s'agit de l'expliciter, cette idée, et de la suivre dans toutes ses implications. L'ambition de Proudhon est d'en faire « *l'exégèse* » pour reprendre son expression.

Deux principes se disputent le monde, en fait depuis la nuit des temps, mais visibles et au grand jour depuis la Révolution française. Suivons le texte de Proudhon, dans le prologue (tome I). D'un côté le principe religieux : « *A toutes les époques de l'histoire, antérieurement à la promulgation du christianisme et depuis sa promulgation, le genre humain a cru, d'un consentement unanime, que la société avait pour base nécessaire la religion ; que la foi théologale était la condition* sine qua non *de la vertu, et que toute* Justice *avait sa source et sa sanction dans la divinité* » (éd. 1858, tome I, p. 27).

Il faut donc l'avouer, écrit-il page 28 : « *il ne s'est pas rencontré jusqu'à ce jour de nation pour dire : je possède en moi la Justice ; je ferai mes mœurs ; je n'ai pas besoin pour cela de l'intervention d'un Etre suprême et je saurai me passer de religion* ». Et pourtant, cette voix-là n'a cessé de retentir sourdement à travers les siècles. La résistance à l'autorité divine est aussi ancienne que cette autorité même et la prétendue justice divine peut se lire aussi bien dans l'histoire comme l'arbitraire présidant à toutes les formes d'injustice. Et Proudhon d'affirmer avec audace : « *Ah, c'est que l'âme humaine, bien qu'elle se dise religieuse, ne croit en réalité qu'à son propre arbitre ; c'est qu'au fond, elle estime sa justice plus exacte et plus sûre que la justice de Dieu ; c'est qu'elle aspire à se gouverner elle-même, par sa propre vertu ; c'est qu'elle répugne à toute constitution d'Eglise, et que sa dévorante ambition est de marcher dans sa force et son autonomie* » (éd. 1858, tome I, p. 29).

Scène révolutionnaire de 1792.

Proudhon reprend la même question, mais va plus loin en formulant une hypothèse radicale : n'y aurait-il pas incompatibilité entre Religion et Justice, du point de vue de la société ? Il y a donc lieu de se demander « *si la raison théologique n'est pas la négation même de la raison juridique, et vice versa ; si, par conséquent, tandis que l'Eglise accuse la Révolution du scepticisme et de l'immoralité modernes, ce ne serait pas elle qui, par sa théologie, ayant obscurci de longue main les intelligences, aurait altéré en elles le sens du droit et produit la dissolution qui nous tue ?* » (éd. 1858, tome I, p. 31).

Qu'est-ce que la religion, qu'est-ce que la justice, que sont-elles l'une par rapport à l'autre ? Tel est le grand problème posé par Proudhon. Et voici sa thèse, affirmée hardiment dès le prologue : « *L'Etre transcendant, conçu et adoré comme auteur et soutien de la Justice, est la négation même de la Justice ; la religion et la morale, que le consentement des peuples a faites sœurs, sont hétérogènes et incompatibles. Il faut choisir entre la crainte de Dieu et la crainte du mal, entre le risque de la damnation et le risque de l'improbité* » (éd. 1858, tome I, p. 39).

« Il faut choisir entre la crainte de Dieu et la crainte du mal, entre le risque de la damnation et le risque de l'improbité. »

La justice est donc pour Proudhon toute humaine, rien qu'humaine. Toute autorité supérieure, hors d'atteinte, transcendante, fausse l'exercice de la justice. Il faut faire la guerre à l'absolu, à toutes les formes d'absolu. L'ambition de Proudhon est énorme, son audace formidable. Il le sait très bien. Il le sait si bien qu'il en demeure modeste. Le projet est démesuré. Il avoue donc avec lucidité :

« *J'ai cru que mon travail, quelque soin que j'y apportasse, ne pouvait être considéré que comme un appel ; que pour écrire la bible de la Révolution il ne fallait pas moins qu'un vaste concours d'intelligences, recommençant sur nouveaux frais le dépouillement de l'antiquité, du moyen âge et des temps modernes. J'en ai conclu que mon unique soin devait être de bien poser mes jalons, sûr que par la manière dont ils seraient posés et leurs résultats indiqués, l'histoire se révélant sous un nouveau jour montrerait comme en un panorama la pensée, la puissance et toutes les richesses de la Révolution* » (éd. 1858, tome I, p. 44).

La justice, faculté humaine

Proudhon va donc opposer terme à terme l'ordre selon l'Ancien Régime et celui, balbutiant de l'époque nouvelle, issu de la Révolution française. Ce qui revient à dire qu'il oppose transcendance et immanence, principe théologique et principe juridique, théocratie et démocratie, monarchie et « an-archie ». Avec cette difficulté majeure toujours présente, à savoir que le schéma ancien a une longue histoire dans laquelle on peut indéfiniment puiser, tandis que le schéma nouveau, issu de 1789, est à peine né, à peine visible et lisible dans la courte histoire (*« à peine l'âge d'homme »*, dira Proudhon) d'une cinquantaine d'années, sans tradition explicite, sans expérience réelle, si ce n'est celle de la résistance, de la fronde, de la révolte. Et avec cet obstacle supplémentaire que les principes nouveaux sont attaqués de toute part par les forces et les idées de la contre-révolution, à l'époque où Proudhon écrit.

Le pivot autour duquel Proudhon fait tourner toutes ses démonstrations et toutes ses oppositions, c'est donc la Justice. Car c'est elle qui a fondamentalement changé de légitimité à partir de 1789. Sous le régime de droit divin, la justice est distributive ; elle émane d'une autorité unique et absolue, et elle exige l'obéissance et la soumission. Sous le régime de droit humain, la justice devient commutative ; elle n'émane plus, toute faite et toute prête, d'une autorité absolue, non contestable et hors d'atteinte, qui la dispense à son gré et selon son bon plaisir. Elle se crée à partir de pôles multiples, à partir de forces et de points de vue divers, à partir d'intérêts antagonistes, qui s'affrontent, se confrontent et s'équilibrent. Elle n'exige plus l'obéissance et la soumission ; elle fait appel à la responsabilité et à la participation de chaque acteur concerné. La justice ainsi comprise fait apparaître du même coup l'existence du lien social. En effet, un être isolé, solitaire, n'aurait que faire de la justice. Celle-ci apparaît dès que l'homme se trouve face à un ou plusieurs de ses semblables. Elle se manifeste et se crée incessamment par un mouvement allant de l'un à l'autre, qu'il s'agisse d'individus, de groupes, de nations.

La Justice n'est donc pas d'abord une idée que l'on apprend, qui s'enseigne et que l'on applique ; c'est, selon Proudhon, une faculté humaine au même titre que la raison, le sentiment ou l'imagination. Pour qu'elle s'exerce, qu'elle se mette en branle, il faut en face d'un moi un autre moi, en face d'un groupe un autre groupe, et qu'un mouvement de reconnaissance mutuelle s'enclenche.

La pratique de la justice, en tant que manifestation d'une des facultés humaines, élimine donc l'absolu et constitue un barrage contre tous les absolutismes. Elle casse le schéma d'un ordre hiérarchisé et instaure le schéma transversal d'un système régi par l'échange, la mutualité et le fédéralisme.

Faire philosopher !

Dans la deuxième édition de *De la Justice dans la Révolution et dans l'Eglise,* considérablement remaniée et augmentée (Bruxelles, 1860), le prologue est remplacé par un autre texte introductif, qui porte le titre insolite et fort éloquent de : « Philosophie populaire - Programme ». Sorte de nouveau *Discours de la méthode* (Descartes y est invoqué à plusieurs reprises) où Proudhon affirme avec force qu'une philosophie issue des principes de 1789 ne dégagera pas seulement de nouvelles idées, mais encore de nouveaux interlocuteurs et de nouveaux intervenants, dans l'élaboration même et la pratique de la philosophie.

Depuis toujours, écrit Proudhon d'emblée, *« le peuple n'a jamais fait autre chose que prier et payer : nous croyons que le moment est venu de le faire philosopher »* (*De la Justice,* éd. Rivière, tome I, p. 187). Cette affirmation pouvait faire l'effet d'une provocation. Car selon une tradition d'école, fort ancienne, la philosophie était considérée comme la discipline noble par excellence, réservée à une élite savante, disposant de loisirs propices à la méditation, à l'investigation abstraite et à la production d'idées. Proudhon casse cette tradition en affirmant que le peuple non seulement ne doit plus être tenu à l'écart de cette discipline, mais qu'il est lui-même capable de philosophie. *« Nous allons même jusqu'à penser,* écrit-il, *que la philosophie peut se trouver tout entière dans cette partie essentielle de l'éducation populaire, le métier. »* (*De la Justice,* éd. Rivière, tome I, p. 189.)

La philosophie n'est pas une science, dit Proudhon, elle est le préliminaire de la science. Ce n'est pas une spécialité ; elle est l'affaire de tous. Le philosophe n'est pas un savant ; c'est un homme qui cherche, et qui ne sait pas encore. Qui cherche et qui n'a pas encore trouvé. Il peut se comparer à un navigateur, chargé de lever le plan d'une île, ou à un

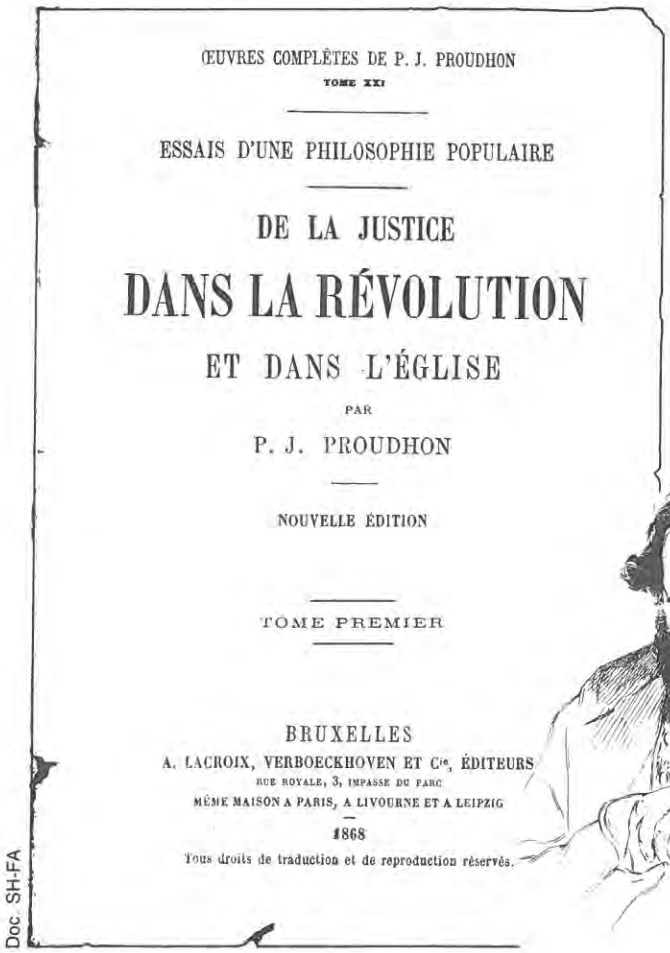
ŒUVRES COMPLÈTES DE P. J. PROUDHON
TOME XXI

ESSAIS D'UNE PHILOSOPHIE POPULAIRE

DE LA JUSTICE
DANS LA RÉVOLUTION
ET DANS L'ÉGLISE

PAR

P. J. PROUDHON

NOUVELLE ÉDITION

TOME PREMIER

BRUXELLES
A. LACROIX, VERBOECKHOVEN ET Cie, ÉDITEURS
RUE ROYALE, 3, IMPASSE DU PARC
MÊME MAISON A PARIS, A LIVOURNE ET A LEIPZIG
1868
Tous droits de traduction et de reproduction réservés.

Doc. SH-FA

Page de titre de « De la Justice dans la Révolution et dans l'Eglise », édition de 1868.

Doc. Heiner Becker

voyageur observant, décrivant les régions qu'il traverse, pour acquérir, en s'élevant peu à peu sur une montagne, une vision plus complète.

Autrement dit, il faut être près des choses pour en comprendre les raisons et les rapports. Or l'homme de métier, l'homme de terrain, l'homme de l'atelier se trouvent précisément dans cette situation qui permet l'observation des choses et des gens. Le peuple, à partir de ses pratiques, a des idées que l'élite savante ne peut même pas imaginer. Il faut donc lui donner la parole, et l'entraîner à prendre la parole, afin que ses idées à lui circulent et soient prises en compte.

« La Banque-Proudhon », Cham

Proudhon Gros-Pierre.
Le vrai paysan. — Prolétaires... réacchionnaires c'est pas du patois d'cheu nous... J'vous comprenons point !

De la Justice... est un livre très vivant, écrit à plusieurs voix ; l'une d'entre elle est la voix du peuple, que Proudhon connaît parce qu'il en fait partie et qu'il veut la faire entrer par effraction dans l'univers feutré de l'élite savante. L'autre est celle des philosophes, qu'il veut faire descendre de son piédestal, et l'introduire dans l'atelier et dans l'école primaire, c'est-à-dire l'école de tous. Afin que l'information circule, en tous sens, de haut en bas et de bas en haut, et transversalement.

Afin de remplir ce programme, il faudra *« philosopher à bâtons rompus, à la manière de Socrate »*, changer de ton et de style, pour ne pas fatiguer l'auditoire, explique Proudhon. Et il précise, un peu plus haut, que si nous voulons philosopher au nom de la Justice, nous devons prendre le peuple lui-même comme arbitre. *« Car le peuple, en ce qui touche la Justice, n'est pas à proprement parler un disciple, bien moins encore un néophyte. L'idée est en lui : la seule initiation qu'il réclame... est celle des formules. Nous sommes les moniteurs du peuple, non ses initiateurs. »* (*De la Justice,* éd. Rivière, tome I, p. 227.)

La présentation de chacune des douze études qui forment le corps de cet immense ouvrage étonnera le lecteur non prévenu. En effet, les grands thèmes abordés successivement, à savoir : « Position du problème de la Justice », « Les Personnes », « Les Biens », « L'Etat », « L'Education », « Le Travail », « Les Idées », « Conscience et Liberté », « Progrès et Décadence », « Amour et Mariage », « Amour et Mariage (suite) », « De la conscience morale », ne sont pas exposés de manière abstraite et impersonnelle comme les différents chapitres d'un traité théorique. Chaque étude a la forme d'une lettre, adressée nommément à un archevêque. Bien plus, chaque lettre est une réponse à un texte où Proudhon est mis en cause. D'où l'allure tout à fait particulière et parfois si vive de l'ensemble de l'ouvrage qui est donc à la fois un traité de philosophie, un plaidoyer très personnel, un texte polémique parfois très virulent.

Cette forme surprenante, qui est une des réussites de l'ouvrage de Proudhon, nécessite quelques explications. D'abord celle de Proudhon lui-même. Elle se trouve à la fin du prologue de la première édition (1858). Voici ce qu'il dit à ce sujet : *« J'ai donné à ces études la forme de l'épître ou plutôt de la conférence, qui est l'homélie grecque, parce qu'admettant tous les tons et tous les styles elle répond mieux qu'une autre à la variété de mon sujet, en même temps qu'elle exclut le pédantisme, la déclamation et le lieu commun. (...) Je les adresse, ces études, à un archevêque : d'abord, parce que la part que cet archevêque a prise à une prétendue biographie de ma personne a été l'occasion qui me les a fait entreprendre... »*

Et un peu plus loin, il précise encore : *« Si parfois il m'arrive de parler de moi-même, le motif n'échappera à personne. Les faits de ma vie sont moins que rien, et je puis défier toute l'industrie des biographes de faire sortir de mon insignifiante existence ni éloge ni blâme. Mais j'ai eu cet honneur insigne d'être pris pour type. On attaque en ma personne toute une classe de citoyens, on flétrit une tendance, on proscrit un ordre d'idées, une catégorie d'intérêts ; j'ai le droit de suivre mes adversaires sur le terrain qu'il leur plaît de choisir, et jusque dans leurs licences.*

« On ne sait pas ce que couve cette plèbe que la Révolution a faite. On s'imagine que toute son éloquence est dans le scrutin. A moi, plus qu'à aucun autre, il appartient de lui servir d'interprète. Ce que penserait le peuple si, par une illumination soudaine, il pouvait d'un coup d'œil embrasser le travail philosophico-politico-juridique de quarante siècles, ce qu'éprouverait sa conscience, ce que conclurait sa raison, je puis le dire. J'ai eu le rare avantage, si c'en est un, de naître peuple, d'apprendre ce qui a fait le peuple tel qu'il est aujourd'hui, et de rester peuple. Si mes idées ne sont pas neuves, elles sentent du moins leur terroir. »

Texte précis, plein de superbe et d'ironie qui claque au vent et donne le ton.

Réplique à l'Eglise

Un certain Eugène de Mirecourt (de son vrai nom Jacquot), agissant pour le compte de la réaction politique et religieuse, rédigeait des brochures très orientées sur les hommes célèbres du temps dans une collection appelée « Les contemporains ». Le n° 32 de cette série était consacré à Proudhon.

Page de titre et illustration du pamphlet d'Eugène de Mirecourt.

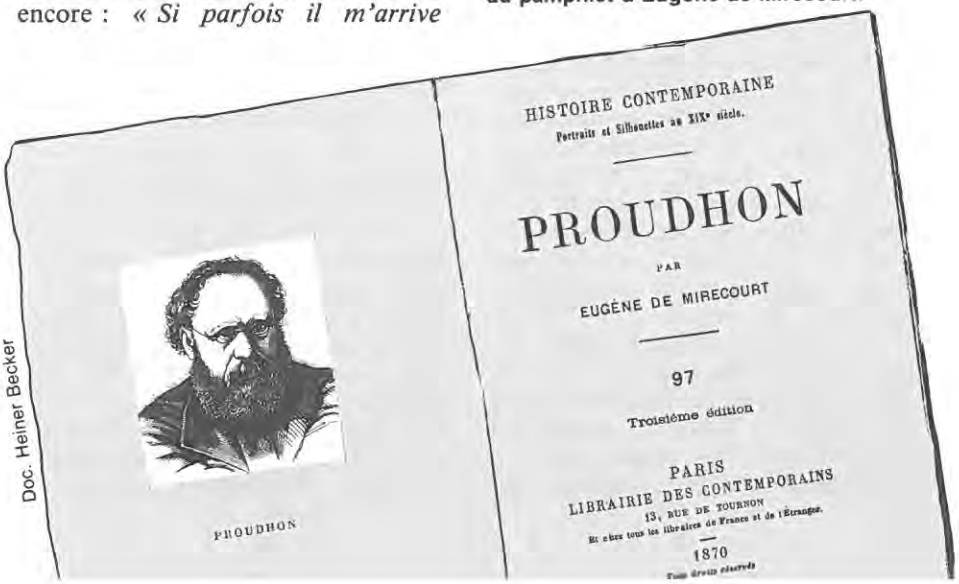

Doc. Heiner Becker

Le texte paraît en avril 1855. Proudhon est scandalisé. Doublement. D'abord par le ton souvent diffamatoire utilisé par son peu recommandable biographe. Puis, parce que l'archevêque de Besançon (sa ville natale) a prêté son concours à cette entreprise douteuse. Il se sent blessé, outragé. Il va répondre. Il saute sur sa plume. Ce sera une lettre ouverte, puis une brochure et, au fil des mois, le projet se modifie, devient plus ample, et finit par devenir le gros ouvrage que nous connaissons. Ouvrage où la colère gronde, où la révolte ne s'apaise jamais. Ouvrage de combat. Mais dont l'adversaire n'est pas l'auteur, trop insignifiant, de la biographie incriminée. L'adversaire, ce sera le cardinal Mathieu, archevêque de Besançon, personnage considérable, bien connu de Proudhon. Et au-delà de l'archevêque pris à parti, c'est l'Eglise elle-même qui est visée et, avec elle, toute la contre-révolution.

La liberté d'expression est l'un des acquis essentiels de 1789. Elle constitue l'un des articles de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.* Proudhon s'appuie sur ce droit, il le revendique hautement et s'en sert pour faire entendre la parole de ceux qui sont encore à l'écart de la parole publique et qui pourtant ont tant de choses à dire ; et puis il fait usage de ce droit comme on fait usage d'une arme contre tous les absolutismes et toutes les formes de tyrannie.

Ainsi dans la conclusion, s'adressant une dernière fois à son interlocuteur, l'archevêque de Besançon, écrit : « *J'ai fini, Monseigneur. Allons-nous maintenant rester ennemis, et quand je vais prendre congé de vous, refuserez-vous de me donner à baiser votre anneau pascal ? (...) Peut-être regrettez-vous qu'ayant à révéler des choses si extraordinaires, je n'aie pas montré pour la chose établie, plus d'érudition et de science ; qu'au lieu d'une œuvre de doctrine, soumise à l'examen des autorités constituées, j'aie fait un livre pour la multitude indiscrète, et dont le style, le ton, l'allure, rappellent trop souvent la polémique du Peuple.* » Il n'est pas seul en cause, dit-il encore, c'est le plus grand nombre qu'il représente, et il poursuit ainsi : « *Ceux-ci avaient le droit de m'entendre : n'est-ce pas d'eux, après tout, que je tiens mon mandat ? Ils m'ont dit :* " Nous avons assez des révélateurs, des initiateurs, des dieux incarnés, des messies, des apôtres, des thaumaturges et des pontifes ; nous ne sommes ni académiciens, ni professeurs, ni bibliothécaires : nous voulons des moralistes de notre bord et qui parlent comme nous. Toi qui as étudié, dis-nous ce qui en est, et ne t'en fais pas accroire. Que penses-tu ? Narre. " »

« *Et j'ai entrepris cette rude tâche. J'ai pris pour modèle le paysan du Danube parlant au Sénat de Rome ; je me suis mis en esprit devant l'Eglise, avec ma blouse d'ouvrier, mes sabots de paysan, ma plume de journaliste ; et je n'ai plus songé qu'à frapper juste et fort.* " On ne traite qu'avec les forts ", *a dit M. Guizot. Vous ne connaissiez pas notre force, Monseigneur ; vous ne saviez pas quelle puissance de vie, de génie, est en nous. Ces études, telles quelles, vous en donneront peut-être une idée.* » *(De la Justice,* éd. Rivière, tome IV, pp. 439-440.)

François Guizot (1787-1874), historien et homme politique français, ministre, puis chef du gouvernement en 1847-1848.

L'ouvrage paraît le 22 avril 1858. Il est attendu comme un événement. En six jours le premier tirage de 6 500 exemplaires est presque épuisé. On allait remettre sous presse dans plusieurs imprimeries à la fois. L'éditeur Garnier était sûr de tenir là un de ses grands succès de librairie (voir à ce sujet la *Correspondance* de Proudhon, à partir de mai 1858).

Mais le 28 avril, l'ouvrage est saisi par la justice ; des poursuites sont engagées contre l'auteur et l'éditeur, et les volumes retirés de la vente. Le procès a lieu le 2 juin 1858 : Proudhon est condamné à trois ans de prison, à 4 000 francs d'amende et à la suppression de son ouvrage ; Garnier, le libraire (éditeur) à un mois de prison et à 1 000 francs d'amende ; et même l'imprimeur Bourdier à quinze jours de prison et 200 francs d'amende.

Pour ne pas faire un deuxième séjour en prison, Proudhon décide de partir en exil. En juillet, il quitte la France et s'installe à Bruxelles. « *Ma patrie est là où je suis édité* », dira-t-il. Et en effet, il trouve un éditeur pour le mémoire qu'il écrit pour sa défense. Le 20 septembre 1858 paraît à Bruxelles l'opuscule de deux cents pages au titre flamboyant : *De la Justice poursuivie par l'Eglise.* Il envoie un certain nombre d'exemplaires en France, espérant qu'ils pourront circuler. Il n'en est rien. Le mémoire est interdit en France. Proudhon s'installe donc dans son exil à Bruxelles, où sa famille va le rejoindre et où il restera pendant quatre ans.

Il se remet aussitôt au travail. Il fera une deuxième édition de *De la Justice dans la Révolution et dans l'Eglise,* considérablement remaniée et augmentée et qui constituera l'édition de 1860. C'est cette dernière qui sera reprise dans les œuvres dites complètes chez Marcel-Rivière, et qui sert en général de texte de référence. Mais parfois le recours à la première édition, celle de 1858, est indispensable, comme par exemple pour l'étude du prologue, qui ne figure pas dans la deuxième version.

Telle est, rappelée en quelques mots, l'histoire très mouvementée de cet ouvrage immense, qui demeure comme une grande question posée au XIXe siècle, et posée à nouveau au nôtre.

Rosemarie Férenczi

PROUDHON

De la Justice dans la Révolution et dans l'Eglise

(4 tomes)

Texte revu par R. Férenczi, G. Navet, P. Vermeren et B. Voyenne

FAYARD

Dieu ou l'humanité ?

Face au Dieu des Eglises, Proudhon oppose sa foi à l'humanité. Mais son idéalisme l'emporte souvent sur des rives mystiques où les anarchistes ne peuvent le suivre. Il prête ainsi le flanc aux récupérations cléricales de toutes sortes.

IL n'est pas prudent de vouloir entrer au hasard dans l'œuvre de Proudhon. Sa fécondité romantique et son goût du paradoxe désarçonnent et fatiguent le profane. Même l'initié peut être rebuté par certaines facilités apparentes. On sursaute en lisant : « *Toute science est essentiellement métaphysique, puisque toute science généralise et distingue* ». On constate qu'on ne donne pas le même sens au mot « métaphysique », à moins que ce soit au mot « science ». Trois lignes plus loin on retombe sur ses pieds : « *La métaphysique est la première chose que pensent les enfants et les sauvages : on peut même dire que dans l'esprit de tout homme la métaphysique est en proportion inverse de la science* » (1).

De même il vaut mieux éviter de commencer par ouvrir tel tome des *Carnets* où il traite les femmes en inférieures. On pourrait être tenté de renvoyer les écrits et l'auteur dans les poubelles de l'histoire. Ce serait une erreur, car ses bêtises machos et ses paradoxes de commis vovageur sans humour n'enlèvent rien à la pertinence et à la puissance de ses thèses sur la propriété et le fédéralisme, donc sur l'Etat.

Quand les Polonais...

On peut même prévoir qu'avant la fin du siècle, après digestion de l'écroulement médiatique et réversible de certains régimes totalitaires faussement prétendus communistes, des cuistres redécouvriront Proudhon. D'autres redécouvriront Marx. Et l'Histoire continuera à bégayer. Car si l'économie de marché a bien résisté aux plus sots de ses détracteurs — ceux qui pensaient pouvoir utiliser l'Etat pour la détruire et la « dépasser » — elle n'a rien perdu de ses tares : exploitation de l'homme par l'homme pour tirer profit de la seule demande solvable.

Mais sur les débris du stalinisme les totalitaires cléricaux se haussent du col. L'infâme n'a jamais été vraiment écrasé. Aujourd'hui il redresse la tête avec arrogance. Ne résistons donc pas au plaisir de rappeler une anecdote citée par Proudhon qui s'est déroulée le 3 mai 1858, anniversaire de la Constitution polonaise de 1791 : « *Les élèves d'un gymnase catholique ayant été conduits, ce jour-là comme les autres, à l'église, pour y entendre la messe, ont entonné, au milieu de l'office divin, au lieu d'un cantique religieux dési-*

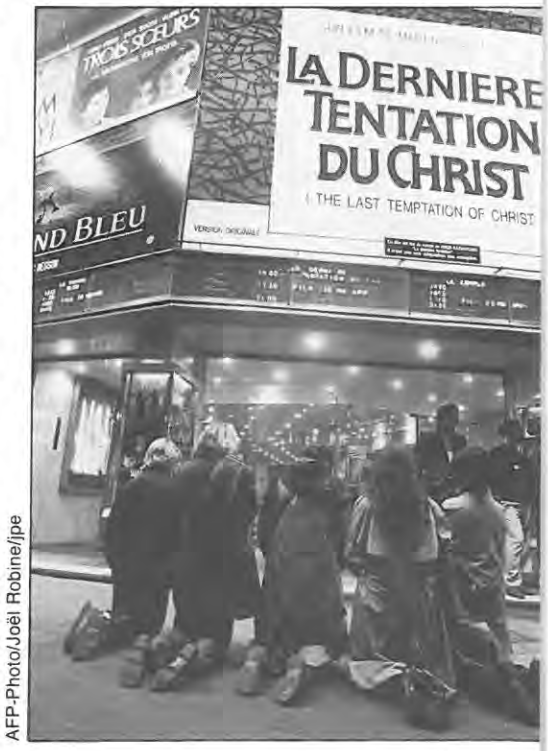

AFP-Photo/Joël Robine/jpe

Protestation d'intégristes contre le film de Scorsese. Des cinémas furent incendiés , provoquant la mort d'un spectateur.

(1) *P.-J. Proudhon,* De la Justice dans la Révolution et dans l'Eglise, *éd. Fayard, Paris, 1988, p. 25.*

Doc. « Monde libertaire »

gné par le professeur, un chant d'une autre espèce, probablement un chant politique, et l'ont chanté à si haute voix qu'ils ont couvert les sons de l'orgue et qu'il a fallu suspendre l'office » (2).

Heureux temps où les Polonais combattaient pour leur liberté en usant de l'impiété et du blasphème. Car les lénino-staliniens auront réussi ce tour de force de permettre à de fieffés réactionnaires agents du Vatican de se faire passer pour des promoteurs des droits de l'homme, alors que l'Eglise ne s'intéresse qu'aux droits de l'homme croyant, surtout chrétien et si possible catholique, habilement baptisé « personne humaine »... bien que ce soit un pléonasme théologique.

Proudhon dérange. Il faut le récupérer ou le dénaturer. L'extrême droite corporatiste a cherché à se l'approprier (3). De temps en temps l'Eglise laisse un de ses chevau-légers, ou un allié objectif, s'efforcer de désamorcer cette verve anticléricale et antireligieuse. Le foisonnement proudhonien permet toutes ces tentatives de récupération, mais elles ne peuvent être que partielle et contradictoires, car elles en occultent toujours le « noyau rationnel ».

Daniel-Rops décrit ainsi la position de Proudhon en matière de religion : « *Tout le contraire d'un athée, il tenait l'athéisme pour* " imbécile et poltron " ; *il déclarait :* " Je pense à Dieu depuis que j'existe " ; *il n'éliminait pas le problème de Dieu, mais c'était pour affirmer un antithéisme passionné, et il advient souvent que, dans ce face à face dramatique, on ait l'impression d'un dialogue pascalien. Dieu, le Dieu des chrétiens, lui paraissait l'ennemi de l'homme : croire en lui, se soumettre à ses lois, c'était refuser de* " sentir et affirmer la dignité humaine ". *Il fallait* " remplacer la notion de religion par celle de justice ", " l'homme se posant lui-même de plus en plus comme l'expression renversée de l'absolu ". *Naturellement, cette variété anarchique de l'humanisme athée était, comme les autres, violemment hostile à l'Eglise...* ». (4)

Un demi-siècle auparavant, alors que les « modernistes » étaient encore ultra-minoritaires dans l'Eglise, l'imprimatur allait à des textes moins nuancés : « *Le communisme moderne, qui a eu en France son plus actif foyer, promet à la société malade une guérison radicale par un plus énergique traitement. Il dénonce la propriété comme un vol et déclare la guerre à toutes les institutions existantes de l'Etat et de l'Eglise, du mariage et de la famille. Proudhon, Fourier et Louis Blanc furent les théoriciens et les apôtres de ces doctrines.* » (5)

Mystérieux pressentiments

L'affirmation de l'antithéisme de Proudhon, avant d'être reprise vers le milieu des années 70 par le philosophe Jean Lacroix, un ancien d'Uriage, dans un article du *Monde*, avait été développée un peu plus tôt par Jean Bancal : « *La position de Proudhon ne le conduit nullement à la négation de Dieu, à l'athéisme, mais à un combat contre Dieu, à un* antithéisme. *Pour lui, si Dieu et l'homme sont opposés, ils sont par là même nécessaires. L'humanité et Dieu sont antagonistes. Créateur, l'homme se pose en antagoniste et en rival de Dieu et réalise ainsi le plan de Dieu en prenant en main les affaires terrestres. Etre fini, être progressif, il procède à rebours de l'être infini. L'image de Dieu devient l'inverse de sa propre image. (...) Le progrès humain l'exige. (...) Pour Proudhon, nier Dieu, l'absolu des absolus, c'est l'affirmer sous une autre forme. Le mysticisme, le fait divin est, selon lui, indestructible, indéracinable de l'esprit humain. Nier Dieu, c'est s'exposer aussitôt à une résurgence de l'absolu, à la naissance d'une religion nouvelle, qu'elle prenne nom d'*humanisme athée *(...), de* spiritualisme idéaliste *(...) ou de* matérialisme *(...). Plutôt que de se risquer dans ces travestissements de l'absolu, il préfère donc conserver Dieu en tant qu'absolu insaisissable, quitte à l'enfermer dans son ciel, c'est-à-dire dans la seule métaphysique.* » (6)

Un prélat, Pierre Haubtmann qui fut recteur de l'Institut catholique de Paris de 1966 à 1971, s'était spécialisé dans l'étude des œuvres et écrits divers de Proudhon auquel il a consacré une thèse de doctorat ès lettres (7). Un malencontreux accident mortel survenu sur les falaises de Jobourg, au cap de la Hague, nous a peut-être privé d'une « somme » résumant son opinion. Dans un chapitre intitulé « De l'antithéisme à la réconciliation de l'homme et de Dieu » (8), se trouve déjà l'esquisse de cette conclusion : « *En définitive, pour choquantes et pour intempestives qu'elles soient, ses imprécations sont moins effrayantes qu'elles ne le semble-*

(2) *P.-J. Proudhon,* La Justice poursuivie par l'Eglise, *éd. Marcel-Rivière, Paris, 1947, p. 190.*
(3) *Cf.* les Cahiers du Cercle Proudhon, *animés par G. Valois au début des années 10.*

(4) *Daniel-Rops,* L'Eglise des révolutions, *tome I, « En face de nouveaux destins », éd. Fayard, Paris, 1960, p. 641.*
(5) *F.-X. Kraus, docteur en théologie et en philosophie, professeur d'histoire ecclésiastique à l'université de Fribourg,* Histoire de l'Eglise, *éd. Bloud et Barral, tome III, Paris,1901, p.505.*

(6) *Jean Bancal,* Proudhon, pluralisme et autogestion, *éd. Aubier-Montaigne, tome II, Paris, 1970, pp. 167-168.*
(7) Pierre Haubtmann, *La Vie et la pensée de P.-J. Proudhon, 1961.*
(8) *P. Haubtmann,* Proudhon, Marx et la pensée allemande, *Presses Universitaires de Grenoble, 1981.*

Pauvre gosse.

Doc. « Monde libertaire »

Telle a toujours été la préoccupation essentielle du Clergé : arrêter la marche du Progrès !

raient au premier abord. Elles s'adressent à un despote " égoïste " et " jaloux ", *dont la gloire s'achèterait au prix des larmes et du sang des hommes, et qui trônerait dans un univers sans amour, par-delà le bien et le mal. Elles n'atteignent pas le* " Dieu de liberté et d'égalité " *des premiers* Mémoires, *et encore moins le Dieu-Amour de l'Evangile, le seul vrai Dieu de la révélation. Dès lors, ayant décidé de prêter à* " son " *Dieu les contours de* " Satan ", *l'ayant préalablement identifié à tout ce que l'homme, légitimement, déteste, en un mot ayant décrété que Dieu c'est le mal, quoi d'étonnant à ce qu'il lui déclare la guerre ? (...) Ce duel apocalyptique, qui trouve en lui plus d'une complicité, ne comble-t-il pas aussi, paradoxalement, quelques-unes de ses aspirations les plus secrètes, j'allais dire les plus* " religieuses " *? Se mesurer avec Dieu, pour ce Prométhée moderne, quelle exaltante ivresse ! Quelle exaltante ivresse, mais aussi, peut-être, quelle étonnante façon de clamer sa foi en l'Eternel et de satisfaire sa soif de mysticisme ! (...) L'*horrendum, *le* stupendum, *(...) sont des expressions privilégiées du Sacré. Et je ne voudrais pas assurer qu'ils ne trouvent pas leur place dans l'antithéisme proudhonien.* » (9)

Suit une citation de Bernard Voyenne : « *L'antithéisme de Proudhon, tout imprégné de l'Ecriture, est non seulement baigné de théologie ; mais encore il rencontre bien souvent le Dieu vivant, en tête-à-tête, au moment où il l'apostrophe ou même le blasphème* » (10). Pour terminer par : « *C'est bien en tout cas son mysticisme latent, son désir de répondre à ses* " mystérieux pressentiments ", *sa volonté de tenir compte du* " rapport secret " *qui relie notre âme à l'infini, qui l'obligent à réserver l'avenir, et à déclarer que la phase actuelle, celle de l'antithéisme, n'est sans doute que* " le premier terme d'une nouvelle et indescriptible harmonie ", *celle de la* " réconciliation " *de l'homme et de Dieu. En sorte que, comme il le dit textuellement, c'est en luttant ici-bas contre Dieu que nous nous rendons dignes de la vie éternelle. (...) Un monde sans abîmes métaphysiques ne saurait combler ses aspirations profondes* ». (11)

Le spectre de notre bestialité

Dans un ouvrage précédent où sont présentés des textes inédits de Proudhon, le « feuillet Bouteville » et les « annotations Feuerbach », Haubtmann conclut par : « *Ainsi, tout en maintenant le principe de l'opposition irréductible des deux* " fois " humaine *ou* divine, *il met maintenant l'accent sur les possibilités d'accord qu'il constate,* " dans la pratique et la morale ", *entre* celui qui croit au ciel et celui qui n'y croit pas. *On peut y voir une sorte de commentaire du projet de* " concordat " *qu'il proposait à l'Eglise catholique, sa grande adversaire, à la fin de* De la Justice. *Si différent que soit, dans son esprit, leur* " idéal " *respectif, le chrétien et l'humaniste, l'homme religieux et le justicier, sont invités à lutter* ensemble *contre un ennemi commun, le* " criminel ", *ou, si l'on préfère, l'égoïste, l'homme qui en reste volontairement à l'*" état de nature " ». (12)

Il est remarquable, pour ne pas dire stupéfiant, que des auteurs réputés pour leur connaissance des écrits de Proudhon (Bancal et Haubtmann), dont l'un (Haubtmann) est en outre présenté par une quatrième de couverture comme « *Maître d'œuvre de la publication des* Carnets inédits *de Proudhon chez l'éditeur M. Rivière* » (13), occultent totalement l'exposé de son antithéisme fait par Proudhon lui-même, quand il était emprisonné à Sainte-Pélagie en pleine possession de ses moyens intellectuels (alors qu'on peut avoir des doutes concernant les écrits de ses derniers mois), dans une lettre du 12 octobre 1851 adressée au physiologiste Charles Robin qui lui avait demandé de résumer ses idées sur la religion.

Malgré l'exubérance romantique et le flou métaphysique dans lesquels Proudhon se complaisait, certains passages en sont incontournables, comme on dit en langage « branché » : « *(...) il m'est parfaitement démontré que tout ce qui a été dit, écrit, pensé, et tout ce qui pourra l'être jamais sur l'*Etre suprême, *la* Trinité, *le* Créateur, *la* Providence, *l'*Absolu, *etc., n'est autre chose que le produit du travail de l'imagination (...). La question surgit donc ici de savoir, non plus si Dieu existe, mais comment l'esprit humain est entraîné à supposer un être dont les attributs seraient égaux à nos conceptions. (...) Ici, je vous dirai que, sous l'hypothèse à jamais indémontrable d'un être divin, l'humanité ne poursuit autre chose qu'elle-même (...). (...) tandis que la foi à l'humanité, au Dieu positif, est proportionnelle à la civilisation et aux lumières, on peut dire que Dieu, tel que l'entendent les métaphysiciens et les prêtres, est l'antipode de l'humanité, qu'il est son contraire, le spectre de notre bestialité primitive qui nous poursuit encore. C'est d'après cette conception de l'*objet divin *que j'ai été amené tour à tour à nier Dieu et à protester contre l'accusation d'athéisme ; vous comprenez maintenant la raison de cette contradiction apparente. (...) J'ai appelé cette manière de résoudre le problème théologique,* antithéisme *(...). En deux mots, je repousse le Dieu absolu des prêtres et la déité toujours incomplète de l'homme, bien que je reconnaisse la réalité de celle-ci : je n'adore rien, pas même ce que je crois. Voilà mon* antithéisme. » (14)

Nous reviendrons ci-dessous sur cet antithéisme, après avoir noté une fois de plus que les cléricaux ne craignent pas de recourir à la réécriture

Doc. « Monde libertaire »

L'Eglise colonialiste.

(9) *Id., ibid., pp. 160-161.*
(10) *Bernard Voyenne, « Pascal, Proudhon, Péguy ou le Monde comme un combat »,* in *la revue* Fédération, *mars 1953, p. 229.*
(11) *P. Haubtmann,* Proudhon, Marx, *op. cit.*
(12) *P. Haubtmann,* La philosophie sociale de P.-J. Proudhon, *Presses Universitaires de Grenoble, 1980, p. 179.*
(13) *P. Haubtmann,* Proudhon, Marx, *op. cit.*

de l'histoire, ici par omission, chaque fois qu'ils y ont intérêt. Bancal présente Proudhon comme le père de l'autogestion et, comme on ne peut pas lui reprocher d'insister sur la volonté révolutionnaire de Proudhon, il va de soi que cette autogestion doit être pratiquée dans le cadre du régime capitaliste : Proudhon nous inviterait donc au corporatisme (15), ainsi Bancal, au moins implicitement, rejoint les conclusions de Georges Valois. Quant à l'idée-force d'Haubtmann, ficelle de la taille d'un câble de navire, elle tend à nous engluer dans le rassemblement des « hommes de bonne volonté » qui sont tous frères (sous-entendu « *en Dieu* »), donc à nous transformer en suppôts du cléricalisme... qui œuvreront à la « *reconstruction de l'Europe chrétienne* » comme les y a invités cyniquement Jean-Paul II lors de sa récente tournée de propagande en Tchécoslovaquie. Ne laissons pas l'idéologie nous détourner des réalités de la lutte des classes.

Dessin paru en couverture du n° 245 de « la Calotte », 19 mai 1911.

Doc. « Monde libertaire »

Hardiment anarchiste

Cependant les cléricaux susnommés n'ont pas inventé, fabriqué, les textes qu'ils citent ; ils se sont contentés de solliciter ceux, hélas ! trop nombreux, qui les intéressent. Car ce que pense Proudhon sur l'idée de Dieu ne peut satisfaire des anarchistes. Sa « *foi à l'humanité, au Dieu positif* » est une foutaise idéaliste. A-t-il seulement lu et compris Diderot et Condorcet ? Ou, les ayant lu, les a-t-il sottement méprisés parce que l'un était bourgeois et l'autre aristocrate ? Il est tellement évident que les humains ont inventé les dieux, puis *le* dieu des monothéismes, d'abord par crainte des éléments, ensuite par angoisse devant la mort. Au lieu de penser et écrire cela en si peu de mots, Proudhon a perdu une partie importante de son temps en billevesées métaphysiques. Et en vaticinations moralisatrices dont Daniel Guérin voit la raison dans une homosexualité refoulée (16). Laissons-lui la responsabilité de cette hypothèse ; mais ne jetons pas le bébé avec l'eau du bain.

La voie à suivre est celle de Bakounine. D'une part il rejette le Proudhon métaphysicien : « *S'il avait vécu plus longtemps, poussé par la même logique, il aurait reconstruit le bon Dieu, auquel il avait toujours réservé une petite place dans sa notion sentimentale et mystique de l'Idéal. Il aurait dû le faire et il se préparait à le faire ; il me l'a dit lui-même, de sa manière demi-sérieuse, demi-ironique, deux mois avant sa mort* ». (17) D'autre part il suit, en les approfondissant, les enseignements du Proudhon révolutionnaire : « *La réglementation a été la passion commune de tous les socialistes d'avant 1848, moins un seul. Cabet, Louis Blanc, fouriéristes, saint-simoniens, tous avaient la passion d'endoctriner et d'organiser l'avenir, tous ont été plus ou moins* autoritaires. *Mais voici que Proudhon parut : fils d'un paysan, et dans le fait et d'instinct cent fois plus révolutionnaire que tous ces socialistes doctrinaires et bourgeois, il s'arma d'une critique aussi profonde et pénétrante qu'impitoyable, pour détruire tous les sytèmes. Opposant la liberté à l'autorité, contre ces socialistes d'Etat, il se proclama hardiment anarchiste (...). Son socialisme à lui, fondé sur la liberté tant individuelle que collective, et sur l'action spontanée des associations libres, n'obéissant à d'autres lois qu'aux lois générales de l'économie sociale, découvertes ou qui sont à découvrir par la science, en dehors de toute réglementation gouvernementale et de toute protection de l'Etat, subordonnant d'ailleurs la politique aux intérêts économiques, intellectuels et moraux de la société, devait plus tard et par une conséquence nécessaire aboutir au fédéralisme.* » (18)

Nos bons auteurs calotins devraient, pour éviter les anachronismes, ne pas oublier comment les leurs traitaient Proudhon de son vivant... ou tout juste mort dans cette notice nécrologique : « *Ce n'est pas sans tristesse que l'on voit disparaître sans s'être rétracté un homme qui a parlé de Dieu comme M. Proudhon. Toujours occupé de frapper fort plutôt que de frapper juste, aiguisant le paradoxe comme une pointe d'épée, il a stérilement agité les esprits. S'attaquant aux bases de la société et de la religion, il avait conservé le respect de la morale, sa vie privée méritait l'estime ; mais il aura passé comme un météore beaucoup plus redoutable en apparence qu'en réalité. Il a obtenu l'attention par des moyens violents et assez vulgaires, en prodiguant les mots effrayants et en soutenant les thèses les plus contradictoires. Proudhon est un produit authentique de la fausse et téméraire spéculation de notre époque.* » (19)

A contrario ces calotins-là avaient compris Proudhon de la même manière que Bakounine. Et comme Bakounine nous distinguons l'individu pisse-froid, peine-à-jouir, du militant révolutionnaire inventeur du fédéralisme, notre fédéralisme socialiste (ou communiste) libertaire... qui n'a rien de commun, mais alors strictement rien, ni avec la décentralisation néo-féodaliste ni avec l'autogestion néo-corporatiste que les socio-cléricaux cherchent à nous imposer.

Marc Prévôtel

(14) *P.-J. Proudhon, « Correspondance (extraits), à M. Robin »*, Ecrits sur la religion, *éd. Marcel-Rivière, Paris, 1959, pp. 215-217.*
(15) *M.P., « Si l'autogestion était un fascisme rampant »*, La Rue *n° 29, 1er trim. 1981, pp. 23-41.*
(16) *Daniel Guérin*, Proudhon oui et non, *éd. Gallimard, Paris, 1978, pp. 195-230.*

(17) *Michel Bakounine*, OEuvres complètes, *tome V, p. 3, « Lettre au journal* La Liberté *de Bruxelles », 12 janvier 1870.*

(18) *Michel Bakounine*, OEuvres, *tome I, pp. 39-40, « Fédéralisme, socialisme et antithéologisme », 1867.*
(19) *Anonyme*, Revue chrétienne, *Paris, février 1865, p. 128.*

Le projet sociétaire

Après avoir observé les pratiques ouvrières de mutuellisme, Proudhon va réfléchir à leur généralisation pour l'ensemble de la société. Il s'agit de trouver « un état d'égalité social qui soit liberté dans l'ordre et indépendance dans l'unité ».

LORSQU'EN 1837 Proudhon pose sa candidature à la pension Suard, bourse d'étude attribuée par l'académie de Besançon aux jeunes gens « méritants » du département, il a, à l'âge de 28 ans, la ferme intention de reprendre et de poursuivre ses études afin de parfaire ses connaissances du monde et des hommes. Après avoir « roulé sa bosse » de Franche-Comté en Suisse, réalisé pratiquement un tour de France à pied, exercé de nombreux métiers : typographe, correcteur, professeur et même journaliste, ce travailleur infatigable a attentivement observé le monde et la société. Ce fils de tonnelier sent et mesure le poids de la misère, du désespoir, qui glace le cœur des femmes, des hommes et des enfants que l'on enchaîne à la machine.

En effet, en cette première moitié du XIXe siècle, la mécanisation de la production bat déjà son plein. La croissance et la concentration accélérée de l'industrie provoquent, de catastrophe en catastrophe, de bouleversement en bouleversement, la destruction du tissu social d'une grande partie de la classe ouvrière. Les hommes invoquent la fatalité, d'autres les lois du marché, mais les périodes de crises à répétition acculent toujours les familles au plus total dénuement. La « question sociale » est posée ! Et les insurrections ouvrières vont, comme un tragique rituel, rappeler régulièrement aux tenants du pouvoir que les dérèglements d'une société inféodée au capital ne peuvent éternel-

« Histoire des trois révolutions »

Défense d'une barricade le 24 février 1848.

lement repousser les limites du renoncement et de la misère humaine.

Un enfant du peuple

Ces images de détresse, cette pénible impression causée par toute une partie de la population en état de choc, nourrissent depuis longtemps la réflexion de notre postulant bisontin. En guise de conclusion à sa lettre de candidature auprès de l'académie, il déclare : « *Né et élevé dans la classe ouvrière, lui appartenant aujourd'hui et pour toujours (...) par la communion des biens, des souffrances et des vœux, ma plus grande joie, si je réunissais vos suffrages, serait (...) de pouvoir désormais travailler sans relâche (...) à l'affranchissement complet de ceux que je me plais à nommer mes frères et mes compagnons* »(1). Cette profession de foi, son « serment », comme le dira Proudhon, ne sera jamais trahi et notre ouvrier philosophe, après avoir « décroché » son baccalauréat à l'âge de 29 ans, va pouvoir bénéficier de cette bourse d'étude qui lui permettra, pendant trois années consécutives, de mener tant bien que mal ses recherches et de publier ses premiers ouvrages. Et lorsqu'en 1839, il publie à l'occasion d'un sujet mis au concours par l'académie de Besançon sa *Célébration du dimanche* (2), cet ouvrage constitue bien son programme d'étude, de réflexion et d'action pour les vingt-six années à venir. Comme le dit Michel Augé-Laribé : « *Proudhon au sortir de la jeunesse nous apparaît presque en possession de son système, riche d'idées nouvelles. Comme un lac de montagne il s'est gonflé de tous les ruisselets venus des sommets, de toutes les gouttes que les nuages ont laissé tomber. Il ne peut plus contenir en lui-même tout ce qu'il a amassé. Le barrage cède, et c'est un torrent qui ravage et féconde la plaine* » (3).

De par sa famille, Proudhon est de tradition républicaine. Mais il va de très bonne heure penser que cette grande révolution de 1789 n'a réalisé que la moitié de son programme. Elle est restée au milieu du gué. Tous ces droits formels reconnus à la personne humaine n'ont trouvé, jusqu'à présent,

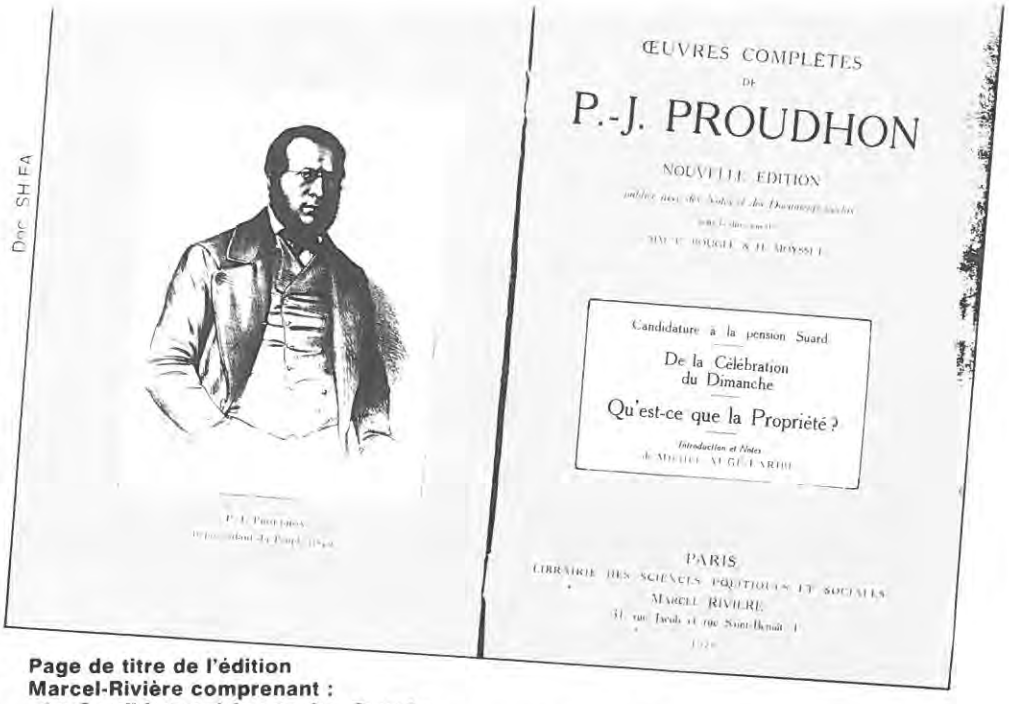

Page de titre de l'édition Marcel-Rivière comprenant : « La Candidature à la pension Suard », « De la célébration du dimanche », « Qu'est-ce que la propriété ? ».

aucune sanction économique et sociale, aucune garantie effective. De plus, la succession accélérée des régimes politiques les plus divers : royauté, république, empire, restauration et conséquemment la mise à l'essai d'un grand nombre de constitutions politiques ont déjà « usé » une multitude d'hommes d'Etat et de responsables sans pour autant que la misère et l'injustice cessent d'être le lot du plus grand nombre. Il s'agit donc bien, pour notre Franc-comtois, de transposer le programme révolutionnaire de justice et de liberté du plan politique au plan social. Il écrira d'ailleurs, dès 1839, qu'il est nécessaire de trouver « *un état d'égalité sociale qui ne soit ni communauté, ni despotisme, ni morcellement, ni anarchie, mais liberté dans l'ordre et indépendance dans l'unité, et ce premier point résolu il faudra indiquer le meilleur mode de transition* » (4). Proudhon pose ici très clairement le problème sociétaire, il indique le véritable sens d'une révolution qui se doit avant tout d'être sociale.

Dès cette époque, cet « *aventurier de la pensée* » comme se nommera lui-même Proudhon, va toute sa vie se considérer comme un chercheur. En fait il est un peu cet observateur attentif qui va se trouver, au bon moment, à la croisée des chemins. Celui qui va recevoir en héritage une longue tradition de recherches et d'études scientifiques et, grâce aux travaux de Saint-Simon, l'homme qui reconnaîtra très tôt toute l'importance de la constitution d'une véritable épistémologie des sciences sociales. Il proclamera haut et fort que la compréhension et la connaissance de la véritable nature des liens sociaux et des phénomènes de société relèvent du domaine de la connaissance positive. De même, à cette époque, il affirme la possibilité de la constitution d'une science de la morale dégagée, bien sûr, de toute forme de transcendance.

Proudhon, sociologue

En 1840, il va pouvoir déclarer qu'il doit exister une science de la société « *qu'il ne faut pas inventer, mais découvrir* » (5). Une science des rapports sociaux qui doit permettre de dégager les fondements objectifs d'un plan de reconstruction de la collectivité humaine, plan au service de la justice et de la liberté. Même si le climat scientiste omniprésent en ce milieu du XIXe siècle n'est pas toujours fait pour clarifier les choses, Proudhon se distingue dès ses premiers ouvrages comme un des fondateurs de la sociologie moderne. Dans son premier mémoire sur la propriété (6), il va en effet exposer très clairement sa théorie de la force collective à partir de laquelle il sera en mesure d'expliciter la nature du vol capitaliste, « *l'erreur de compte* » qui intervient lors de la production des biens. Mais plus originale encore sera l'application de sa théorie à toutes les formes d'activités humaines nécessitant l'association, l'effort collectif et, par conséquent, entraînant la division des tâches : académie, orchestre, etc. Et très rapidement cette force de la collectivité va l'amener à définir le concept d'être collectif, lui-même doué d'une raison collective.

(1) *P.-J. Proudhon,* Correspondance, *éd. Lacroix, 1874-1875, tome I, p. 24, « Lettre de candidature ».*
(2) *P.-J. Proudhon,* De l'utilité de la célébration du dimanche considérée sous les rapports de l'hygiène publique, de la morale, des relations de famille et de cité, *1839.*
(3) *Michel Augé-Laribé, introduction à* De la célébration du dimanche, *éd. Marcel-Rivière, 1926, p. 30.*

(4) *P.-J. Proudhon,* De la célébration du dimanche, *op. cit., p. 61.*

(5) *Id., ibid., p. 89.*
(6) *P.-J. Proudhon,* Qu'est-ce que la propriété ? ou Recherches sur le principe du droit et du gouvernement *(Premier Mémoire), éd. Prévot, Paris, 1840.*

Après avoir, dans le même ouvrage, porté l'estocade à la sacro-sainte propriété, fondement de toutes les inégalités entre les hommes, après avoir déclaré que le but de la révolution est bien l' « an-archie », cette anarchie positive qui fait du gouvernement de chacun par chacun la règle excluant toute forme de hiérarchie sociale, Proudhon fait sienne la célèbre formule de Saint-Simon qui invite ses concitoyens à passer du gouvernement de l'homme par l'homme à l'administration des choses. Mais quel doit être à nouveau le bon mode de transition ? Par quel moyen ouvrir la première piste, poser les premiers jalons ?

« 1848 », G Bourgoin et M Terrier

Claude-Henri de Rouvroy, comte de Saint-Simon (1760-1825), économiste et philosophe français fondateur du saint-simonisme.

On sait toute l'attention que portait déjà Proudhon aux phénomènes économiques. Après avoir lu tous les classiques de l'économie politique de l'époque, il est persuadé que c'est par la réorganisation des forces économiques que la révolution prendra réellement toute sa dimension sociale. Saint-Simon avait clairement affirmé que la classe des industriels était appelée à prendre en main la destinée de l'humanité. C'était, selon lui, par la mise en exploitation du monde, par la multiplication de la production, par son organisation rationnelle que la suprématie du travail s'affirmerait et signifierait la fin de la caste féodale et militaire. Plus encore Saint-Simon considérait que, grâce à la division du travail et au caractère collectif de l'activité économique, les hommes découvriraient de plus en plus la complémentarité et surtout, d'un point de vue social, l'égalité des tâches. Enfin le recours exclusif aux capacités professionnelles excluant toute prérogative d'ordre social ou familial, tout cela devait entraîner progressivement une organisation de l'économie où disparaîtrait l'autorité de l'homme sur l'homme. Mais bien que cette tendance libertaire fût souhaitée par Saint-Simon, il manquait toujours à « l'administration des choses » un fait, un principe objectif, qui introduirait le droit et rien que le droit dans les rapports sociaux et qui, par conséquent, excluerait toute forme de hiérarchie.

Proudhon rapporte de son tour de France et de sa vie professionnelle de nombreuses observations concernant l'organisation des classes ouvrières. Le monde de la production et plus particulièrement ceux qui subissent la dure loi du salariat ont, depuis le début du siècle, créé et considérablement renforcé tout un faisceau de liens matérialisant une entraide effective entre les travailleurs. On comptera en France, à la veille des événements de 1848, plusieurs milliers de caisses de secours mutuel, caisses de résistance, associations ouvrières de production, etc. Et lorsque de 1843 à 1847 Proudhon travaillera pour une société de batellerie établie à Lyon, il découvrira sur place une société mutualiste ouvrière organisant toute la corporation des canuts. Cette société dont « *la structure primordiale du modèle restait le mutuellisme ou la mutualité, c'est-à-dire une association pluraliste de producteurs ou de compagnies ouvrières fondées sur l'égalité des contractants instituant entre eux des échanges équitables* » (7) constituera bien l'exemple type dont va « s'emparer » Proudhon pour bâtir son projet socio-économique. Systématisant celui-ci, universalisant ces principes, il compte bien, à partir de cette pratique ouvrière, être en mesure de passer, du bas vers le haut, à la reconstruction de la société.

Du mutuellisme...

Proudhon écrit dès 1851, rendant hommage à la classe ouvrière : « *Je désespèrerais de ma tâche si le Peuple, dans son instinct à la fois si pratique et si révolutionnaire, ne m'avait abrégé des neuf-dixièmes le chemin (...), c'est sa pratique la plus récente dont je vais essayer la formule* » (8) et d'ajouter quelques années plus tard : « *Qu'est-ce que la mutualité en effet ? Une formule de Justice, jusqu'à présent négligée, ou tenue en réserve, par nos différentes catégories législatives ; et en vertu de laquelle les membres de la société, de quelque rang, fortune et condition qu'ils soient, corporations ou individus, familles ou cités, industriels, agriculteurs ou fonctionnaires publics, se promettent et se garantissent réciproquement service pour service, crédit pour crédit, gage pour gage, sûreté pour sûreté, valeur pour valeur, information pour information, bonne foi pour bonne foi, vérité pour vérité, liberté pour liberté, propriété pour propriété...* » (9).

Doc Heiner Becker

La première boutique coopérative des Equitables pionniers de Rochdale, ouverte en 1844.

Qui dit mutuellisme évoque donc immanquablement l'idée d'égal échange mais cet échange est aussi le résultat d'un accord, d'un contrat librement établi. Et parce que celui-ci implique une totale réciprocité, parce que son objet, son champ d'application, est bien défini, qu'il garantit de plus l'égalité des contractants tout en fondant leur propre liberté, il est en quelque sorte pour Proudhon la matérialisation du Droit.

Le contrat mutuel appliqué à la réorganisation des forces économiques va avoir pour conséquences directes : le respect du pluralisme des centres de production, la fin des monopoles, la pondération, la mise en équilibre des forces sociales, des biens, des services et des produits. « *Il répugne à toute idée de hiérarchie.* » Il s'agit donc bien pour notre auteur d'instituer une véritable garantie

(7) *Pierre Ansart,* Naissance de l'anarchisme, *éd. PUF, p. 241.*
(8) *P.-J. Proudhon,* Idée générale de la révolution au XIXe siècle, *éd. groupe Fresnes-Antony de la Fédération anarchiste, p. 190.*
(9) *P.-J. Proudhon,* De la capacité politique des classes ouvrières, *éd. Dentu, 1985-(2e édition), p. 191.*

Jean-Jacques Rousseau (1712-1778), écrivain et philosophe.

économico-sociale, un « contractualisme », un « *socialisme de l'échange* » afin que, comme le précise Proudhon, « *la société, ce vaste être collectif, cette formidable force de collectivité, ce pouvoir social ne soit plus fondé sur la subordination, la soumission des uns et le commandement des autres, mais bien arc-bouté, en appui, reposant constamment sur le Droit, dont les contrats mutuels seront l'expression* ». Encore faut-il que le contrat mutuel généralisé à toutes les fonctions économiques devienne comme le pense Proudhon le nouveau contrat social et que celui-ci, expression dans le champ social de la Justice, soit bien le fondement de la nouvelle société.

A cette fin, Proudhon s'oppose violemment au contrat social de Jean-Jacques Rousseau. Mais, comme le note Bouglé, « *souvent aussi on a omis de noter que la sévérité de Proudhon pour Rousseau est moins celle d'un contradicteur obstiné que celle d'un continuateur intransigeant. Proudhon veut aller plus loin que Rousseau dans le même sens. Son objet dernier est bien d'établir dans la vie sociale, le règne effectif des contrats* » (10). A partir de ses idées fixes, ses marottes en matière d'organisation sociale, Rousseau considère que l'homme à l'état de nature, paré de toutes les vertus et de toutes les qualités, doit, pour des raisons de survie, contraint et forcé, s'associer avec ses semblables ; enfin passer contrat avec cette affreuse marâtre qu'est la société. Grâce à sa misanthropie il réussit le tour de force d'escamoter la véritable dimension sociale de la liberté humaine, et il justifie ainsi l'autorité de l'homme sur l'homme.

En effet, si l'association de l'homme avec la société repose sur la contrainte, ce « ralliement » est la négation du contrat mutuel, libre et égalitaire. De plus, la société résultant de ce regroupement forcé constituera une association qui à la première secousse risque de disparaître. Ce conglomérat d'hommes qui ne repose ni sur la confiance ni sur la liberté ne fait aucunement référence au Droit. Il va donc falloir, pour redonner à l'ensemble force et vigueur, avoir recours à un subterfuge qui sauve l'édifice social. Il suffit alors pour Rousseau de nous indiquer que la souveraineté du peuple s'incarne dans l'Etat, le gouvernement, pour que l'homme délègue ses pouvoirs à cette entité. Le ciment social, sa véritable nature, est bien pour notre Genevois le principe d'autorité. Et comme tout cela ne suffit pas encore, Rousseau précise qu'il ne doit exister aucun intermédiaire entre le citoyen et l'Etat. Pour bien avoir l'énoncé de la volonté générale, il faut donc éliminer tous les filtres que constituent les franchises, les libertés locales, toutes les formes d'autonomie que le corps social, force de pondération et d'équilibre, génère « naturellement » (« *Pas de société dans la société* »). Mais si le citoyen délègue ses pouvoirs, il ne va pas jusqu'à renoncer au droit de propriété bien sûr ! Et afin de mettre une barrière infranchissable entre lui et l'Etat, dernier rempart de sa propre liberté, le disciple de Rousseau va devoir, pour sauver l'essentiel, s'entourer de propriétés !

(10) *C. Bouglé*, La Sociologie de Proudhon, *éd. Armand-Colin, 1911.*

Doc. Heiner Becker

Billet d'échange de la valeur d'une heure de travail, émis par la Banque nationale d'échange équitable du travail de Robert Owen. Cette banque servit d'exemple pour celle de Proudhon.

BANQUE DU PEUPLE.
Action
DE 5 FRANCS.
Société en Commandite par Actions, sous la raison P.-J. PROUDHON et Cie, par acte passé devant DESSAIGNE et son collègue, notaires à Paris, le
5 MILLIONS de Francs.
P.-J. PROUDHON & Cie.
Paris, le
Association des Papetiers, 10, r. du Grand Prieuré.

Action de 5 F de la Banque du peuple, fondée par Proudhon.

...au contrat fédératif

Tout cela ne peut qu'irriter profondément Proudhon qui voit d'abord dans Jean-Jacques Rousseau l'homme renonçant à ses responsabilités familiales et abandonnant ses propres enfants, mais plus encore celui qui voue le reste de l'humanité à la dépendance de l'Etat et du gouvernement.

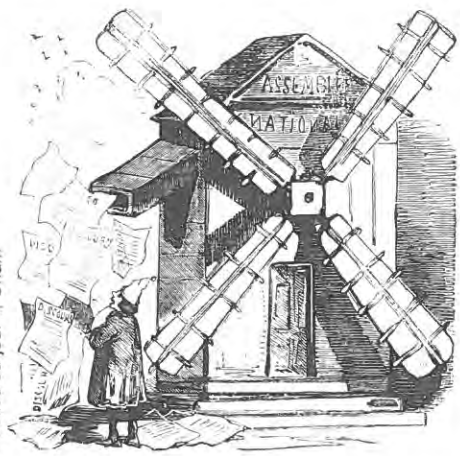

« Folies du jour », Cham

Moulin à paroles.
Toujours du son ! A quand la farine ?

L'homme qui institue une hiérarchie entre les citoyens et qui, sous couvert d'organisation sociale, là où des rapports de mutualité suffisent, là où le solide bon sens et la pratique ouvrière indiquent clairement le fameux « mode de transition », limite la révolution à un stade purement politique.

Aussi il n'est pas question pour Proudhon de laisser escamoter la réforme de la société en maintenant la dictature du politique sur l'économique car « *les fonctions politiques sont de plus subordonnées aux autres parce que, en dépit de leur majesté d'apparat, elles jouent un rôle bien moins essentiel que les fonctions économiques* » (11). Pour Proudhon la réorganisation des fonctions économiques sur un mode mutualiste doit non seulement générer une nouvelle organisation politique de la société, mais de plus ramener les fonctions politiques à leur véritable échelle, entraîner la déchéance de l'Etat, le dissoudre dans l'ordre économique. L'atelier, comme il le dit en 1851, remplacera le gouvernement ! Est-ce la fin de la politique ? Que deviendront les nécessaires assemblées territoriales qui ne s'inscrivent pas dans un rapport de production ou d'échange ?

Proudhon pense en la matière qu'une extension, qu'une application spéciale du principe mutualiste là encore est nécessaire. Il note dans la *Capacité politique des classes ouvrières* : « *Ainsi transporté dans la sphère politique, ce que nous avons appelé jusqu'à présent mutuellisme ou garantisme prend le nom de fédéralisme. Dans une simple synonymie nous est donnée la révolution tout entière ; politique et économique...* » (12). C'est, comme le précise Bouglé, « *sur le système fédératif que compte Proudhon pour faire enfin du contrat social une réalité, c'est-à-dire pour substituer à une convention politique qui demeure une hypothèse cette multiplicité mobile des pactes effectifs qui est la vie même de l'échange* » (13). A partir donc d'une vaste structure contractuelle, dont la trame organisationnelle plongera ses ramifications horizontales et verticales dans le champ social, Proudhon veut mettre en place un garantisme politico-économique effectif.

Le mutuellisme proudhonien maintient les équilibres, régule les tensions du corps social dans son ensemble, il ne prétend pas à partir d'idées toutes faites, d'a priori intellectuels, emprisonner la réalité sociale. Bien au contraire, il est une application toujours en mouvement, toujours en transformation, des principes de Liberté et d'Egalité au corps social.

(11) *P.-J. Proudhon*, De la capacité politique, *op. cit., p. 205.*

(12) *Id., ibid., p. 183.*

(13) *C. Bouglé*, La Sociologie de Proudhon, *op. cit., p. 248.*

« Le Mouvement ouvrier. 1815-1977 »

Les forges de Fourchambault au milieu du XIXe siècle : laminage d'un rail (d'après « l'Illustration »).

« Un état d'égalité social qui soit liberté dans l'ordre et indépendance dans l'unité. »

De 1839 jusqu'à sa mort, Proudhon consacrera plus de 10 000 pages afin de définir les conditions d'une possible réconciliation de l'homme avec la société. C'est à la collectivité humaine et, comme il le dira lui-même, à l'étude de ses phénomènes et surtout de leurs rapports entre eux que Proudhon nous convie, afin d'ébaucher une véritable physiologie sociale elle-même partie prenante d'une vaste transformation sociétaire empruntant le chemin du mutuellisme pour construire l'Anarchie.

Régis Faudot

ÉTUDE, INFORMATION, RECHERCHE, ÉCHANGE

LA SOCIÉTÉ P.-J. PROUDHON

École des Hautes Études en Sciences Sociales
54, boulevard Raspail, 75006 PARIS

• **LES TRAVAUX DE L'ATELIER PROUDHON**
8 cahiers parus

• **COLLOQUE « POUVOIRS ET LIBERTÉS »**

DISTRIBUTION : PUBLICO DIFFUSION,
145, RUE AMELOT, 75011 PARIS

Fédéralisme contre étatisme

Assurer la liberté des individus et des entités collectives grâce à un contrat égalitaire qui les associe, voilà le projet de Proudhon. Un concept d'organisation sociale nous est offert... en opposition à tout centralisme, nationalisme ou impérialisme.

« Qui dit socialisme dit fédération ou ne dit... rien. »

Proudhon

QUOI de mieux, pour essayer de définir le fédéralisme de Proudhon, que de vous livrer des extraits de ses livres sur ce sujet. Pour aller avec concision à l'essentiel du sujet, nous nous sommes abondamment aidés du remarquable travail de compilation et de recherche déjà effectué par Pierre Ansart dans son livre : *Proudhon, textes et débats* (1).

La théorie fédéraliste de Proudhon est l'achèvement socio-politique de toute son œuvre et de sa conception de l'anarchisme. En effet, ses différentes analyses, tout au long de ses ouvrages, s'éclairent les unes par les autres : *« la critique économique s'éclaire par la critique sociale, les propositions mutuellistes s'éclairent par les théories fédéralistes »* (2).

Suivons B. Voyenne qui, dans sa trilogie sur l'histoire de l'idée fédéraliste (3), nous confirme le caractère fondamental de l'idée fédéraliste dans la pensée de Proudhon : *« l'idée fédéraliste synthétise toute la sociologie politique de Proudhon, aussi bien que l'ensemble de ses vues économiques. Inversement c'est avec lui qu'elle a pris rang parmi les grandes doctrines et reste, à ce titre, principalement attachée à son nom. Il en a été parfaitement conscient (...) :* " (...) Ce que nous avons appelé jusqu'à présent mutualisme ou garantisme prend le nom de fédéralisme. Dans une simple synonymie nous est donnée la révolution toute entière, politique et économique. " (4) *Quant à nous, nous préférons prendre au pied de la lettre les affirmations répétées de Proudhon lui-même qui, parvenu à une position d'où il pouvait dominer sa vie tumultueuse, déclarait (...) qu'il n'avait jamais eu, au fond, qu'une* seule *idée et que c'est encore le terme de* " fédéralisme " *qui l'exprimait le mieux en synthétisant* toute *sa pensée. »*

« La Banque-Proudhon », Cham

La recréation du monde par P.-J. Proudhon. P.-J. Proudhon crée un homme et une femme à son image. (C'est fort laid !)

Le fédéralisme intégral

S'appuyant sur le système mutuelliste qu'il a vu naître et dont il défend et développe les principes, Proudhon dans sa longue quête au service des opprimés aboutit au postulat que l'organisation sociale est indissociable de l'organisation politique et que seul un fédéralisme « intégral » permettra à la société de s'épanouir dans la liberté et dans l'égalité.

Tout comme il extrait des systèmes d'organisation sociale ce qui lui semble le mieux convenir à cet esprit de liberté et d'égalité entre tous les êtres humains, il en fera de même du système politique. *« Si donc le fédé-*

(1) *Pierre Ansart,* Proudhon, textes et débats, *collection Le Livre de Poche, Paris, 1984.*
(2) *Id., ibid., p. 7.*
(3) *Bernard Voyenne,* Histoire de l'idée fédéraliste, *Presse d'Europe, 1976, tome II, pp. 15-16.*

(4) *P.-J. Proudhon,* De la capacité politique des classes ouvrières, *éd. du Monde libertaire, 1977, tome I, p. 173.*

ralisme ne renie nullement ce qu'il doit aux précédents politiques qui l'ont inspiré, il est profondément différent. Son originalité est d'être un fédéralisme généralisé, ou intégral, c'est-à-dire appliqué à tous les aspects de la société. A la base, il reposera sur l'autonomie des ateliers, aussi bien que des communes, les uns et les autres s'associant librement par des contrats réciproques et précis " pour se garantir mutuellement l'intégrité de leurs territoires ou pour la protection de leurs liberté " *et, selon des modalités identiques, pour* " la construction et l'entretien des voies de communication, l'organisation du crédit et de l'assurance, etc. ", *bref pour tout ce qui dépasse les moyens de chacun des contractants pris isolément. Ainsi se constituera, de proche en proche, la* " fédération agricole-industrielle " *que Proudhon propose aux militants, venus l'interroger, comme le seul objectif digne de leurs combats. Ce fédéralisme abolira en effet la double servitude qui pèse sur le citoyen et sur le travailleur — celle du gouvernement et celle du patron — en ne leur donnant plus d'autre maître qu'eux-mêmes.* » (5)

Le tableau que propose J. Langlois (6) schématise cette articulation de l'économique et du politique en même temps que le rejet du système capitaliste.

Proudhon, après avoir fait la critique des systèmes sociaux et politiques existants ou proposés, définit une autre voie : « *L'erreur qui fascine les esprits, et qu'il faut détruire, c'est de faire consister l'unité républicaine dans le fait matériel de l'unité parlementaire et administrative. (...) Il faut se faire une autre idée de l'unité républicaine et de la souveraineté du peuple (...). Nous reviendrons fatalement à la monarchie ou nous périrons dans une anarchie irrémédiable si nous ne faisons pas une théorie plus haute.* » (7)

	EXISTANT	PROJET
	Système capitaliste	Société fédérative et autogérée
Infrastructure économique	**1.** Division du travail **2.** Privatisation des rapports de production **3.** Luttes des classes sociales autour des rapports de production	**1.** Division du travail **2.** Socialisation des rapports de production **3.** Conflits entre groupes sociaux
Superstructure juridico-sociale	Propriété privée des moyens de production Centralisme politique Etat, organe de répression	Autogestion, propriété sociale des moyens de production Fédéralisme Etat, sphère d'arbitrage des conflits institutionnels
Superstructure idéologique	Individualisme concurrentiel	Le travail, lieu de réalisation de l'existence La solidarité, l'esprit de vie collective L'autonomie de la personne engagée dans et par la vie sociale L'échange égal des services La mutualité ou réciprocité des services, que Proudhon appelle la justice

Le politique

Cette autre voie annonce une solution au problème d'organisation « intégrale » de la société. Loin des luttes stériles des factions ou partis, qui veulent le pouvoir de quelques-uns sur tous à travers un scrutin universel qui isole les individus déléguant leurs pouvoirs à des mandataires n'ayant pas ou peu de comptes à rendre, Proudhon affirme : « *Il faut être aveugle pour ne pas voir que le peuple souverain, s'il doit gouverner par ses votes, devra discuter au moins autant que ses représentants ; que s'il discute, il commettra force sottises ; et s'il ne discute pas, il répondra à tort et à travers. D'ailleurs, le vote universel est l'expression parcellaire des citoyens, une somme, non la pensée collective, la résultante synthétique des éléments populaires. Le scrutin ne donne qu'un écho mort.* » (8)

Ce qu'il veut, « *c'est restituer à la société réelle, à la société productrice, la plénitude de son initiative. Au lieu d'organiser le gouvernement, il faudrait organiser la société et de nouvelles relations dans lesquelles l'aliénation, le vol politique, serait irréalisable* » (9). « *Sous un régime de centralisation administrative (...) où tandis que la bourgeoisie par ses majorités reste maîtresse du gouvernement, toute vie locale est refoulée, toute agitation facilement comprimée, sous un tel régime dis-je, la classe travailleuse, parquée dans ses ateliers, est naturellement vouée au salariat. La liberté existe, mais dans la sphère de la société bourgeoise, cosmopolite comme ses capitaux : quant à la multitude elle a donné sa démission, non seulement politique, mais économique.* » (10)

Rejetant les promesses électorales, d'ailleurs jamais tenues, Proudhon qui connaît l'être humain ne nous leurre pas quant aux échanges possibles : la limitation du contrat assure le maintien des libertés particulières et brise dans l'œuf les dangers de l'étatisme. « *Pour que le contrat remplisse la condition synallagmatique et commutative que suggère l'idée de démocratie ; pour que, se refermant dans des sages limites, il reste avantageux et commode à tous, il faut que le citoyen en entrant dans*

Doc. Heiner Becker

Proudhon, d'après une photo de Nadar.

(5) *B. Voyenne*, Histoire de l'idée fédéraliste, *op. cit., p. 180.*
(6) *J. Langlois*, Défense et actualité de Proudhon, *Petite Bibliothèque Payot, Paris, 1976, p. 55.*
(7) *P.-J. Proudhon*, Les Carnets, *éd. Marcel-Rivière, tome IV, p. 168.*
(8) *Id., ibid., p. 121.*
(9) *P. Ansart*, Proudhon, textes et débats, *op. cit.*
(10) *P.-J. Proudhon*, Du principe fédératif, *éd. Marcel-Rivière, p. 303.*

l'association : 1. ait autant à recevoir de l'Etat qu'il lui sacrifie ; 2. qu'il conserve toute sa liberté, sa souveraineté et son initiative, moins ce qui est relatif à l'objet spécial pour lequel le contrat est formé et dont on demande la garantie à l'Etat. Ainsi réglé et compris, le contrat politique est ce que j'appelle une fédération (...).

« Ce qui fait l'essence et le caractère du contrat fédératif, et sur quoi j'appelle l'attention du lecteur, c'est que dans ce système les contractants, chefs de famille, communes, cantons, provinces ou Etats, non seulement s'obligent synallagmatiquement et commutativement les uns envers les autres, ils se réservent individuellement, en formant le pacte, plus de droit, de liberté, d'autorité, de propriété, qu'ils n'en abandonnent (...). Tout engagement, même synallagmatique et commutatif, qui, exigeant des associés la totalité de leurs efforts, ne laisse rien à leur indépendance et les dévoue tout entiers à l'association, est un engagement excessif, qui répugne également au citoyen et à l'homme. » (11)

Vouant les jacobins et leur héritage à l'enfer, Proudhon renverse la vapeur ; d'un système centralisateur qui va du haut vers le bas et du centre vers la périphérie, il préconise l'inverse : tout part de l'individu qui se reconnaît et peut participer activement et directement à travers son quartier, sa commune, son canton, sa région, etc., à toute vie sociale, économique et politique. « *Dans la fédération (...) le principe d'autorité étant subalternisé, la liberté prépondérante, l'ordre politique est une hiérarchie renversée dans laquelle la plus grande part de conseil, d'action, de richesse et de puissance reste aux mains de la multitude confédérée, sans pouvoir jamais passer à celles d'une autorité centrale.* » (12)

Les entités locales

En redonnant d'abord l'autonomie aux communes, Proudhon les fait garantes de son système fédératif généralisé : « *La commune est par essence, comme l'homme, comme la famille, comme toute individualité et toute collectivité intelligente, morale et libre, un être souverain. En cette qualité la commune a le droit de se gouverner elle-même, de s'administrer, de s'imposer des taxes, de disposer de ses propriétés et de ses revenus, de créer pour sa jeunesse des écoles, d'y installer des professeurs, de faire sa police, d'avoir sa gendarmerie et sa garde civique ; de nommer ses juges, d'avoir ses journaux, ses réunions, ses sociétés particulières, ses entrepôts, sa banque, etc. (...) ; la commune, en conséquence, prend des arrêtés, rend des ordonnances : qui empêche qu'elle aille se donner des lois ? Elle a son église, son culte, son clergé librement choisi, son rituel même et ses saints ; elle discute publiquement, au sein du conseil municipal, dans ses journaux et dans ses cercles, tout ce qui se passe en elle et autour d'elle, qui touche à ses intérêts et qui agite son opinion. Voilà ce qu'est une commune ; car voilà ce qu'est la vie collective, la vie politique. Or la vie est une, entière, indivisible ; elle repousse toute entrave, ne connaît de limite qu'elle-même ; toute coercition du dehors lui est antipathique, et, si elle ne peut en venir à bout, mortelle.* » (13)

« Cahier de l'art mineur n° 23 : Jossot », Dixmier

C'est une fille insoumise nommée Liberté !

Proudhon, partant de l'individu et de la famille, donne à la commune le rôle d'organisatrice de la vie sociale par excellence ; véritable centre politique, de réflexion, de décision et d'exécution, chaque ville par opposition et complémentarité aux autres sera ce bouillon de culture pour les initiatives en matière d'enseignement, de justice ou de culte s'il y a lieu. Ferment des libertés locales, la commune garantit alors la liberté du citoyen. Mais il n'en reste pas là ; la commune, même libre, n'existera que par son dynamisme et ses rapports à l'intérieur d'une entité plus grande qu'elle contrôlera : la province. « *Supposons cette belle unité française divisée entre trente-six souverainetés, d'une étendue moyenne de 6 000 kilomètres carrés, et d'un million d'habitants. Supposons en chacun de ces trente-six Etats, le pouvoir réduit à ses attributions essentielles, le budget ramené à ses justes limites, le même principe gouvernant à la fois l'ordre politique et l'ordre économique, la société, organisée selon la loi de mutualité, en harmonie avec le Gouvernement régi lui-même par le principe fédératif.* » (14).

Il reste à confédérer ces régions autonomes et à créer l'instance « supérieure », émanation des pouvoirs locaux et réduite au strict nécessaire : « *(..) au-dessus des Etats confédérés un conseil suprême, presque sans attributions administratives et juridiques, disposant d'un budget minime ; dont le mandat serait surtout de protéger à la fois, en chaque Etat, les citoyens contre les usurpations locales, et les gouvernements locaux contre l'insolence des factions, pendant que lui-même serait garanti par la convention de tous les Etats.* » (15)

Nous le constatons : aucune chance de hiérarchisation, de pouvoir outrancier ou absolu dans le système fédéral théorisé par Proudhon ; rien n'est évacué, pas même la guerre : « *Je n'excepte pas même le service de guerre de cette règle : les milices, les magasins, les forteresses, ne passent aux mains des autorités*

(11) *Id. ibid., pp. 318-319.*
(12) *Id., ibid., p. 409.*
(13) *P.-J. Proudhon,* De la capacité, *op. cit., p. 279.*
(14) *Id., ibid., p. 331.*
(15) *Id., ibid., p. 331.*

fédérales que dans le cas de guerre et pour l'objet spécial de la guerre : hors de là, soldats et armements restent sous la main des autorités locales. » (16)

Education et justice

Enfin, ce tour d'horizon passe aussi par l'organisation de l'éducation et des tribunaux : « *Certes, je ne crois pas à la possibilité d'organiser l'instruction du peuple sans un grand effort de l'autorité centrale, mais je n'en reste pas moins partisan de la liberté de l'enseignement, comme de toutes les libertés. Je veux que l'école soit aussi radicalement séparée de l'Etat que l'Eglise elle-même. (...)*

« *Est-ce qu'il est vraiment nécessaire aussi que les tribunaux soient dépendants de l'autorité centrale ? Rendre la justice fut de tout temps la plus haute attribution du prince, je le sais ; mais cette attribution est un reste du droit divin ; elle ne saurait être revendiquée par un roi constitutionnel, à plus forte raison par le chef d'un empire établi sur le suffrage universel. Du moment donc que l'idée du Droit, redevenant humaine, obtient comme telle la prépondérance dans le système politique, l'indépendance de la magistrature en sera la conséquence nécessaire. Il répugne que la Justice soit considérée comme un attribut de l'autorité centrale ou fédérale ; elle ne peut être qu'une délégation faite par les citoyens à l'autorité municipale, tout au plus provinciale. La Justice est l'attribut de l'homme, qu'aucune raison d'Etat ne doit en dépouiller.* » (17)

L'Etat fédéral doit aussi coordonner les informations économiques et financières, afin d'informer et de dynamiser toutes les composantes fédérées. Il peut devenir « *la plus haute expression du progrès* » pourvu qu'il se limite aux tâches d'information, de fondation, d'impulsion. Jean Bancal, dans son livre *Proudhon, pluralisme et autogestion* (18), précise fort bien cette coordination administrative et économique : « *Constitutionnellement, l'Etat proudhonien présente donc finalement des organes de base correspondant aux groupes naturels, et des organes fédéraux correspondant aux fédérations de ces groupes et à leur émanation.*

« *Les organes de base seront territoriaux ou fonctionnels.*

« *Les organes de base territoriaux seront constitués par les communes, les cantons, les districts, les provinces ou régions, s'auto-administrant, dotés de conseils, de gouvernement et d'administration autonomes vis-à-vis de l'autorité fédérale.*

« *C'est ainsi que Proudhon demande l'abolition de l'institution préfectorale et critique, dès la* Création de l'ordre, *la division en départements. Il préconise la division de la France en douze régions indépendantes inspirées des anciennes provinces. (...)*

« *Les organes de base fonctionnels sont constitués des* " ateliers " *et* " conseils ouvriers ", *des* " groupes d'agriculteurs ", *des* " associations industrielles et agricoles ", *des* " syndicats ", *des* " services publics locaux autonomes " *(comme les écoles et universités ou les tribunaux).*

« *Les organes fédéraux ou organes centralisés sont constitués par fédération ou délégation successives à partir des organes de base. Le pouvoir législatif central est assuré par un parlement fédéral composé, semble-t-il, d'une chambre des régions qui* " comporte autant de députations qu'il y a de souverainetés provinciales " *et d'une chambre des professions, issue* " d'un vote des citoyens, par catégories de fonctions ".

« *Le* " pouvoir exécutif " *ou administratif est distribué conformément aux lois de l'économie et selon les critères de la comptabilité économique dont Proudhon est l'un des précurseurs.* »

Le fédéralisme contre les nationalismes

Proudhon dépasse les limites des fédérations locales pour s'interroger sur les relations plus larges de pays à pays. Il suppose un fédéralisme européen dans lequel les anciennes unités étatiques laisseraient la place aux confédérations. Il faut donc revoir et repenser radicalement le principe des nationalités.

Proudhon nous démontre que les mouvements nationalistes sont mis à profit par les nouvelles classes dirigeantes pour étouffer les revendications économiques et mieux conserver leur domination. L'écran de fumée ainsi créé permet, sans changer le système en profondeur, de conserver toutes les tares précédentes des monarchies, empires, seigneuries, avec l'illusion d'unité. « *Ce que l'on appelle aujourd'hui rétablissement de la Pologne, de l'Italie, de la Hongrie, de l'Irlande, n'est autre chose, au fond, que la constitution unitaire de vastes territoires, sur le modèle des grandes puissances dont la centralisation pèse si lourdement sur les peuples ; c'est de l'imitation monarchique au profit de l'ambition démocratique ; ce n'est pas de la liberté, encore moins du progrès. Ceux qui parlent tant de rétablir ces unités nationales ont peu de goût pour les libertés individuelles. Le nationalisme est le prétexte dont ils se servent pour esquiver la révolution économique.* » (19)

Les mouvements nationalistes conduisent à constituer de nouveaux

« Les premiers reporters photographes, 1848-1914 »

Halle de l'ajustage mécanique aux ateliers de la Compagnie des messageries maritimes à la Ciotat, vers 1900.

(16) *P.-J. Proudhon,* Du principe fédératif, *op. cit., pp. 328-329.*

(17) *Id., ibid., pp. 328.*

(18) *Jean Bancal,* Proudhon, pluralisme et autogestion, *éd. Aubier-Montaigne, tome II, p. 124.*

Etats plus centralisés et plus oppressifs que les précédents. Proudhon, à propos de l'Italie, se prononce sans ambages : la revendication de l'indépendance nationale prépare la soumission des citoyens. La nationalité, ce n'est nullement l'Italie ou l'Allemagne, vastes conglomérats abstraits et impersonnels, mais bien la commune et la province, ces lieux sociaux réels et « naturels » où les individus citoyens ont leurs racines et leur véritable environnement social.

« *Un Etat de 26 millions d'âmes, comme serait l'Italie, est un Etat dans lequel toutes les libertés provinciales et municipales sont confisquées au profit d'une puissance supérieure, qui est le gouvernement. Là, toute localité doit se taire, l'esprit de clocher faire silence : hors le jour des élections, dans lequel le citoyen manifeste sa souveraineté par un nom propre écrit sur un bulletin, la collectivité est absorbée dans le pouvoir central (...). Or si le principe de nationalisme est vrai, il l'est pour les plus petites nationalités comme pour les plus grandes ; il implique l'indépendance et l'autonomie des moindres groupes comme des plus vastes agglomérations, d'autant mieux qu'en dernière analyse il est impossible, en dehors des divisions territoriales données tantôt par la nature, tantôt par la politique, de délimiter nettement une nationalité.* » (20)

Proudhon démonte également le mécanisme de la centralisation qui entraîne l'hypertrophie du centre et la soumission de la population. Sur l'unité italienne, il poursuit : « *Pour gouverner vingt-six millions d'hommes à qui l'on a ravi la possession d'eux-mêmes, pour faire marcher cette immense machine, il faut une bureaucratie prodigieuse, des légions de fonctionnaires ; pour la défendre contre le dedans et le dehors, la rendre respectable à ses sujets et à ses adversaires, il faut une armée permanente. Des employés, des soldats, des tributaires, voilà désormais ce qui remplacera la nation. On évaluait en France, il y a quinze ans, le nombre des fonctionnaires à six cent mille. (...) Le chiffre de l'armée et de la marine est à l'avenant. Tout cela est essentiel à l'unité : ce sont les frais généraux de l'Etat, frais qui augmentent en raison directe de la centralisation et inverse de la liberté des provinces.* » (21)

« Cahier de l'art mineur n° 23 : Jossot », Dixmier

N'en jetez plus !

Le fédéralisme ou l'impérialisme

Avec les nationalismes, c'est la guerre entre Etats qui devient inévitable : les gigantismes de certains monstres unitaires n'ont d'autres idées que le renforcement militaire et son corollaire : la soumission ou l'anéantissement des petits Etats. Le fédéralisme par ses petites unités indépendantes et solidaires ne peut en revanche engendrer de grands conflits. Proudhon, dès 1860, perçoit l'avenir guerrier de l'Europe : « *Nous marchons à une formation de cinq ou six grands empires, ayant tous pour but de défendre et restaurer le droit divin et d'exploiter la vile plèbe. Les petits Etats sont sacrifiés d'avance, comme le fut autrefois la Pologne.*

« *Alors, il n'y aura plus en Europe ni droits, ni libertés, ni principes, ni mœurs. Alors aussi commencera la grande guerre des dix grands empires, les uns contre les autres (...).*

« *L'Europe coupable sera châtiée par l'Europe armée.* » (22)

« *Le vingtième siècle ouvrira l'ère des fédérations, ou l'humanité recommencera un purgatoire de mille ans.* » (23)

Patrick Defais

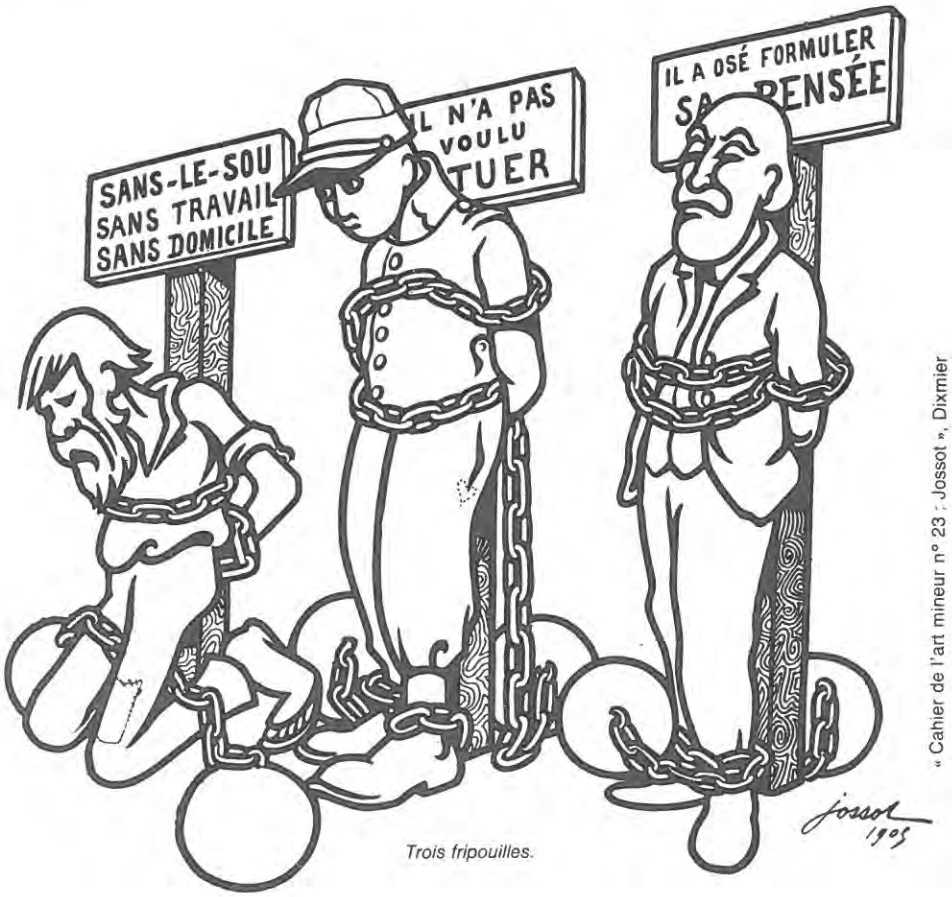

« Cahier de l'art mineur n° 23 : Jossot », Dixmier

Trois fripouilles.

(19) *P.-J. Proudhon,* De la Justice dans la Révolution et dans l'Eglise, *éd. Marcel-Rivière, tome II, p. 289 ; id., ibid., éd. Fayard, 1989, tome II, pp. 736-737.*

(20) *P.-J. Proudhon,* Du principe fédératif, *op. cit., pp. 98-99.*

(21) *Id., ibid., pp. 99-100.*

(22) *P.-J. Proudhon,* Correspondance, *éd. Lacroix, 1874-1875, tome X, p. 39, " A Ch. Beslay, 3 mai 1860 ".*

(23) *P.-J. Proudhon,* Du principe fédératif, *op. cit., pp. 355-356.*

Proudhon prolétaire

Voyage dans le temps et l'espace pour retrouver l'influence de cet « humaniste du travail ». *Partout où la liberté s'est opposée à l'autorité, on distingue les traces de sa pensée. Mais c'est en dépassant l'idéalisme proudhonien et ses contradictions, que les travailleurs ont su mettre à profit ses enseignements révolutionnaires.*

EN 1840 — il n'a que trente et un an — Proudhon rédige *Qu'est-ce que la propriété ?* où il démontre que le capitaliste « *s'adjuge le bénéfice de la force collective* ». Il s'approprie ce qui, dans la production, est le fruit d'un effort collectif, une valeur née de l'association. Cette appropriation est un vol, « *la propriété c'est le vol* ». Rédigée dans un langage accessible à tous, cette œuvre a un grand retentissement. La démonstration de Proudhon fait dire à Marx : « *Maintenant nous avons une théorie du prolétariat* ». Ce n'est qu'en 1867 que Marx exposera sa théorie de la plus-value dans *le Capital.*

Dès 1844 Proudhon s'attaque à la rédaction du *Système des contradictions économiques* publié en 1846, ouvrage plus complexe, où il approfondit son analyse et auquel Marx, changeant de ton, répond par son méprisant *Misère de la philosophie.*

Mais Proudhon ne s'enferme pas dans son cabinet de travail et participe au mouvement social. En février 1848 il entreprend la publication d'un périodique, *le Représentant du Peuple* qui, malgré les persécutions gouvernementales, se vend à 40 000 exemplaires.

Pour lui, la Révolution de février qui a renversé Louis-Philippe n'est pas sociale, mais seulement politique et il ne peut être question de « *fonder le vrai socialisme par l'initiative du gouvernement* ». La solution au problème social c'est l'association mutuelle. La gestion des instruments de production et des échanges doit être confiée aux associations ouvrières. Dans son journal il proclame : « *Nous, producteurs associés ou en voie d'association, nous n'avons pas besoin de l'Etat (...). Nous voulons que ces associations soient (...) le premier noyau de cette vaste fédération de compagnies et de sociétés, réunies dans le commun lien de la république démocratique et sociale* » (1).

Doc. Heiner Becker

Cavaignac.

La Révolution de février a provoqué l'éclosion d'une multitude d'associations ouvrières. Pour leur venir en aide, Proudhon tente l'expérience d'une « Banque du peuple » qui doit appliquer les principes mutuellistes en offrant un crédit gratuit. Ce projet recueille 27 000 adhésions, mais il doit y renoncer à la suite de sa condamnation à trois ans de prison pour avoir publié des articles contre Louis-Napoléon élu président de la République. Par ailleurs, à propos de ces associations, Prou-

(1) *Daniel Guérin,* Proudhon oui et non, *éd. Gallimard, p. 167.*

dhon ne va pas tarder à déchanter car il n'est guère possible de maintenir sans dérive ces îlots d'autogestion ouvrière dans une économie de marché et sous la pression de l'Etat.

Les 4-5 juin 1848, Proudhon se présente aux législatives et 77 000 électeurs l'envoient à l'Assemblée. Trois semaines plus tard, l'écrasement par Cavaignac du prolétariat parisien le bouleverse et, dans ses *Carnets*, il note : « *Pour moi, le souvenir des journées de juin pèsera éternellement comme un remords sur mon cœur... J'ai manqué, par hébétude parlementaire, à mon devoir de représentant. J'étais là pour voir, et je n'ai pas vu ; pour jeter l'alarme, et je n'ai pas crié !* » (2).

Cependant quand l'insurrection éclate, il descend dans la rue. Quand le canon se tait il proclame, à l'Assemblée, sa solidarité avec les « *combattants de juin* ». Toute l'Assemblée se déchaîne contre lui. Son journal est saisi et doit changer de nom. Désormais, c'est dans *le Peuple* qu'il mène sa campagne de soutien à Raspail, candidat à l'élection présidentielle du 10 décembre 1848, en précisant qu'il ne s'agit pas de « *donner éventuellement à la République un chef : loin de là, nous acceptons Raspail comme protestation vivante contre le principe de la Présidence !* ».

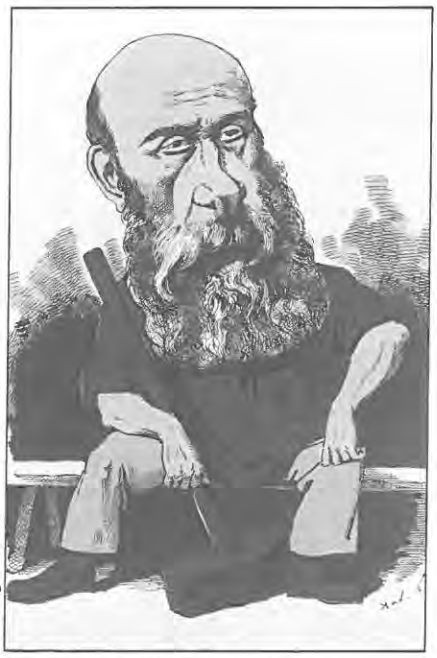

« Chargez », Gill

Henri-Louis Tolain (1828-1897). Il participa à la fondation de la Première Internationale mais déserta la Commune. Vallès a pu écrire : « Spectacle douloureux... ce Tolain, qui, pour ne plus louer ses bras, vend son cerveau... ».

(2) *Daniel Guérin,* Ni Dieu ni maître, *éd. Maspéro, tome I, p. 61.*

En 1863 et 1864, le gouvernement impérial organise des élections. L'empire autoritaire est devenu, en effet, une entrave au développement du capital industriel et financier, et « l'empire libéral » doit lui succéder. En mars 1864, Tolain, ouvrier ciseleur, se présente à Paris avec le soutien d'un comité de soixante membres qui publie un *Manifeste* resté célèbre.

Dans la conclusion qu'il ajoute à *De la capacité politique des classes ouvrières,* Gustave Chaudey, exécuteur testamentaire de Proudhon, écrit : « *Selon Proudhon, les classes ouvrières n'ont fait leur véritable entrée sur la scène politique qu'aux dernières élections, avec le Manifeste des soixante. C'est alors seulement que, dans un langage à elles, elles ont essayé d'exprimer des idées à elles. Mais elles n'ont pas su trouver la ligue politique qui devait les conduire à la manifestation la plus efficace de ces idées. Les classes ouvrières ont des intérêts distincts de la bourgeoisie. Elles doivent avoir une politique distincte de la politique bourgeoise.* » (3)

De la capacité politique des classes ouvrières est le dernier ouvrage de Proudhon. C'est sur son lit de mort qu'il en a dicté les dernières pages. Il s'agit d'un hommage au *Manifeste des soixante,* mais aussi d'une critique lucide. C'est un hommage quand il y perçoit la démonstration que « *l'idée mutuelliste a pénétré, d'une façon nouvelle et originale, les classes ouvrières* » (4). Mais il se sépare des soixante qui veulent « *fortifier, en la complétant, l'action de l'opposition libérale* » car, pour Proudhon, ce qui caractérise cette opposition, c'est « *d'abord son antisocialisme déclaré* ». « *La démocratie ouvrière,* écrit-il, *a d'autres devoirs à remplir que de se donner des avocats et d'organiser, au moyen de ces langues courantes, une critique du pouvoir compromettante pour elle seule, et à tous les points de vue inutile.* » (5)

Naissance de l'AIT

Proudhon meurt le 19 janvier 1865. Les ouvriers parisiens assistent nombreux aux obsèques. L'influence de Proudhon est considérable, en effet, dans le mouvement ouvrier en formation. Les signataires du *Manifeste des soixante* sont acquis aux idées du mutuellisme. Bibal est instituteur, mais tous les autres sont

(3) *Proudhon,* De la capacité politique des classes ouvrières, *éd. du Monde libertaire, tome II, p. 409.*
(4) *Id., ibid., tome I, p. 85.*
(5) *Id., ibid., tome II, p. 231.*

F. Jourde, délégué par la Commune de Paris à la commission des Finances. Trop soucieux de la légalité, il s'opposa à la confiscation des fonds de la Banque de France.

ouvriers. Certains d'entre eux ont participé à la délégation ouvrière française à l'Exposition universelle de Londres, en 1862. Leur rencontre avec des délégués anglais a été le premier acte constitutif de l'Internationale. Outre Henri Tolain, Limouzin (passementier), Coutant (lithographe), Beaumont (monteur en bronze), Perrachon (monteur en bronze), Camelinat (monteur en bronze, qui sera directeur de la monnaie sous la Commune), Morel (bronzier), Delahaye (serrurier), deviennent membres de l'AIT.

A propos de la constitution de l'AIT, James Guillaume a écrit : « *il n'est pas vrai que l'Internationale ait été la création de Karl Marx. Celui-ci est resté complètement étranger aux travaux préparatoires qui eurent lieu de 1862 à septembre 1864. Il s'est joint à l'Internationale au moment où l'initiative des ouvriers anglais et français venait de la créer* » (6).

Dans son *Histoire du mouvement ouvrier,* Edouard Dolléans note que « *le plan d'organisation apporté à Londres par Tolain et ses camarades demeure une création ouvrière* ». C'est encore Tolain, dont Marx dit que « *c'est un homme très bien* », qui lance la formule : « *Il nous faut nous unir, travailleurs de tous les pays* » (7). Pour l'instituteur Bibal, l'AIT est « *un enfant né dans les ateliers de Paris et mis en nourrice à Londres* » (8).

(6) *C. Thomann,* Le mouvement anarchiste dans les montagnes neuchâteloises, *cité par Théo Argence in* les Cahiers de l'humanisme libertaire, *janvier-février 1966.*

Mais, rapidement, Marx ne supporte plus la domination des idées proudhoniennes dans l'Internationale. Après le congrès de Genève il trouve que « *Messieurs les Parisiens avaient la tête pleine des phrases de Proudhon les plus vides* » et, en 1867, il écrit à Engels : « *Au prochain congrès de Bruxelles, j'étranglerais de mes propres mains ces ânes de proudhoniens* » (9). Ainsi que l'écrit Théo Argence, « *les proudhoniens ne disparurent pas pour autant. C'est que la pensée de Proudhon, lui, mort, restait dominante, plus vivante que celle de Marx vivant. Un homme qui était loin d'être un inconnu devait en apporter la preuve, en adhérant à l'Internationale en juillet 1868 : Bakounine* » (10).

« *Proudhon et Bakounine,* note Daniel Guérin, *ont été contemporains et amis (...). Leurs apports ont été réciproques, avec prépondérance de l'influence de Proudhon sur Bakounine* » (11). Et, à propos de Bakounine, Guérin ajoute : « *La mue qui, aux approches de la cinquantaine, le fait bifurquer vers l'anarchisme est due, sans doute pour une large part, à l'influence de Proudhon* ». S'il reproche parfois à Proudhon d'être « *un idéaliste incorrigible* » et « *une contradiction perpétuelle* », Bakounine n'en tire pas moins de la pensée proudhonienne la substance même du socialisme libertaire. « *Son socialisme à lui,* dit-il, *fondé sur la liberté tant individuelle que collective, et sur l'action spontanée des associations libres, n'obéissant à d'autres lois qu'aux lois générales de l'économie sociale, découvertes ou qui sont à découvrir par la science, en dehors de toute réglementation gouvernementale et de toute protection de l'Etat, subordonnant d'ailleurs la politique aux intérêts économiques, intellectuels et moraux de la société, devait plus tard et par une conséquence nécessaire aboutir au fédéralisme.* » (12)

Dans l'AIT, c'est donc surtout par les voix de Bakounine et de ses amis James Guillaume et Adhémar Schwitzguébel que le fédéralisme proudhonien va désormais s'opposer au centralisme autoritaire de Marx.

Le projet fédéraliste, reliant communes et associations de travailleurs, apparaît comme le schéma de la société future. Défendu au congrès de l'Internationale, à Bâle, en 1869, par Jean-Louis Pindy, délégué de l'Union syndicale des ouvriers du bâtiment de Paris, il sera repris par Adhémar Schwitzguébel, lors d'une polémique qui l'opposera, en 1874, à César de Paepe. Il sera développé, précisé, par James Guillaume qui, dans un essai paru à la Chaux-de-Fonds, en 1876, sous le titre *Idées sur l'organisation sociale* (13), étudiera, dans le détail, le fonctionnement des communes, des associations de producteurs, et leur organisation fédérative.

Cette influence proudhonienne dans l'Internationale et dans le prolétariat parisien exaspère Marx et Engels. Quand la guerre éclate, en 1870, Marx exprime dans une lettre à Engels, le souhait que « *l'armée allemande mate les ouvriers français orgueilleux et légers* ». Engels écrit, de son côté : « *La victoire de Bismarck, ce sera la victoire de notre pensée contre la pensée de Proudhon et, d'ailleurs, les ouvriers parisiens ont besoin d'une leçon* ». Au même moment, les internationaux proudhoniens s'adressent, eux, aux travailleurs allemands : « *La guerre entre les peuples ne peut être considérée que comme une guerre civile, un recul de la civilisation* ».

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

COMMUNE DE PARIS

La Commune de Paris DÉCRÈTE :

1° La conscription est abolie ;

2° Aucune force militaire, autre que la garde nationale, ne pourra être créée ou introduite dans Paris ;

3° Tous les citoyens valides font partie de la garde nationale.

Hôtel-de-Ville, le 29 mars 1871.

LA COMM

2 IMPRIMERIE NATIONALE. — Mars 1871.

Une des premières affiches de la Commune de Paris.

Marx, Bismarck, même combat

Bakounine est parfois sévère à l'égard des mutuellistes à qui il reproche de déformer la pensée de Proudhon. Il sait, finalement, rallier la majorité d'entre eux à ses conceptions collectivistes qui constituent, en fait, le développement logique du socialisme proudhonien tel qu'il est exprimé dans *l'Idée générale de la Révolution au XIXe siècle* et dans *De la capacité politique des classes ouvrières.* En 1868, au congrès de Bâle, les représentants du bureau international de Paris, Eugène Varlin, Simon Dereure, Tartaret, se rangent aux côtés de Bakounine.

Zéphirin Remy Camélinat (1840-1932), ouvrier ciseleur, fut l'un des premiers adhérents à l'Internationale. Il dirigea, pendant la Commune, la Monnaie et devint député de Paris en 1885.

(7) Le Mouvement social *n° 51, citée par Théo Argence.*
(8) *Fribourg,* l'Association internationale des travailleurs, *cité par Théo Argence in* les Cahiers de l'humanisme libertaire, *janvier-février 1966.*
(9) *C. Thomann, op. cit.*
(10) *Théo Argence,* les Cahiers de l'humanisme libertaire, *janvier-février 1966.*
(11) *Daniel Guérin,* Proudhon oui et non, *op. cit., p. 153.*
(12) *Michel Bakounine,* OEuvres, *Stock Plus, tome I, p. 78.*
(13) *James Guillaume,* Idées sur l'organisation sociale, *coll.* Volonté anarchiste *n° 8, éd. du gr. Fresnes-Antony de la Fédération anarchiste.*

Quand l'insurrection éclate le 18 mars 1871, les internationaux — à l'exception de Varlin, membre du comité central de la Garde nationale — hésitent pendant quelques jours, puis se rallient à la Commune. Tolain devenu député et quelques autres partisans de la conciliation avec Versailles sont exclus. Les internationaux se préoccupent surtout de participer aux commissions économiques et sociales de la Commune : Léo Frankel (ouvrier bijoutier) au travail, Eugène Varlin (relieur) aux subsistances, Avrial (mécanicien) à l'arsenal, Francis Jourde (caissier de banque) aux finances, Charles Beslay (ingénieur) à la Banque de France, Theisz (ouvrier métallurgiste) aux postes. Ils s'acharneront à donner à la Commune, à l'origine mouvement de protestation patriotique, un contenu social, révolutionnaire prolétarien. Avec Gustave Courbet, Jules Vallès, Charles Longuet (alors proudhonien), ils s'opposent au centralisme autoritaire des jacobins et des blanquistes, et dénoncent la création d'un « comité de salut public » dont ils redoutent la dictature.

Parmi les internationaux également membres de la Commune, citons encore Pindy (ouvrier menuisier), Assi (mécanicien), Lefrançais (instituteur révoqué), Langevin (ouvrier tourneur), Girardin (maçon), Chalain (tourneur sur cuivre), Clémence (ouvrier relieur). Avec tous ces internationaux — seul Frankel est marxiste — ce sont bien les idées de Proudhon qui s'appliquent.

Ainsi que l'a écrit Maurice Joyeux, « *ce sont des hommes comme Jourde, Varlin, Theisz, Lefrançais, Langevin, Benoît Malon qui vont faire vivre et organiser la ville, et il faut lire, et chaque révolutionnaire devrait lire dans* le Journal officiel de la Commune, *ces séances de travail laborieuses où le sérieux a pris la place des fiestas romantiques* » (14). L'affiche rédigée le 23 mars 1871 par le Conseil fédéral des sections parisiennes de l'AIT et la Chambre fédérale des sociétés ouvrières est une négation du principe d'autorité. Elle proclame l'indépendance de la Commune et demande, entre autres, « *l'organisation du crédit, de l'échange, de l'association afin d'assurer au travailleur la valeur intégrale de son travail* ». Comme le remarque Maurice Joyeux, « *on sent à chaque instant la présence de Proudhon* ».

(14) *Maurice Joyeux,* le Monde libertaire, *mars 1971, numéro spécial « Centenaire de la Commune ».*

Minoritaires, les internationaux ont dû mener une lutte très difficile. Néanmoins, parlant de la Commune, Bakounine a pu affirmer : « *j'en suis le partisan surtout parce qu'elle a été une négation audacieuse, bien prononcée, de l'Etat* ».

Versailles écrase la Commune, mais sa mitraille et ses canons ne peuvent éteindre la flamme révolutionnaire. La plupart des communards, en exil à Londres, Bruxelles, Genève, vont se retrouver dans la tendance antiautoritaire de l'AIT. Après l'exclusion de Bakounine et de James Guillaume par une majorité marxiste de circonstance, au congrès de la Haye en 1872, le congrès de Saint-Imier, les 15 et 16 septembre de la même année regroupe les fédérations qui rejettent l'autoritarisme de Marx et du conseil général. Aux côtés de délégués espagnols, italiens, jurassiens, Camet et Pindy représentent la France. Déjà, en 1870, une scission s'était produite dans la fédération romande, la majorité antiautoritaire se constituant en fédération jurassienne animée par James Guillaume et Adhémar Schwitzguébel.

Cependant, les persécutions en France, en Espagne, en Italie auront finalement raison de l'Internationale : « *(elle) agonise sous le coup des différents procès, des expulsions et des interdictions de réunions dans presque tous les pays depuis 1869. Elle disparaît par le grand procès de Lyon, où quarante-six prévenus sont traduits en cour d'assises sous l'accusation d'internationalisme, ils sont condamnés à de nombreuses années de prison* » (15). L'Internationale antiautoritaire est en effet l'héritière de Proudhon, imprégnée de ses idées et, comme le remarque Max Nettlau, « *ce fut lui que la bourgeoisie du XIXe siècle craignait et haïssait à mort, car ces mots :* " la propriété c'est le vol " *contenaient la force d'une révolution* » (16).

En France, après l'écrasement de la Commune, ce sont des mutuellistes modérés qui tentent de reconstituer des organisations, notamment le Cercle de l'union ouvrière, sous l'impulsion de Barberet. Ce cercle sera dissous en 1873. Cependant, malgré la répression, le mouvement prend de l'ampleur et les chambres syndicales reconstituées envoient une délégation à l'Exposition universelle de Philadelphie, en 1875. A son

(15) *L. Guérineau,* l'Encyclopédie anarchiste, *tome II, p. 1054.*
(16) *Max Nettlau,* Histoire de l'anarchie, *éd. Dossiers de l'histoire, p. 64.*

Clément Duvernois, Jules Vallès et P.-J. Proudhon. Le second repris en 1869 le titre des journaux du troisième (« le Peuple ») et s'opposa au premier, dont « le Peuple français » soutint la politique de l'empereur.

« Chargez », Gill

Fusillade de communards pendant la Semaine sanglante.

retour, cette délégation lance un manifeste qui, selon Pierre Besnard, rappelle celui des Soixante en 1863.

En 1878 se tient un congrès ouvrier à Lyon où Ballivet, mécanicien lyonnais, précurseur de Pelloutier, prononce un discours retentissant où il affirme les principes du syndicalisme révolutionnaire. « *Les deux principes qu'il faut donc propager,* dit-il, *sont les principes de la propriété collective et celui de la négation de l'Etat* » (17). Les idées de Proudhon apparaissent dans des textes publiés par des associations ouvrières, telle que « la corporative du Ve arrondissement de Paris » qui appelle les salariés à l'union « *entre tous ceux qui veulent l'affranchissement des travailleurs par eux-mêmes* ».

Un autre groupe déclare : « *Le prolétariat, pour sa lutte émancipatrice, trouve aujourd'hui dans la corporation, sa base d'opération la plus sûre (...). Il s'agit d'ouvriériser la société, de façon que, sur les ruines du monde où l'on tenait à l'honneur de vivre noblement sans rien faire, il s'élève un monde plus juste où chacun puisse vivre en travaillant et ne puisse vivre autrement. La clef de la question sociale, c'est la corporation* ». Pierre Besnard remarque : « *N'y a-t-il pas dans cette idée, bégayée, comme le disait Proudhon en 1863, l'idée de la reconstruction sociale dont les syndicats sont les cellules* » (18).

A partir de 1886, les Bourses du Travail se multiplient et se fédèrent. On en compte quatorze en 1892. La Fédération des Bourses se heurte, dès le départ, à l'hostilité des guesdistes du Parti ouvrier français. Ceux-ci ne s'y trompent pas : les militants qui animent les Bourses, et notamment Fernand Pelloutier, se placent sur le terrain économique, dans les localités, et rejettent le parlementarisme.

Ce sont bien les idées de Proudhon que Fernand Pelloutier exprime et veut mettre en pratique : « *Nous voulons que toute la fonction sociale se réduise à la satisfaction de nos besoins ; l'union corporative le veut aussi, c'est son but, et de plus en plus elle s'affranchit de la croyance en la nécessité des gouvernements ; nous voulons l'entente libre des hommes ; l'union corporative (...) ne peut être qu'à condition de bannir de son sein toute autorité et toute contrainte* » (19).

L'union des Bourses du Travail et des syndicats aboutit en 1895 à la constitution de la CGT sur des principes syndicalistes révolutionnaires qui seront affirmés avec force dans la Charte d'Amiens en 1906. Les pionniers de la CGT étaient, pour beaucoup, anarchistes, tels Pelloutier, mais aussi Emile Pouget (rédacteur du *Père Peinard*), Tortelier, qui avait participé au meeting anarchiste de Londres en 1896 (avec Louise Michel, Kropotkine, Malatesta et Elysée Reclus), Georges Yvetot, Pierre Monatte, Paul Delasalle, Benoît Broutchoux. Malgré une référence renouvelée à la Charte d'Amiens, au congrès du Havre de 1912, le réformisme va bientôt dominer et la CGT s'embourbera dans l'Union sacrée en 1914.

Devenu minoritaire, le syndicalisme révolutionnaire poursuivra néanmoins, après la guerre, un combat acharné à travers le Comité des syndicats révolutionnaires, puis à la CGTU, aux Comités de défense syndicalistes à partir de 1922, à l'Union fédérative des syndicats autonomes de France en 1924, enfin à la Confédération générale du travail syndicaliste révolutionnaire (CGT-SR) jusqu'en 1939.

Une nouvelle AIT

A la fin de 1922 se tient à Berlin le congrès constitutif d'une nouvelle AIT (20). A ce congrès sont représentés les Comités de défense syndicalistes français, la CNT espagnole, la FORA argentine, la FAUD allemande, l'Union syndicaliste italienne, la minorité des syndicats russes ainsi que les organisations de Bulgarie, de Norvège, de Suède, du Portugal, du Danemark, de Tchécoslovaquie, de Hollande, du Chili, du Mexique.

La déclaration de principe de l'AIT ainsi reconstituée préconise l'abolition de tout monopole économique « *au moyen de communes*

Doc. CIRA Lausanne

Jules Guesde (1845-1922), socialiste français, il introduisit les thèses marxistes dans le mouvement ouvrier à partir de 1877 (publication du premier journal marxiste français, « l'Egalité »). En 1880, il crée avec P. Lafargue le Parti ouvrier français. Député à partir de 1873, il fut ministre d'Etat de 1914 à 1916.

(17) *Cité par Pierre Besnard,* l'Encyclopédie anarchiste, *tome I, p. 275.*
(18) *Pierre Besnard,* l'Encyclopédie anarchiste, *op. cit., p. 393.*

(19) *Fernand Pelloutier,* L'Organisation corporative et l'anarchie, *publication du gr. « L'Art social » [1896].*

(20) *Cf. Eduardo Colombo, « AIT, l'alternative libertaire »,* Itinéraire *n°4 consacré à Rudolf Rocker, pp. 25-31.*

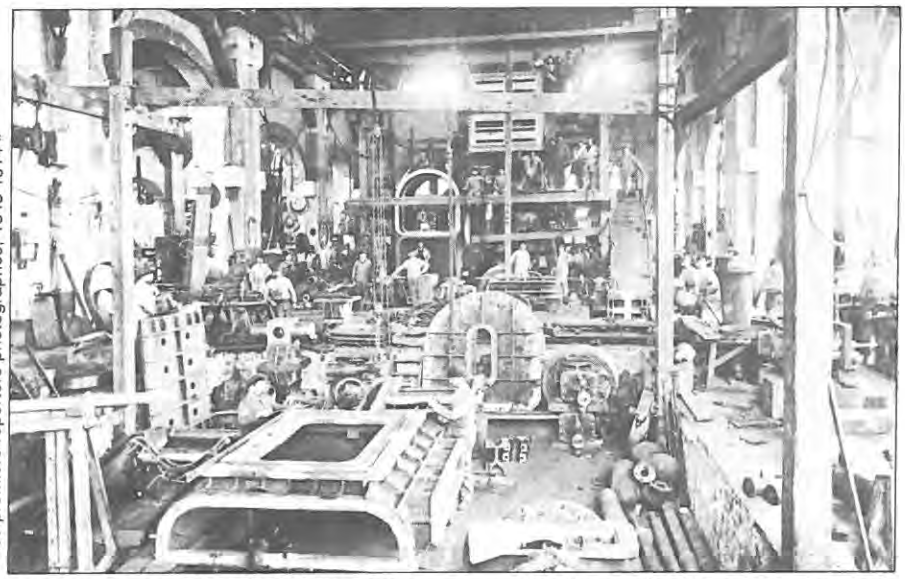

« Les premiers reporters photographes, 1848-1914 »

Atelier d'ajustage à la Ciotat, vers 1900.

économiques (...) sur la base d'un système libre de conseils affranchis de toute subordination à tout pouvoir ». La pensée de Proudhon est donc toujours vivante. Pierre Besnard, infatigable militant du syndicalisme révolutionnaire, animateur de cette nouvelle AIT, est l'auteur d'un projet de société libertaire publié avant la dernière guerre sous le titre *le Monde nouveau*. Cette organisation est, dit-il, « *adaptée du principe fédératif de Proudhon* ». Et il précise : « *Le système sera donc de forme associative, régionaliste, communaliste, fédérative et antiétatiste* ». Le schéma tracé par Pierre Besnard est celui d'une double construction : fédération des communes et organisation fédérative des producteurs. Son fonctionnement s'inspire fortement des projets de James Guillaume et Adhémar Schwitzguébel.

C'est certainement en terre ibérique que la pensée de Proudhon a le plus de retentissement, le plus d'applications concrètes. En 1845, « *un disciple de Proudhon, Ramón de la Sagra, publie en Galice, à la Corogne, l'un des premiers journaux anarchistes,* El Porvenir, *immédiatement interdit par la police* » (21).

Dès 1866, l'influence des antiautoritaires de la Première Internationale s'exerce sur le mouvement ouvrier espagnol et la Fédération régionale ibérique est la section la plus importante de l'AIT.

Des exilés proudhoniens espagnols font connaître l'anarchisme en traduisant les œuvres de Proudhon dès 1852 en Colombie, vers 1860 à Cuba où, en 1865, les anarcho-syndicalistes fondent un journal. Proudhon est également traduit au Mexique en 1877. Ainsi commence le développement de l'anarcho-syndicalisme en Amérique latine qui aboutira, notamment, à la constitution, en 1901, de la FORA argentine, avec 250 000 adhérents.

En Espagne Pi y Margall, traducteur des œuvres de Proudhon, est à l'origine d'un fort mouvement fédéraliste et la fédération de l'Internationale regroupe 50 000 membres quand éclate un mouvement révolutionnaire — le cantonalisme — qui établit une éphémère république, en 1873. Un moment interdite, la fédération se reconstitua en 1881 sous la dénomination de Fédération des travailleurs de la région espagnole. Les textes publiés par *Revista social* « *démontrèrent,* nous dit Max Nettlau, *l'esprit dans lequel fut préparé le congrès ouvrier* ». Ainsi, les ouvriers du bâtiment se prononcent pour « *la commune libre et autonome, composée de toutes les sections de producteurs de chaque localité* » (22), pour la fédération régionale des communes, pour « *l'alliance fraternelle* » de toutes les régions.

Après une longue période de luttes et de répression, la CNT est fondée en 1911. « *Ainsi, lorsque survint le coup d'Etat fasciste de juillet 1936 et la révolution ouvrière et paysanne qui y répondit, il y avait 70 ans d'action et de propagande libertaires au sein du peuple espagnol* » (23). En mai 1936, le congrès de Saragosse adopte un projet de « communisme libertaire » qui doit beaucoup à Pierre Besnard, et par conséquent, aux antiautoritaires de la Première Internationale.

(21) *Domenico Tarizzo,* L'anarchie, *éd. Seghers, p. 189.*

(22) *Max Nettlau, op. cit., p. 174.*

(23) L'anarcho-syndicalisme : aperçu historique et théorique, *édité par l'Alliance syndicaliste.*

Comme l'a fait remarquer Daniel Guérin, l'application qui est réalisée deux mois plus tard dans les collectivisations industrielles et agricoles s'écartent sans doute de ce projet, mais les principes de base demeurent, tels que Proudhon les avait élaborés au siècle précédent, en particulier l'organisation fédérative des conseils d'usine. Abad de Santillan précise : « *Notre idéal est la commune associée, fédérée, intégrée dans l'économie totale du pays et des autres pays en révolution* » (24).

Les principes du fédéralisme libertaire sont réaffirmés, en 1945, par le congrès du Mouvement libertaire espagnol et dans les résolutions du Ve congrès de la CNT en 1980.

Partout dans le monde

Bien entendu, cet aperçu de l'influence de Proudhon sur le mouvement ouvrier international n'est pas exhaustif sinon c'est toute l'histoire du combat des anarchistes sur le terrain social qu'il faudrait retracer.

Doc. « Itinéraire »

Edition de « De la capacité politique des classes ouvrières » par la Fédération anarchiste coréenne.

Même si elle n'est pas reconnue, proclamée, estampillée comme telle, la pensée proudhonienne est présente partout où les anarchistes participent à la lutte du prolétariat pour son émancipation. On la retrouve, par exemple, dans cette déclaration, en 1905, des syndicats révolutionnaires américains IWW, où les anarchistes sont nombreux : « *En nous organisant sur le plan industriel, nous sommes en train de former la structure de la société nouvelle, sous l'enveloppe de la vieille* » (25).

(24) *Daniel Guérin,* L'anarchisme, *éd. Gallimard, coll. Idées NRF, p. 144.*

En 1919, en Allemagne, se déroule le congrès constitutif de la Frei Arbeiter Union Deutschlands (FAUD), à l'initiative de Rudolf Rocker (26). Sa « déclaration des principes du syndicalisme » s'inspire directement des idées de l'Internationale de Saint-Imier : « *Chaque fédération locale deviendra une sorte d'office de statistiques local, et prendra sous son administration tous les édifices, les ressources alimentaires, d'habillement (...). De leur côté, les fédérations auront la charge de prendre sous leur administration, grâce à leurs organismes locaux et avec l'aide des conseillers d'usines, tous les moyens de production existant, matières premières, (...) et de pourvoir de tout le nécessaire les groupes de production et les usines* » (27).

En Russie, les conceptions proudhoniennes, répercutées par Bakounine et Kropotkine, apparaissent, de toute évidence, dans la résolution du groupe anarcho-syndicaliste au premier congrès panrusse des syndicats (7-14 janvier 1918) : « *Les classes laborieuses doivent s'organiser à l'aide de leurs structures fondamentales : comités de villages, d'usines et de fabriques, d'employés de bureau, de quartiers et autres ; ils doivent les unir par industrie et par branche sur la base du fédéralisme* » (28). Les mêmes idées sont développées dans les résolutions de la première conférence des anarcho-syndicalistes réunie à Moscou en août 1918.

L'œuvre de Proudhon est monumentale, complexe. C'est celle d'un pionnier qui a un immense territoire à explorer, à défricher. Il ne s'agit certes pas d'ériger la pensée proudhonienne en dogme. En cent cinquante années, le monde a connu maints bouleversements, les sciences, les techniques, les sociétés ont évolué, parfois très rapidement. Cependant, Proudhon, ouvrier autodidacte du XIXe siècle, a dégagé les principes fondamentaux du socialisme libertaire qui, en cette fin de XXe siècle, conservent toute leur valeur, toute leur actualité. Peut-on imaginer, en effet, un projet de société libertaire qui ne soit pas fondé sur l'association libre, le contrat, le fédéralisme ? D'une époque à l'autre, ce sont seulement les formes concrètes d'application qui peuvent changer, se diversifier.

« Cahier de l'art mineur n° 23 : Jossot », Dixmier

Cet animal n'est pas méchant : quand on l'attaque, il se défend.

Lettre d'invitation au mouvement libertaire français pour assister au congrès du Mouvement libertaire espagnol en exil, en 1945.

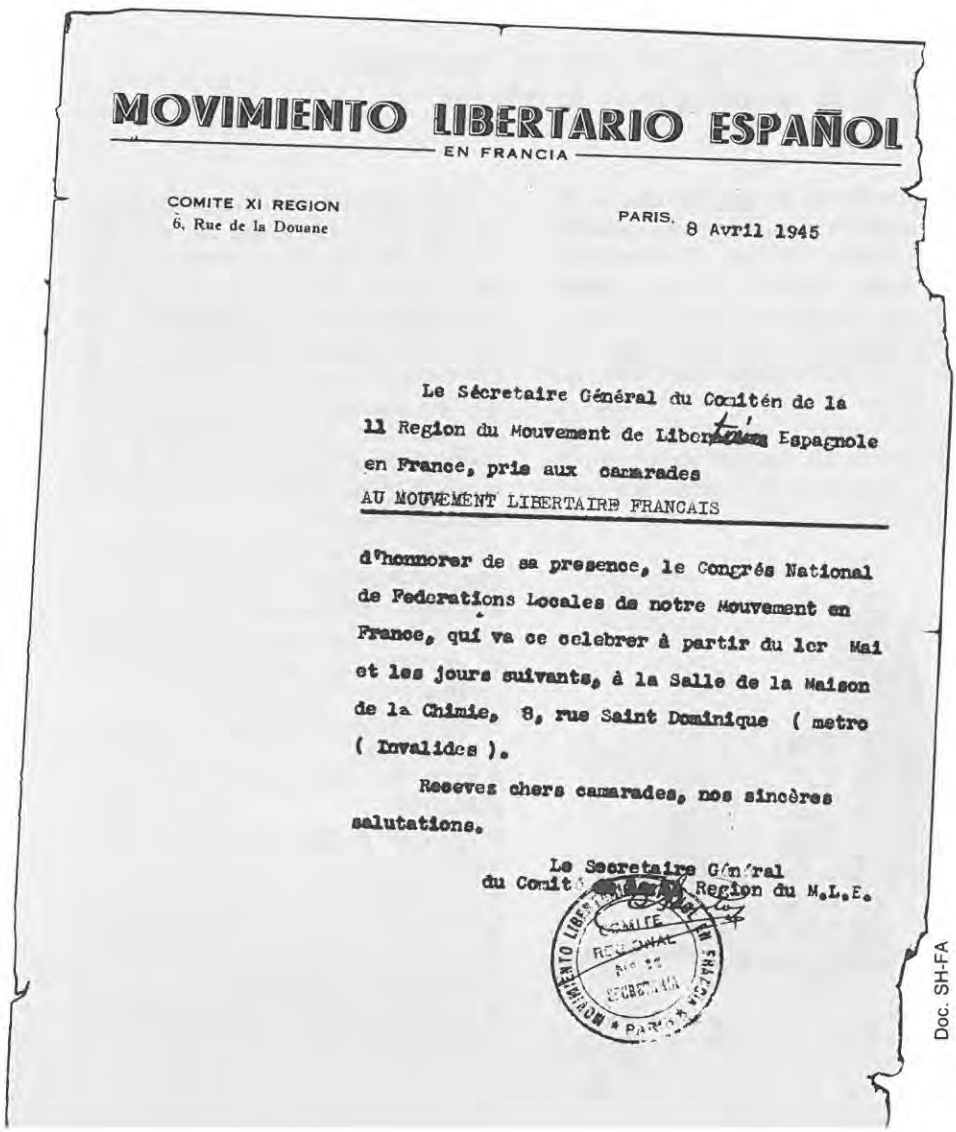

MOVIMIENTO LIBERTARIO ESPAÑOL
EN FRANCIA

COMITE XI REGION
6, Rue de la Douane

PARIS, 8 Avril 1945

Le Sécretaire Général du Comitén de la 11 Region du Mouvement de Libertaire Espagnole en France, prie aux camarades
AU MOUVEMENT LIBERTAIRE FRANCAIS

d'honnorer de sa presence, le Congrés National de Federations Locales de notre Mouvement en France, qui va se celebrer à partir du 1er Mai et les jours suivants, à la Salle de la Maison de la Chimie, 8, rue Saint Dominique (metro (Invalides).

Receves chers camarades, nos sincères salutations.

Le Secretaire Général
du Comité Régional Region du M.L.E.

Doc. SH-FA

Quant à l'analyse économique, elle décrit toujours parfaitement l'exploitation capitaliste. « L'aubaine », cet excédent dont Proudhon décèle l'existence, dont il dénonce les conséquences, — Marx parlera plus tard de « plus-value » — est toujours à l'origine de la prospérité du Capital : « *Sous le régime de la propriété, l'excédent du travail, essentiellement collectif, passe tout entier, comme la rente, au propriétaire (...). La conséquence de cette usurpation est que le travailleur, dont la part dans le produit collectif est sans cesse confisquée par l'entrepreneur, est toujours en débine, tandis que le capitaliste est toujours en bénéfice* » (29). Aujourd'hui, le monde du travail peut toujours puiser dans l'œuvre de Proudhon, pour mieux comprendre la société d'oppression et d'exploitation afin de mieux la combattre, pour y trouver, aussi, les matériaux de construction de la société future.

Sébastien BASSON

(25) *Domenico Tarizzo, op. cit., p. 208.*
(26) Cf. Martine (liaison Bas-Rhin, FA), « Allemagne, un mouvement anarchiste méconnu », Itinéraire *n°4.*
(27) *Max Nettlau, op. cit., p. 209.*
(28) *Alexandre Skirda et Anatole Gorelik,* Les anarchistes dans la Révolution russe, *éd. La Tête de Feuilles, p. 92.*
(29) *P.-J. Proudhon,* Philosophie de la misère, *éd. du gr. Fresnes-Antony de la FA, tome II, p. 296.*

Le « père » de l'anarchisme

Le Capital, l'Etat, Dieu...
Proudhon s'acharne à déboulonner les idoles de l'autoritarisme.
Après avoir nier, il construit sa philosophie
sur la base du contrat accepté par tous et réciproque
afin d'associer le socialisme et la liberté.

L'ŒUVRE de Proudhon a la réputation d'être confuse et contradictoire, ce qui semblerait être confirmé par la diversité des courants de pensée se réclamant de l'autodidacte franc-comtois. De l'Action française aux anarchistes, en passant par les socialistes et les syndicalistes, la référence à Proudhon est de mise. Une analyse détaillée des thèmes formulés par ces « continuateurs » de Proudhon fait pourtant vite ressortir l'occultation d'une grande partie des analyses proudhoniennes pour privilégier tel ou tel point sorti de son contexte.

Le Cercle Proudhon, par exemple, fondé en 1911, à l'initiative de membres de l'Action française et de syndicalistes, se réclame d'un Proudhon mythique, français, antidémocrate, apolitique, qui ne résiste pas à un examen sérieux. Les socialistes, de leur côté, essaieront de récupérer Proudhon en mettant l'accent sur son opposition à Marx ou en amalgamant les solutions proudhoniennes immédiates avec leurs principes réformistes. Pour en finir avec cette énumération des diverses interprétations du proudhonisme, il apparaît que si les syndicalistes révolutionnaires peuvent à bon droit se réclamer de Proudhon, en faisant l'impasse sur ses options politiques toutefois, c'est le mouvement anarchiste au sens large, ou plutôt la philosophie libertaire qui semble continuer le plus réellement le travail entrepris par celui que les théoriciens ou historiographes libertaires qualifient de « père de l'anarchisme ».

« La Banque-Proudhon », Cham

Proudhon, relisant un de ses articles du « Peuple », se fait peur à lui-même

Cette appellation n'aurait sûrement pas plu à Proudhon qui eut toujours horreur des disciples et fut quelque peu méfiant vis-à-vis des organisations. Dans un sens philosophique, elle convient relativement bien, car c'est l'essence de la pensée proudhonienne que les anarchistes reprennent à leur compte, sans faire de Proudhon un maître et en critiquant certaines de ses analyses, dans un esprit qui en somme lui aurait convenu.

Avant d'entrer dans le détail, disons que l'anarchisme s'articule sur un ensemble d'éléments qui forment l'ossature de la pensée proudhonienne et en font un système solide dont chaque point éclaire l'autre :

- rejet de la propriété dans le domaine économique ;
- rejet de l'Etat dans le domaine politique ;
- rejet de l'Eglise dans le domaine moral ;
- organisation de la production et de la vie sociale de la base au sommet ou de la circonférence au centre, par l'entraide et le fédéralisme ;
- révolution permanente ou rejet du concept de fin de l'histoire.

Détruire

« Si j'avais à répondre à la question suivante : "Qu'est-ce que l'esclavage ?" *et que d'un seul mot, je répondisse :* "c'est l'assassinat", *ma pensée serait d'abord comprise. (...)*

« Pourquoi donc à cette autre demande : "Qu'est-ce que la propriété ?" *ne puis-je répondre de même :* "c'est le vol", *sans avoir la certitude de n'être pas entendu, bien que cette seconde proposition ne soit que la première transformée. »* (1)

Quand paraît son *Premier Mémoire sur la Propriété*, en 1840, c'est à un sujet tabou que s'attaque Proudhon. Mais il n'est pas le premier à se pencher sur le problème. Des économistes, comme Adam Smith, Ricardo ou Jean-Baptiste Say, ont déjà jeté les bases d'une science de l'économie. Saint-Simon, Fourier ou Robert Owen ont traité la question ainsi que les héritiers de Gracchus Babeuf, avec pour chef de file Etienne Cabet, qui prônent la propriété commune.

Derrière la violence des formules, ce que fait ressortir Proudhon, c'est l'existence des êtres collectifs et de la force collective qui n'est pas prise en compte par le capitaliste dans le règlement des salaires. Le capitaliste paye en effet autant de fois une journée qu'il a employé d'ouvriers. Il ne paye pas le travail résultant de la force collective. C'est l'intérêt du capital, l'aubaine, en quelque sorte ce que l'on retrouvera chez Marx sous le nom de plus-value.

« Cette force immense qui résulte de l'union et de l'harmonie des travailleurs, de la convergence et de la simultanéité de leurs efforts, il ne l'a point payée. » (1) La société capitaliste est donc basée sur un vol. L'appropriation de la force collective au seul profit du capitaliste, qui met le producteur dans une situation de dépendance vis-à-vis de celui-ci. Si Proudhon rejette cette appropriation de la force collective par le capitaliste, il rejette également celle qui pourrait être faite par l'Etat et c'est là ce qui le sépare du socialisme étatique et fait de lui un des fondateurs du socialisme libertaire.

« La politique est la science de la liberté. Le gouvernement de l'homme par l'homme, sous quelque nom qu'il se déguise, est oppression ; la plus haute perfection de la société se trouve dans l'union de l'ordre et de l'Anarchie. » (1)

Au rejet de la propriété dans le domaine économique, correspond le rejet de l'Etat dans le domaine politique. L'Etat, comme le capital, nie les êtres collectifs. La société n'étant pas considérée comme un être collectif mais simplement comme une somme d'individus aux intérêts divergents, le rôle de l'Etat consiste à arbitrer les conflits, à souder la société.

« 1848 », G. Bourgoin et M. Terrier

Doc Heiner Becker

Robert Owen (1771-1858), capitaliste et philantrope, socialiste anglais, initiateur du mouvement communautaire socialiste du XIXe siècle.

Proudhon rejette cette conception, héritière de Rousseau et de la Révolution française : *« Au lieu de la liberté économique, la Révolution nous a légué, sous bénéfice d'inventaire, l'autorité et la subordination politique. La république avait à fonder la société. Elle n'a songé qu'au gouvernement. (...) Une révolution nouvelle, organisatrice et réparatrice, est nécessaire pour combler le vide creusé par la première. »* (2)

Il rejette tout autant les théories communistes qui voient dans l'Etat un instrument de transformation sociale. La transformation sociale n'est pas à attendre de l'Etat mais de la société elle-même, par la base. *« Le gouvernement est de sa nature contre-révolutionnaire, ou il résiste, ou il opprime, ou il corrompt, ou il sévit. Le gouvernement ne sait, ne peut, ne voudra jamais autre chose. Mettez un saint Vincent de Paul au pouvoir : il y sera Guizot ou Talleyrand. »* (3)

Cet antiétatisme, présent dans l'ensemble de l'œuvre de Proudhon, sera repris par Bakounine et l'ensemble du mouvement anarchiste, et c'est cette distinction entre révolution sociale et révolution politique qui amènera à la scission du mouvement socialiste en deux branches : les autoritaires et les libertaires.

Il restait une idole à détruire et Proudhon s'y emploie dans *De la Justice dans la Révolution et dans l'Eglise*. Cette idole, c'est Dieu et son propos n'est pas de le nier mais de le combattre comme un absolu extérieur à la société qui a toujours justifié tous les absolutismes : hier l'esclavage et le prince, aujourd'hui la propriété et l'Etat. (Bakounine reprend ce thème dans *Dieu et l'Etat*.)

« 1848 », G Bourgoin et M Terrier

Charles Fourier (1772-1873), économiste et philosophe. Il imagina une société idéale constituée de phalanstères.

N'étant pas à proprement parler un matérialiste, Proudhon ne rejette pas le mysticisme, pour lui inhérent à l'homme qui sent vaguement quelque chose au-dessus de lui (l'être collectif, la société). Il souhaite la réappropriation de cette mystique au profit de la société. Ce sera la Justice, non un absolu mais un idéal vers lequel il faut sans cesse tendre, tout en sachant qu'on ne l'atteindra jamais. Comme dira Camus, un siècle plus tard, dans le même esprit, *« il faut imaginer Sisyphe heureux. »* (4)

Construire

Proudhon a mis l'accent sur le principe d'autorité, il l'a traqué sous ses différentes formes : *« Le* Capital, *dont l'analogue, dans l'ordre de la politique, est le* Gouvernement, *a pour synonyme, dans l'ordre de la religion, le* Catholicisme. *L'idée économique du capital, l'idée politique du gouvernement ou de l'autorité, l'idée théologique de l'Eglise, sont trois idées identiques et réciproquement convertibles : attaquer l'une, c'est attaquer l'autre, ainsi que le savent parfaitement aujourd'hui tous les philosophes. Ce que le capital fait sur le travail, et l'Etat sur la liberté, l'Eglise l'opère à son tour sur l'intelligence. Cette trinité de l'absolutisme est fatale, dans la pratique comme dans la philosophie. Pour opprimer efficacement le peuple, il faut l'enchaîner à la fois dans son corps, dans sa volonté, dans sa raison. »* (3)

Le mouvement anarchiste continuera dans cette voie mais il ne se cantonnera pas dans ce rôle critique et s'attachera au contraire à tracer la voie d'une nouvelle construction sociale, tout comme Proudhon qu'animait un esprit positif équilibrant parfaitement son tempérament polémiste. *« Nier, toujours nier, voilà notre méthode de construction en philosophie. »* (5)

En 1843, sous l'influence dominante de la philosophie allemande, Proudhon publie *De la création de l'ordre dans l'Humanité*, dans lequel il tente de définir une méthode d'analyse : la dialectique sérielle. Cette dialectique doit permettre d'analyser les contradictions de la société, ou couples antinomiques, qui représentent le mouvement, l'action, la liberté, ainsi que les grandes lignes ou séries qui organisent ces contradictions. Cette dialectique proudhonienne qui rejette la synthèse, artificielle en philosophie, gouvernementale en politique, fonde une philosophie du pluralisme, de l'équilibre et du mouvement. *« Les termes antinomiques ne se résolvent pas plus que les pôles opposés d'une pile électrique ne se détruisent ; (...) le problème consiste à trouver non leur fusion, qui serait la mort, mais leur équilibre sans cesse instable, variable selon le développement même des sociétés. »* (6)

Les divergences entre autoritaires et antiautoritaires dans la Première Internationale auront pour origine cette distinction entre deux philosophies, l'une pluraliste, l'autre gouvernementale. Marx ne s'y trompe d'ailleurs pas, lui qui avait déclaré, à propos du *Premier Mémoire* : *« L'ouvrage de Proudhon :* Qu'est-ce que la Propriété ? *est aussi important pour l'économie politique moderne que l'ouvrage de Sieyès :* Qu'est-ce que le Tiers Etat ? *pour la politique moderne »* (7) , car dès que Proudhon applique sa dialectique à l'analyse économique, dans *Système des contradictions économiques ou Philosophie de la misère*, il réplique, dans son pamphlet *Misère de la philosophie* : *« Il* (M. Proudhon) *veut planer en homme de science au-dessus des bourgeois et des prolétaires; il n'est que le petit-bourgeois, ballotté constamment entre le capital et le travail, entre l'économie politique et le communisme. »* (8)

Cette philosophie du pluralisme va amener Proudhon à préconiser l'organisation économique sur une base mutuelliste et l'organisation politique sur une base fédéraliste. Cela implique de substituer le contrat à l'autorité, le tout dans un but de réciprocité. Le contrat proudhonien est une idée de base de la philosophie libertaire (cf. pacte associatif de la Fédération anarchiste) et il diffère totalement du contrat social de Rousseau, qui fonde l'Etat en droit.

Chez Proudhon, il ne doit pas donner d'autre obligation que celle résultant de l'engagement, il doit donner plus de bien-être et de liberté aux contractants, il doit être librement débattu et individuellement consenti, enfin concernant à la fois l'organisation économique et l'organisation politique, il doit dissoudre la seconde dans la première : *« Dissolution du gouvernement dans l'organisation économique. »* (2)

Du fédéralisme économique au fédéralisme politique

« Transporté dans la sphère politique, ce que nous avons appelé jusqu'à présent mutuellisme ou garantisme prend le nom de fédéralisme. Dans une simple synonymie nous est donnée la révolution tout entière, politique et économique. » (9)

L'organisation de la production est basée sur la libre entreprise dans le système libéral ou sur l'étatisation dans le système communiste (cf. Louis Blanc, *L'organisation du travail*, 1840). Dans le système proudhonien, elle sera l'œuvre des producteurs et le résultat de leurs échanges sur la base de la réciprocité.

Doc Heiner Becker

Etienne Cabet (1788-1856), écrivain et socialiste autoritaire, fondateur du mouvement icarien.

« Histoire du socialisme » B Malon

Proudhon distingue trois types d'unités de production :

- l'exploitation familiale dans l'agriculture, où une famille bénéficie de la possession de la surface qu'elle peut cultiver. Ces exploitations peuvent se fédérer par paliers jusqu'à la fédération agricole nationale ;
- les petits ateliers d'artisanat où chaque travailleur maîtrise l'ensemble de la production ;
- enfin les grandes unités de production industrielle où Proudhon propose une propriété collective et indivise, une socialisation par la création d'associations ouvrières qui se fédéreront pour former la fédération industrielle.

Dans ces grandes unités de production, la gestion sera collective, pour combattre les effets négatifs de la parcellisation du travail, le travailleur devra remplir successivement toutes les fonctions et enfin la formation et l'éducation de chacun sera à la charge de l'entreprise pour faire du producteur un être complet et en finir avec la séparation manuel / intellectuel. *« Le savant qui n'est que savant est une intelligence isolée, mutilée. On peut dire que, sous ce rapport, l'intelligence de l'ouvrier n'est pas seulement dans sa tête. Elle est aussi dans sa main. »* (10)

Ces trois types d'unités de production, leurs principes d'organisation, leurs rapports d'échange, leurs garanties mutuelles, forment le fédéralisme économique qui est, sous différentes formes (mutuellisme proudhonien, collectivisme bakouninien, communisme libertaire, gestion directe), à la base des théories anarchistes. Nous en retrouvons l'application dans toutes les révolutions où les anarchistes pesèrent sur les événements, principalement en Ukraine pendant la révolution russe et dans l'expérience de socialisation menée par la C.N.T. espagnole durant la guerre civile.

Annoncée dans *Idée générale de la révolution au XIXe siècle* et dans *De la Justice dans la Révolution et dans l'Eglise*, la théorie fédéraliste de Proudhon sera exposée dans *Du Principe fédératif*, paru en 1862. Si Proudhon subordonne le politique à l'économique, c'est dire qu'il ne rejette pas le politique. Il va lui appliquer sa méthode d'unité dans la diversité.

« Le nationalisme est le prétexte dont ils se servent pour esquiver la révolution économique. » (10)

Là encore, le mouvement anarchiste s'inspirera de cette analyse pour prendre position sur les problèmes de nationalité ou de régionalisme, avec le souci d'unir en respectant les différences et avec méfiance également devant certaines alliances contre-nature qui renvoient aux calendes grecques la révolution sociale. Le fédéralisme est son principe de fonctionnement dans le présent et c'est lui qui articule la société anarchiste chez l'ensemble des théoriciens libertaires.

« Le gouvernement est de sa nature contre-révolutionnaire, ou il résiste, ou il opprime, ou il corrompt, ou il sévit. »

L'unité de base de l'économie est l'atelier, dans l'ordre politique c'est la commune qui a autorité sur tout ce qui est de son domaine et, associée à d'autres communes, forme la région, elle-même ayant autorité sur son domaine et cela jusqu'à l'Etat fédéral et la confédération des Etats, Etat fédéral étant entendu dans le sens de fédération nationale. La période où Proudhon expose sa théorie fédéraliste est marquée par l'émergence de forts mouvements de nationalités soutenus par les démocrates, le mouvement pour l'unité italienne entre autres. Et Proudhon prend position contre l'unité italienne qui, pour lui, n'unifie pas mais uniformise, gomme les différences, synthétise en quelque sorte et surtout détourne du vrai problème :

Doc Heiner Becker

Louis Blanc (1811-1882), historien et écrivain socialisant, homme politique français.

Ce tour d'horizon sommaire de la pensée proudhonienne nous a fait passer en revue l'ensemble des principes libertaires. L'apport de Proudhon à l'anarchisme est indéniable. Si, depuis, plusieurs théoriciens ont apporté leur pierre à la pensée anarchiste, si l'évolution de la société a parfois nécessité d'avancer de nouveaux moyens, les principes généraux définis par Proudhon restent ceux de l'anarchisme contemporain. Le but est toujours là : associer le socialisme et la liberté. Un thème à l'ordre du jour !

Bruno Préposiet

(1) *P.-J. Proudhon*, Qu'est-ce que la propriété ? *(Premier Mémoire), 1840.*
(2) *P.-J. Proudhon*, Idée générale de la Révolution au XIXe siècle, *1851.*
(3) *P.-J. Proudhon*, Confessions d'un révolutionnaire, *1849.*
(4) *Albert Camus*, Le Mythe de Sisyphe, *1942.*
(5) *P.-J. Proudhon*, Solution du problème social, *1848.*
(6) *P.-J. Proudhon*, Théorie de la propriété *(posthume).*
(7) *Marx-Engels*, La Sainte Famille, *1845.*
(8) *K. Marx*, Misère de la philosophie, *1847.*
(9) *P.-J. Proudhon*, De la capacité politique des classes ouvrières, *1864.*
(10) *P.-J. Proudhon*, De la Justice dans la Révolution et dans l'Eglise, *1858.*

ABONNEZ-VOUS FAITES ABONNER VOS AMIS...

La peur d'un homme

En opposition avec ses aspirations à la liberté et à l'égalité, Proudhon ne réserve aux femmes que la place de « ménagères ou courtisanes ». *Deux femmes, deux* « insurgées aux doigts tachés d'encre » *lui tiendront tête et auront raison du* « vieux pudibond ».

« Les hommes en général n'aiment point les femmes d'esprit et cela probablement par la même raison que les prêtres et les tyrans haïssent les philosophes. Un instinct secret les avertit les uns et les autres que le règne des préjugés cesse quand celui de la raison s'établit. »

Constance de Salm.

PROUDHON et les femmes..., vaste sujet d'autant qu'il s'inscrit dans tion » des femmes occupe nombre d'esprits. Romanciers, poètes, philosophes ou hommes politiques l'aborderont en effet comme une nécessité brûlante. Proudhon sera de ceux-là et, d'une note en bas de page dans *Qu'est-ce que la Propriété ?* en 1840 à la publication posthume en 1875 de *De la Pornocratie ou les Femmes dans les temps modernes,* la question de la destinée sociale des femmes restera présente dans ses écrits ; dans le *Système des contradictions économiques* en 1846, mais aussi dans deux études de *De la Justice dans la Révolution et dans l'Eglise* en 1858.

A ces réflexions s'ajouteront de nombreux articles de journaux où Proudhon sera mis en demeure de s'expliquer tant bien que mal face aux attaques en règle des féministes... Devant l'ampleur des débats et des études, nous nous bornerons à exposer brièvement l'analyse proudhonienne. Aussi conviendra-t-il de « replacer » l'idée de la femme dans le système proudhonien et dans les pratiques sociales de son époque ; ne pas négliger, enfin, les réactions suscitées par le discours masculin. Le féminisme qui retrouve alors un nouveau souffle (Seconde République) ne manquera pas de répliquer aux contradictions masculines.

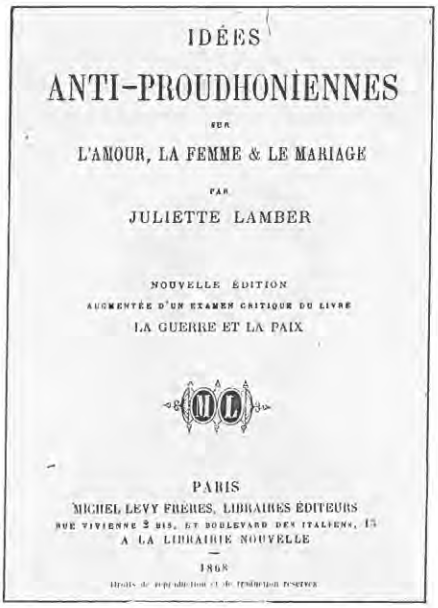
IDÉES
ANTI-PROUDHONIENNES
SUR
L'AMOUR, LA FEMME & LE MARIAGE
PAR
JULIETTE LAMBER
NOUVELLE ÉDITION
AUGMENTÉE D'UN EXAMEN CRITIQUE DU LIVRE
LA GUERRE ET LA PAIX
PARIS
MICHEL LEVY FRÈRES, LIBRAIRES ÉDITEURS
RUE VIVIENNE 2 BIS, ET BOULEVARD DES ITALIENS, 15
A LA LIBRAIRIE NOUVELLE
1868

Doc IIHS

Page de titre de la deuxième édition des « Idées antiproudhoniennes » de Juliette Lamber (pseudonyme de Juliette Adam). La première édition de 1858 avait été signée sous un autre pseudonyme, celui de Juliette La Messine.

Proudhon et ses contemporains

Avant d'aborder point par point l'idéal proudhonien, il nous semble utile de resituer Proudhon parmi les hommes de son époque. Force est de constater en effet que de Proudhon à Hegel, du père de l'anarchisme au théoricien de l'Etat, unanimité est faite autour de la question des femmes. Le principe d'une « essence », d'une « identité » féminine est admis

par tous. Si la fonction sociale de la femme est restreinte à « sa » vocation maternelle et nourricière, c'est que son corps la condamne à être l'unique instrument de reproduction. « *L'humanité est mâle* » et, du même coup, l'homme définit la femme relativement à lui : jamais concurrente, donc jamais équivalente, la femme est l'autre de l'homme ; ses fonctions « complètent » celles de l'homme : il pense, elle aime, il conçoit, elle met au monde.

A ce titre, le partage des rôles se fait non selon les compétences individuelles (ce qui constituera le leurre de Fourier), mais selon l'appartenance à l'un ou l'autre des sexes. La fonction naturelle de la femme — la maternité — lui interdit du même coup de participer à tout acte « social ». La justification de cette partition repose sur cette « identité » naturelle entre mythes et réalités. Ainsi du procureur Chaumette qui s'adressait aux femmes venues assister aux discussions de la Convention nationale : « *Femmes imprudentes qui voulez devenir des hommes n'êtes-vous pas assez bien partagées ? Que vous faut-il de plus ? Au nom de la nature restez ce que vous êtes, et loin de nous envier les périls d'une vie orageuse, contentez-vous de nous la faire oublier au sein de nos familles* » (1). Le mot est lancé ! Et pourtant, l'épisode révolutionnaire est marqué par l'émergence des femmes sur la scène publique. Leur participation active au mouvement bousculera l'univers masculin : il est vrai qu'elles réclameront plus pour l'amélioration de leur condition qu'elles n'en avaient jamais sollicité en plusieurs siècles. En septembre 1791 paraissent sous l'égide d'Olympes de Gouges *les Droits de la femme et de la citoyenne* où elle clame pour les femmes le droit de monter à la tribune comme celui de périr sur l'échafaud (pour toute réponse, elle sera guillotinée le 3 novembre 1793 !).

Le 20 octobre 1793, les clubs féminins liés à la fraction la plus radicale de la révolution sont interdits. Le 4 prairial an III (1795) enfin la Convention nationale décrète : « *Toutes les femmes se retireront jusqu'à ce qu'autrement soit ordonnées dans leur domicile respectif, celles qui une heure après le présent décret seront trouvées dans les rues attroupées au-dessus d'un nombre de cinq seront dispersées et mises en état d'arrestation jusqu'à ce que la tranquillité publique soit rétablie dans Paris* » (2)

Les lendemains de la Révolution française marqueront ainsi les jours les plus sombres de l'histoire des femmes : interdites de cité, leur sort est désormais réglé par le Code civil. Napoléon, aidé et entouré d'une commission de quatre membres, y stigmatise le rôle de la femme. Code civil que Proudhon saluera en ces termes : « *Le Code civil, interprète de la Révolution, est admirable en la matière* » ; et de citer : « *Art. 212 : les époux se doivent mutuellement fidélité, secours et assistance.*
« *Art. 213 : le mari doit protection à sa femme, la femme obéissance à son mari.*
« *Art. 214 : la femme est obligée d'habiter avec le mari et de le suivre partout où il juge à propos de résider* » (3).

Très peu d'hommes s'opposeront en fait à cette conception de la femme « *éternelle mineure* ». Seuls quelques-uns, de Condorcet aux disciples de Saint-Simon ou de Fourier, préconiseront une voie nouvelle pour les femmes. Les autres s'attacheront à une image mythique où l'individualité sera niée, mais où l'entité féminine sera « *adulée* ». Cette croyance en une inégalité naturelle de l'homme et de la femme va entraîner dans son sillage une consécration de la « féminité ». Ainsi du discours proudhonien qui se veut être celui d'une célébration de la nature.

Raillant les penseuses qui « *tuent leur progéniture* » par leurs « *baisers qui sentent l'homme* » (4), il ne cesse de célébrer les femmes pour leur beauté, leur sensibilité. A celles qui s'opposent, il répond : « *Mesdames, si le droit de la femme était la seule chose qui vous tint au cœur, voici tout ce que vous aviez à me dire : Monsieur Proudhon, vous êtes jusqu'à présent le premier de nos défenseurs et nous sommes heureuses de vos excellentes dispositions. (...) Il y a en vous l'étoffe d'un fervent adorateur de la femme, d'un féal chevalier de la reine du ciel* » (5).

De nombreux auteurs seront très proches de Proudhon sur la question des femmes. A propos de Michelet, Jeanne Calo remarque : « *Le misogyne est par définition celui qui hait la femme tandis que l'antiféministe peut l'admirer sous ses aspects essentiellement féminins et même en faire une idole. Il la cantonne pourtant dans ses rôles de procréatrice et d'épouse dévouée (...). S'il lui attribue des qualités de cœur et de sensibilité, il lui refuse les facultés intellectuelles qu'il croit propre à l'autre sexe. Il est toujours de manière plus ou moins consciente imbu de la suprématie masculine, convaincu que la femme a été créée pour le bonheur de l'homme et que c'est à ce dernier qu'incombe la tâche de diriger la famille et la nation* » (6).

Proudhon, d'ailleurs en correspondance avec Michelet, note :

« *Bruxelles, 23 janvier 1859,*

« *Cher maître,*

« *J'ai reçu, chacune en son temps, vos bonnes lettres et votre* Amour, La Femme *ne m'est pas encore parvenue et je garde l'exemplaire de notre ami, M. Jonquières.*

« *Vous êtes toujours vous-même, fidèle dans votre vie et marchant toujours dans votre progrès. (...) J'ai lu l'*Amour, *ce n'était pas la peine que vous prétendissiez différer d'opinion avec moi. Nous voulons tous les deux la même femme forte, la famille sacrée, le mariage inviolable. L'époux et le père souverains parce qu'il est dévoué comme le Christ,* Deus quia passus » (7).

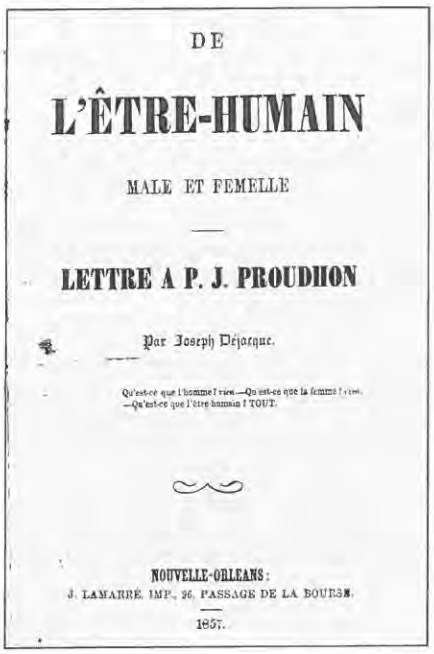
DE

L'ÊTRE-HUMAIN

MALE ET FEMELLE

LETTRE A P. J. PROUDHON

Par Joseph Déjacque.

Qu'est-ce que l'homme? rien.—Qu'est-ce que la femme? rien.
—Qu'est-ce que l'être humain? TOUT.

NOUVELLE-ORLEANS:
J. LAMARRE, IMP., 26, PASSAGE DE LA BOURSE.

1857.

Doc. IIHS

Page de titre de la réponse de Joseph Déjacque (créateur du terme « libertaire » et fondateur du premier journal de ce nom) à Proudhon, à propos de la polémique avec Jenny d'Héricourt.

(1) *Cité par Alfred Dessens,* Les Revendications des droits de la femme au point de vue politique, *Toulouse, 1905, p. 165, in* Histoire du féminisme français, *Maïté Albistur et Daniel Amorgath, éd. des Femmes, 1977.*

(2) *Cité par P.-M. Duhet,* Les Femmes et la Révolution, *éd. Julliard, 1971, p. 164, in* Histoire du féminisme, *op. cit.*

(3) *Pierre-Joseph Proudhon,* De la Justice dans la Révolution et dans l'Eglise, *éd. Marcel-Rivière, 1935 (1858), p. 291.*

(4) *Id., ibid., p. 200.*

(5) *Pierre-Joseph Proudhon,* De la Pornocratie ou les Femmes dans les temps modernes, *éd. Marcel-Rivière, 1939 (1875), p. 338.*

(6) *Jeanne Calo,* La Création de la femme chez Michelet, *éd. Nizet, 1975, in* Histoire du féminisme, *op. cit., p. 262.*

L'idéal proudhonien

Si Proudhon aborde régulièrement ce qu'il est convenu d'appeler la « question » des femmes, c'est dans *De la Justice* qu'il s'explique le plus clairement. A ce titre, les dixième et onzième études (*Amour et Mariage*) ne se veulent pas être uniquement consacrées aux femmes. Proudhon y souhaite à la fois justifier son opinion et replacer le rôle dévolu aux femmes au travers d'une problématique beaucoup plus large... vers la Justice. Son discours se fera moins coupant : il s'agit pour lui de faire la démonstration du bien-fondé du statut féminin. Aussi s'il conclut dans le premier chapitre de la onzième étude à la triple infériorité des femmes, du point de vue physique, moral et intellectuel (p. 181), c'est pour affirmer que la femme est supérieure à l'homme non « *par le travail, le génie et la justice* » où « *l'homme est à la femme comme 27 est à 8* » mais « *par les grâces de la figure et de l'esprit, par l'aménité du caractère et la tendresse du cœur* », où elle est à l'homme comme 27 est à 8 (p. 271) (8).

Affirmant donc l'infériorité féminine et son incapacité à s'illustrer dans le domaine de la pensée ou de l'action, Proudhon applaudit bien fort aux qualités d'amour et de tendresse qui la caractérisent. Son propos consiste ainsi à opposer inlassablement des aptitudes dites féminines et masculines. De la même façon, il déclare que « *du côté masculin* » on note « *brutalité, paresse égoïste, lâche tyrannie ; que de crapule !* » et chez la femme on remarque « *légèreté, folie, parfois insolence !* », mais aussi « *ineptie et bavardage* » et « *noblesse, ordure sous sa vaine coquetterie* » ! (p. 279).

Son but est de prouver que si l'un a reçu de la nature la puissance et l'autre la beauté, ils peuvent à eux deux exprimer une forme achevée de l'humanité. Point d'égalité et d'équivalence, mais complémentarité qui mène à l' « *union naturelle* ». Tout en rénovant d'avec le mythe platonicien de l'androgynie selon lequel l'humanité aurait compté un être androgyne avec deux têtes, quatre bras et quatre jambes, Proudhon cherche à garantir et la nécessité du mariage et l'incommutabilité des « qualités » masculines et féminines. (D'autres comme Fourier et Enfantin y verront au contraire un facteur de mobilité sexuelle !)

Le mariage devient ainsi l'union de « *deux éléments hétérogènes, la puissance et la grâce* » car « *toute la création qui, de la mousse aux mamifères, a préparé, par la distinction des sexes, l'ineffable mystère, applaudit au mariage* » (p. 275). Si l'homme et la femme ne sont pas égaux « *devant la société, dans la pratique extérieure et dans tout ce qui concerne les travaux et la direction de la vie, l'administration et la défense de la République* » reste néanmoins qu'au « *point de vue de leur dignité et de la félicité, dans le secret de la chambre nuptiale et dans leur for intérieur, oui ! ils sont égaux !* » (p. 278).

Cet être familial est, selon Proudhon, le garant de la justice dans la mesure où « *il faut une dualité formée de qualités dissemblables et complémentaires* » (p. 264). La justice s'exprimerait en fait par trois degrés de juridiction : le mariage, qui unit deux êtres complémentaires, en est le premier degré. Vient ensuite la famille où l'enfant recevrait par l'amour la révélation de la justice. Cette communauté de conscience serait l'embryon de toute république. Au troisième degré enfin se trouve la cité. Au bout du compte, Proudhon cherche à se laver des attaques et des accusations des féministes. Dans *De la Justice,* il justifie la subordination de la femme sans cesser cependant de la louer. Quand il s'interroge sur le sort de la femme (chapitre III de la 11e étude), il ne peut que conclure à une destination « domestique ».

La nature de la femme, contre laquelle elle ne peut lutter, la conduit à la maternité où elle « excelle » par définition. Malheur donc à celles qui chercheront une voie nouvelle ou rivaliseront avec l'homme car s' « *il y a antagonisme, joute, agiotage, discorde, guerre* » (p. 258), il n'y a plus d'entité androgyne, plus de famille et enfin la justice se trouverait compromise.

Proudhon polémique

Fidèle à ses écrits, Proudhon ne manquera pas de réagir dès qu'objection lui sera faite. Son fameux « *ménagères ou courtisanes* » des *Contradictions* illustrera, jusqu'à sa mort, son propos. L'année 1848 fera date dans l'histoire des femmes. Il

Caricature de Daumier à propos des clubs féminins en 1848.

« 1848 », G. Bourgoin et M. Terrier

— Citoyennes... on fait courir le bruit que le divorce est sur le point de nous être refusé... Constituons-nous ici en permanence et déclarons que la patrie est en danger !

Page de titre du premier « Almanach des femmes ».

1re ANNÉE. ALMANACH 1re ANNÉE.
DES
FEMMES
POUR 1852
PUBLIÉ PAR
JEANNE DEROIN.
PRIX : 50 CENT.
SE TROUVE À PARIS, CHEZ L'ÉDITEUR,
202, FAUBOURG SAINT-HONORÉ,
Et chez tous les Marchands de Nouveautés.

Int. Instituut Soc. Geschiedenis Amsterdam
F 2840
30
Doc. IIHS

(7) *P.-J. Proudhon,* De la Pornocratie, *op. cit., p. 318.*

(8) *P.-J. Proudhon,* De la Justice, *op. cit., p. 271. Affirmant la triple infériorité de la femme par rapport à l'homme, Proudhon utilise une comparaison arithmétique : la femme est à l'homme comme 8 (2 X 2 X 2) est à 27 (3 X 3 X 3)* « par le travail, le génie et la justice ». *Tandis que pour la deuxième comparaison, le rapport s'inverse : la femme est à l'homme comme 27 est à 8.*

s'agit tout d'abord de leur « retour » sur la scène révolutionnaire où elles seront présentes comme en 1789. Mais la question du droit de vote universel va raviver débats et polémiques. Dès février, certaines journalistes de *la Voix des femmes, « organe des intérêts de toutes »*, vont réclamer le droit de cité. Le 28 mars, Jeanne Deroin publie une *Pétition au gouvernement provisoire pour demander les droits politiques des femmes.*

En 1849, après avoir fondé son propre journal, la première « suffragette » clame que *« le moment est venu pour la femme de prendre part au mouvement social et à l'œuvre de régénération sociale »* (9). Elle revendique enfin le droit de participer aux travaux de l'Assemblée législative et *« pose sa candidature »*. Le 10 avril 1849, elle proteste : *« Vous êtes démocrates socialistes, vous voulez l'abolition de l'exploitation de l'homme par l'homme et de la femme par l'homme, vous voulez l'abolition de tous les privilèges de sexe, de race, de naissance, de caste et de fortune, vous voulez sincèrement toutes les conséquences de nos grands principes : liberté, égalité, fraternité ? C'est au nom de ces principes qui n'admettent pas d'exclusion injuste que je me présente candidat à l'Assemblée législative et que je viens demander votre appui au moins pour obtenir de votre justice que je ne sois point écartée de cette liste au nom d'un privilège de sexe qui est une violation manifeste des principes d'égalité et de fraternité »* (10).

Parmi ses nombreux détracteurs, nous trouvons tout naturellement Proudhon qui s'expliquera dans deux articles du *Peuple* sur cette candidature qui fut, malgré un long et acharné combat, jugée inconstitutionnelle. Proudhon y affirmera une fois de plus que le rôle de la femme est au foyer et que, quoi qu'il en soit, le vote ne saurait uniquement résoudre la question sociale. D'autres comme Michelet notent que la femme est un être supersticieux, naturellement « conservateur » et craignent ainsi que donner le droit de vote aux femmes revienne *« à faire tomber dans l'urne 80 000 bulletins pour les prêtres »* (11).

Au bout du compte, la polémique ne s'arrête pas là : exclu en 1848 comme en 1789, le mouvement féminin, alors proche des révolutionnaires, va peu à peu s'organiser en mouvement autonome pour finir par se désolidariser d'avec les luttes ouvrières. *« Invitées à subordonner leurs revendications à la lutte des classes »*, les femmes vont se lancer dans un militantisme féministe, *« début d'un long malentendu »* comme le signale Michelle Perrot : *« le féminisme est alors condamné à être bourgeois quasi par essence »* (12).

La rupture consommée, les féministes vont désormais lancer des attaques en règle. La théorie proudhonienne sur la femme et l'amour se révèle être *« une cible offerte »* tant Proudhon y brasse paradoxes, aberrations scientifiques et misogynie exemplaire. Deux femmes, deux *« insurgées aux doigts tachés d'encre »* selon ses propres termes, vont lui tenir tête. En décembre 1856, Jenny d'Héricourt publie dans *la Revue philosophique* (dont elle est la collaboratrice) un article, « M. Proudhon et les femmes ». Un mois plus tard, il lui répond, suscitant une nouvelle réplique de d'Héricourt en février 1857. Si bien qu'en mars Proudhon s'adresse aux rédacteurs de la revue en leur signifiant ne plus vouloir poursuivre la polémique.

En 1858, Proudhon publie *De la Justice dans la Révolution et dans l'Eglise* où deux études sont entièrement consacrées à la question des femmes. Il n'aborde cependant rien de la polémique et des débats qui l'oppose à elles. Cette année-là paraissent les *Idées antiproudhoniennes* de Juliette Lamber (Juliette La Messine). La jeune romancière va, dans un style alerte et incisif, mettre en difficulté le vieux Proudhon. Elle s'inquiète de ce que *« ses doctrines sur la femme (...) expriment le sentiment général des hommes, qui à quelque parti qu'ils appartiennent, progressistes ou réactionnaires, monarchistes ou républicains, chrétiens ou païens, athées ou dévôts seraient enchantés qu'on trouvât le moyen de concilier à la fois leur égoïsme et leur conscience en un système qui leur permît de conserver les bénéfices de l'exploitation appuyée sur la force, sans avoir à craindre les protestations fondées sur le droit »* (13).

La saint-simonienne Jenny d'Héricourt publie en 1860 à Bruxelles deux volumes intitulés *La Femme affranchie, réponse à MM. Michelet, Proudhon, E. de Girardin et autres novateurs modernes.*

Et ses deux insurgées vont se « moquer » des arguments avancés par Proudhon. En particulier de son argumentation prétendument scientifique : Jenny d'Héricourt l'enjoint à se mettre au courant des derniers résultats de la phrénologie, de l'anatomie, etc. Que si, comme il

(9) L'Opinion des femmes, *10 avril 1849.*

(10) L'Opinion des femmes, *10 avril 1849.*

(11) Le Droit politique des femmes, *1er mai 1850, citation extraite de la réponse d'une anonyme à Michelet sur la question du vote.*

Jenny d'Héricourt, auteur de « La Femme affranchie, réponse à MM. Michelet, Proudhon, E. de Girardin, A. Comte et autres novateurs modernes » (1860).

« Le Grief des femmes », M Albistur et D Armogathe

(12) *Michelle Perrot,* Histoire de la vie privée, *éd. du Seuil, tome IV, p. 103.*

(13) *Juliette Lamber,* Idées antiproudhoniennes, *éd. Dentu, 1861, in* Histoire du féminisme, *op. cit., p. 319.*

l'affirme dans *De la Justice, « la pensée en tout être vivant est proportionnelle à la force »* (p. 191), il ne doit pas être difficile de prouver grâce à un dynamomètre *« qu'un portefaix pense mieux qu'un philosophe »* (14).

Enfin, elles lui reprochent sévèrement d'être en contradiction avec ses écrits car s'il soutient que *« ni la figure, ni la naissance, ni les facultés, ni la fortune, ni le rang, ni la profession, ni le talent, ni rien de ce qui distingue les individus, n'établit entre eux une différence d'espèce, tous étant hommes et la loi ne réglant que des rapports humains, elle est la même pour tous »* (15), reste à prouver que la femme est hors de l'espèce humaine !

Proudhon, victime et bourreau

Ces attaques, fort bien menées au demeurant, agaceront Proudhon. Il s'en expliquera dans *De la Pornocratie,* publication posthume. Dans cet ouvrage, Proudhon s'accrochera à ses thèses jusqu'à en sombrer ! Sa réponse sera donc *« presque parfois injurieuse et, sous une apparence d'argumentation méthodique et ordonnée, elle demeure confuse, malveillante et sans nulle grâce »* (16). Ainsi de l'introduction :

*« A Mmes J*** L** et Jenny d'H***,*

« Je possède vos trois volumes et je les ai lus : ce n'a pas été sans effort. Jamais je n'éprouverai pareil mécompte, jamais plus détestable cause ne fut servie par de si pauvres moyens. (...) et ce qui m'affecte de votre part, c'est l'effronterie même de la déraison (...). Vous figurez, comme dames patronesses, au premier rang de cette pornocratie qui, depuis plus de trente ans, a fait reculer en France la pudeur publique » (pp. 326-328).

La pensée proudhonienne se divise en différentes époques : la première, constituée des *Contradictions* et *De la Justice,* où il s'exprime sur la destinée sociale de la femme ; la seconde, celle des polémiques qui ternissent sa philosophie auprès de la population féminine émancipée ; et enfin celle de la *Pornocratie* où il perd, semble-t-il, sa cohérence et sa crédibilité. Une constante demeure cependant : l'antiféminisme, voire la misogynie.

(14) *Id. ib., pp. 49 et 319.*
(15) *Cité par Jenny d'Héricourt,* La Femme affranchie, *1860, in* Histoire du féminisme, *op. cit., p. 319.*
(16) *J.-L. Puech, auteur de l'introduction et des annotations de* De la Pornocratie, *op. cit. (note 1, p. 325).*

« Le Grief des femmes » M Albistur et D Armogathe

Juliette Lamber.

Aussi révoltantes que soient ses théories en la matière, il sagit là d'opinions largement répandues et partagées par la plupart des hommes de son époque. Le nombre impressionnant d'ouvrages masculins traitant de la question des femmes est là pour en attester ; ce qui fera dire en 1929 à Virginia Woolf que de *« tous les animaux de la création, la femme est celui dont on discute le plus »*. Ces écrits qui sont aussi bien le fait de médecins, de biologistes ou d'hommes *« que rien ne semble qualifier en apparence pour parler des femmes, sinon qu'ils n'en sont pas »* (17), oscillent entre deux opinions contradictoires qui vont du sentiment d'admiration pour la « chose » femme (plus particulièrement mère) au mépris de l'individu « femelle ». A ce titre, Proudhon n'a rien inventé : il a été autant victime d'une tradition séculaire d'antiféminisme que bourreau de la condition féminine. Son audience dans le public militant et ouvrier est « réelle » dans la mesure où elle répond à une volonté, à un besoin : garder une image « pure », quasi mythique, de la femme.

A la fin du siècle, le mouvement anarchiste s'entredéchirera sur ce sujet selon le même schéma, parfois nous trouvons dans *le Libertaire* des articles qui dénoncent l'égoïsme masculin en s'attaquant aux idées de Proudhon (18) et d'autres, comme celui de Rodolphe Véris, affirmant : *« Que la femme suive donc les instincts de sa nature en demeurant au foyer pour élever les tout-petits, qu'elle garde intacte à l'abri des vulgaires compromissions sa belle fonction de première éducatrice de tous les hommes »* (19). Tous s'accorderont à multiplier des attaques parfois violentes contre les féministes qu'ils rangent d'emblée parmi les bourgeoises et les intellectuelles. Ceux qui adhèrent aux luttes de leurs compagnes ne pourront s'empêcher de combattre les femmes qui veulent construire un mouvement spécifique... Ayant mis à l'écart la femme durant tous les combats du XIXe siècle, ils n'admettront pas que celles qu'ils ont exclues du genre humain puissent salutairement leur livrer bataille.

Véronique Fau-Vincenti

(17) *Virginia Woolf,* Une chambre à soi *(1929), éd. Denoël, 1986, pp. 41-42.*
(18) *L. Grandidier, « Sur l'infériorité de la femme »,* le Libertaire *du 17.09.1899, p.1 ; S. Carruette, « La femme de demain »,* le Libertaire *du 22.04.1900, p. 1 ; J. Wintsch, « Sur la femme »,* le Libertaire *du 21.12.1902, p. 2 ; in Madeleine Guilbert,* Les femmes et l'organisation syndicale avant 1914, *CNRS, 1966, p. 404.*
(19) Le Libertaire, *6 avril 1901, p. 1.*

Révolutionnaire... et franc-maçon !

La pensée de Proudhon, riche par sa fécondité et par sa diversité, l'est également par ses contradictions. Comment un révolutionnaire peut-il devenir franc-maçon ? Cet article tente d'éclairer un aspect peu connu de la vie du théoricien anarchiste.

SANS doute parce qu'il fut l'initiateur de l'anarchisme, Pierre-Joseph Proudhon reste à bien des égards le plus remarquable de tous les grands théoriciens de la pensée révolutionnaire. Son œuvre ressemble à un gigantesque et fantastique magma en fusion duquel jaillit, si l'on s'y attarde, de nombreuses pistes de recherche que, pour notre part, nous ne nous lassons pas de découvrir.

Pourtant, comme tout exégète qui se respecte, il y a de quoi être déprimé... En effet, il ne semble plus guère exister d'aspects méconnus de la vie intellectuelle de notre Bisontin. Traqué par une armada de chercheurs universitaires de qualité, tout semble avoir été scruté, disséqué et analysé. Toutefois, et peut-être, subsiste-t-il encore une «niche» qui a été épargnée par nos perspicaces détectives ? On n'en parle jamais ou très rarement, comme si autour de cet aspect planait soit un intérêt accessoire ou mineur, soit une sorte de péché capital qu'il s'agirait d'exorciser en évitant d'en parler. Diantre, qu'est-ce qui prit à Proudhon d'aller frapper, ce 8 janvier 1847, à la porte d'un temple, celui de la franc-maçonnerie franc-comtoise : la Respectable Loge *Sincérité, Parfaite Union et Constante Amitié* à l'Orient de Besançon ? Comment lui, l'indomptable, celui qui, par son premier mémoire sur la Propriété, entendait s'attaquer et mettre à bas le système capitaliste, pouvait-il pénétrer dans cette enceinte où se côtoient gentiment : nobles, bourgeois et militaires, en bref, tout le gotha de cette société qu'il dénonçait par ailleurs ? Qu'allait-il donc faire dans cette loge ? Renouer symboliquement avec les générations disparues de la Grande Révolution ? S'acoquiner avec cette bourgeoisie montante qui composait encore les tableaux de loge pour mieux la convaincre ou, plus simplement, chercher le lieu où sa puissante intelligence pouvait s'exprimer ? La question mérite d'être posée et exige une réponse.

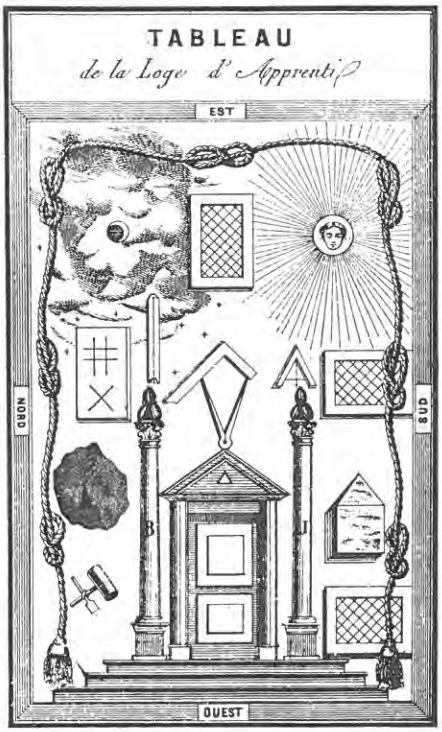

Tableau de la loge d'apprenti.

Réconcilier l'irréconciliable !

Malheureusement, et nous en sommes confus, il serait bien prétentieux de notre part d'apporter une réponse définitive sur cette décision de Proudhon d'entrer en franc-maçonnerie. D'une part, parce que celui-ci n'a jamais formulé d'explications précises quant à sa démarche, ce qui aurait eu

l'avantage de nous éclairer. D'autre part, parce qu'il nous semble que ce choix s'apparente davantage à une démarche personnelle que l'homme n'a pas jugé utile d'expliciter. Cela peut justifier l'embarras et le silence des chercheurs sur ce point délicat. En tout cas, cela n'arrange guère notre propos. Mais, après tout, n'y a-t-il pas chez Proudhon comme chez chacun un jardin secret qu'il n'entendait pas dévoiler par peur d'être incompris ou, plus prosaïquement, parce qu'il ne souhaitait pas nécessairement le partager ?

Revenons à Besançon ce 8 janvier 1847. Proudhon a tout juste 38 ans et l'un de ses ouvrages les plus importants, *Système des contradictions économiques ou Philosophie de la misère*, vient de paraître. La sortie de ce livre fut discrète. Le *Journal des Economistes*, d'ailleurs, n'en rendra compte qu'en novembre 1847. A propos de cet ouvrage, dans une lettre écrite à Guillaumin, datée du 7 novembre 1846, l'auteur affirmera : *«Si je pouvais faire battre tout le monde, j'aurais obtenu justement le résultat que je me suis proposé : la réconciliation universelle par la contradiction universelle»*. Déjà, avec son mémoire sur la Propriété, Pierre-Joseph nous a habitué aux formules assassines qui ne sont pas faites pour nous déplaire. Que l'on ne s'y trompe pas, derrière ces propos provocants se cache un humaniste au grand coeur. La réconciliation universelle par la contradiction universelle, les mots sont justes et bien pesés et, pour être compris, ils doivent être passer au filtre de la lecture de ses ouvrages. Dans le discours proudhonien, ils font partie de l'attirail essentiel. Et ces mots, depuis, apparaissent comme des clignotants qui surgissent et ponctuent, ici ou là, le discours maçonnique contemporain. Proudhon, ici, on le sent déjà, est prêt à se faire initier.

Avant de recevoir la «lumière», il répondra à trois questions :

«Que doit l'homme à ses semblables ?

— Justice à tous les hommes.

— Que doit-il à son pays ?

— Le dévouement.

— Que doit-il à Dieu ?

— La guerre.»

Imaginez la réaction de cet aéropage de francs-maçons composant cet atelier, atelier qui, faut-il le dire, posséda sur ces colonnes l'ancien évêque constitutionnel de la ville, J.-B. Demandre. Cette profession de foi suscita l'émoi des frères car elle se plaçait résolument en rupture de ban avec la constitution du Grand Orient de l'époque, celle-ci faisait de la croyance en Dieu une des obligations d'adhésion. Une discussion s'ensuivit où Proudhon, sûrement, explicita sa position antithéiste. Dans son ouvrage *De la Justice dans la Révolution et dans l'Eglise* (1858) il définira de façon précise ce que représente à ses yeux le Dieu des maçons : *«Le Dieu des maçons n'est ni Substance, ni Cause, ni Ame, ni Monade, ni Créateur, ni Père, ni Verbe, ni Amour, ni Paraclet, ni Rédempteur, ni Satan, ni rien de ce qui correspond à un concept transcendental : toute métaphysique est ici écartée. C'est la personnification de l'Equilibre universel : Dieu est l'Architecte; il tient le Compas, le Niveau, l'Equerre, le Marteau, tous les instruments de travail et de mesure. Dans l'ordre moral, il est la Justice. Voilà toute la théologie maçonnique»*. Pourtant, cette déclaration de guerre à Dieu, au Dieu-domination des Eglises, ne lui vaudra pas les foudres de ses frères. Il sera initié dans cette loge.

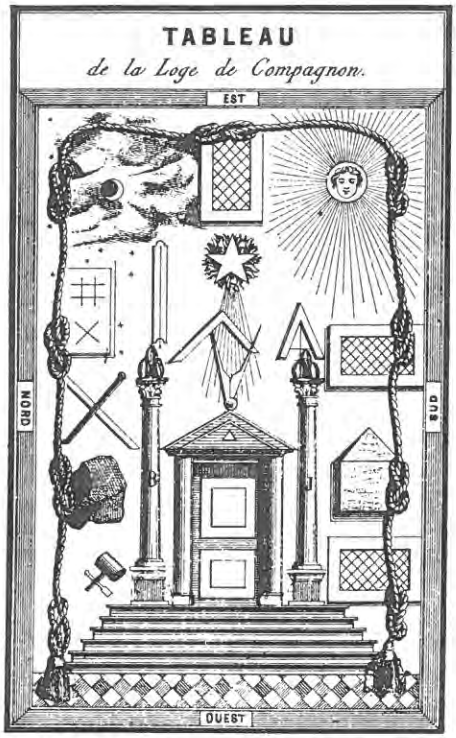

Tableau de la loge de compagnon.

Il faut dire que la franc-maçonnerie, en France et en cette période, est en pleine mutation. Durant les années 1820, elle subira l'influence du carbonarisme ; sur divers sujets des dissidences la diviseront régulièrement; enfin, en institution dogmatique qui se respecte, l'Eglise la condamnera constamment afin, sans doute, d'interdire aux chrétiens d'y entrer. Progressivement des tendances laïques apparaîtront. Dès 1830, par exemple, le règlement ne prévoit plus de messes annuelles pour le repos de l'âme des francs-maçons décédés. Décidément, la poussée anticléricale devenait trop forte. Quelques trente années après l'initiation de Proudhon, peu après la Commune de Paris, la constitution du Grand Orient supprimera définitivement toute référence déiste. Belle revanche du «frère» Proudhon qui opposa l'Eglise à l'homme sur le principe de Justice. Il faut dire que son ami et collaborateur Alexandre Massol, franc-maçon aussi, mènera une campagne diligente pour supprimer de la constitution de la première puissance maçonnique française la référence du *«grand architecte de l'univers»*. Et il obtiendra partiellement

Fermeté. Courage.

Le Récipiendaire, avant de passer aux terribles épreuves physiques et morales qui l'attendent, remplira la formule ci-contre par ses nom, prénoms, âge, etc., et écrira ses réponses aux questions qui lui sont proposées, puis, s'armant de courage, il fera ensuite son testament dans les termes les plus clairs et les plus concis possibles, de manière à ne laisser aucuns doutes sur ses intentions dernières, qu'il signera.

Les Profanes âgé
de nés le à
Département de demeurant à
Rue N.° professant l'état
a répondu aux questions suivantes :

Qu'est-ce que l'homme doit à Dieu ?

Que se doit-il à lui-même ?

Que doit-il à ses semblables ?

TESTAMENT.

O.·. DE CHALON-SUR-SAONE, des Presses du F.·. PILLOT.

Questionnaire similaire à celui auquel Proudhon a dû répondre pour être initié.

Doc Heiner Becker

Initiation d'un apprenti.

satisfaction en 1865 puisque le convent acceptera que la franc-maçonnerie *«regarde la liberté de conscience comme un droit propre à chaque homme, et n'exclut personne pour ses croyances»*.

Depuis le début du siècle, la franc-maçonnerie reste le siège de multiples pressions. Elle sera traversée par divers courants ou influences politiques qui secoueront le pays. Les grands maîtres seront souvent des vassaux liges du pouvoir en place, élus souvent on ne sait trop comment... Par contre, les loges de l'époque semblent posséder des liens plus ou moins distendus avec le haut appareil et cela peu expliquer les décalages que l'on constatera entre ces deux niveaux de l'institution quand il ne s'agira pas, purement et simplement, de mesures d'interdictions prises à l'égard de certaines d'entre elles. Les loges seront nombreuses à être, tour à tour, inquiétées par la police des régimes qui se succèderont à un grand rythme : fermetures, infiltrations de mouchards, etc. En définitive, malgré tous ces problèmes aussi divers que multiples, ce seront les loges qui, progressivement et non sans heurts d'ailleurs, imposeront les formes démocratiques d'organisation et de représentation de l'obédience maçonnique.

Un milieu en mutation

Lorsque Proudhon entrera en maçonnerie, ces problèmes ont déjà commencé à ébranler le Grand Orient. Ainsi, le 14 avril 1844, ordre sera donné aux loges pour endiguer le malaise qui règne dans l'obédience d'appliquer et de respecter strictement la réglementation concernant les conditions d'admission des profanes à la franc-maçonnerie. Cela nous laisse supposer qu'un certain laxisme se développe, reflet certain d'un combat entre partisans du traditionnalisme maçonnique et ceux partisans de son évolution. On peut également constater que, indépendamment du cas d'initiés du calibre d'un Mazzini, d'un Félix Pyat, d'un Raspail ou d'un Proudhon, le recrutement dans les ateliers subit à la fois l'évolution des nouvelles catégories sociales qui composent le pays, qui s'éduquent et qui s'instruisent. A Tarascon, la loge est composée presque entièrement d'ouvriers. Exemple sans doute excessif mais combien révélateur tout de même des mutations qui s'opèrent dans le recrutement des nouveaux initiés.

Les obédiences maçonniques n'apparaissent donc pas comme des organisations monolithiques. Elles évoluent avec le monde qui les environne et subiront également les soubresauts de l'histoire politique et sociale du pays. Elles sont aussi, si l'on met à part le cas particulier des clubs politiques, les seules grandes organisations philophiques structurantes du moment. Cela peut expliquer l'intérêt pour Proudhon d'appartenir à ce mouvement de pensée où l'on peut débattre librement des grands problèmes de l'humanité.

L'idéo-réaliste qu'il fut lui permit de pousser la porte du temple afin de trouver là, avec ses frères, matière à aiguiser sa réflexion et à la confronter avec eux. Ne s'est-il pas un jour défini lui-même comme *«un aventurier de la pensée et de la science»* ? C'est sans doute ce besoin d'aventure qui l'invita à pénétrer dans un temple maçonnique.

L'objectif de ses travaux se trouve expliqué dans une lettre du 4 mars 1843 à Delarageaz, publiciste lausannais, préfigurant d'ailleurs la thèse de son futur ouvrage *Philosophie du Progrès*. Objectif qui, également et a priori, pourrait expliquer sa démarche maçonnique : *«Quel est l'objet que doit se proposer l'écrivain politique ? C'est de découvrir, par l'analyse du progrès accompli, le progrès qui reste à faire. C'est par conséquent de se placer dans la ligne suivie par la nature à notre insu, d'aider au travail de celle-ci et de mener à bonne fin ce qu'elle a commencé. La société est en création d'ordre; la dernière période de cette création s'achève; il faut en déterminer le mode et calculer la forme sociale définitive; il faut donc prendre garde de contrarier la Providence, en portant sur ce qu'elle a produit jusqu'à ce jour une main téméraire. (...) Si ces idées sont justes, tout ce qui est mal aujourd'hui ne doit pas pour cela être aboli : il faut savoir si ce qui est mal est susceptible de transformation ou non; s'il est un des éléments de l'ordre à venir ou s'il est un principe absolu du mal.»*

La franc-maçonnerie ayant pour objet l'amélioration du genre humain, Proudhon commence avant l'heure (de son initiation) à prendre un chemin parallèle. L'affirmation constante du progrès chez Proudhon et son refus à tout dogmatisme l'obligera à tailler inlassablement sa pierre brute. C'est sans doute aussi cette attitude qui lui fera écrire dans *La Voix du Peuple* (4/12/1848) : *«Je proteste contre la société actuelle et je cherche la science.*

Adolphe Crémieux (1796-1880), avocat et homme politique.

A ce double titre, je suis socialiste». Sans apriorisme intellectuel il défendra toujours le pluralisme conceptuel et, bien sûr, la justice, clé de voûte donc d'équilibre entre les diverses forces antagonistes. On retrouve là encore l'une des caractéristiques majeures de la franc-maçonnerie : il s'agit de douter, chercher et comprendre. Certes, Proudhon ira bien au-delà : *«Dès qu'on veut m'obliger à croire, mon esprit se rebiffe. (...) j'ai toujours été rebelle à l'Eglise comme au gouvernement.»* (Lettre à M. Abram, 31/5/1848).

La persécution, l'emprisonnement et l'exil politique aidant, il prendra quelque distance avec son atelier d'origine. Une distance qui durera quand même quatorze ans de sa vie. Il ne pénètrera à nouveau dans une loge qu'en 1861, quatre ans avant sa mort, à Namur. Il avouera n'être resté qu'au grade d'apprenti en disant : *«Je me suis abstenu, j'ai vécu hors du temple...»* Mais cette vie hors du temple fut-elle également une vie hors de la franc-maçonnerie ?

Il nous est permis d'en douter. En effet, l'infatigable Proudhon dans sa quête incessante de savoir s'intéressait à tout et cela lui permit d'avoir des jugements, quelquefois fort discutables, sur tout. Sa participation à la vie politique lui permit également de rencontrer ou de ferrailler avec les principaux personnages de son époque. Inévitablement cela le conduira à rencontrer ou côtoyer d'autres frères qui ne seront pas tous, loin s'en faut, des amis. Nous avons déjà parlé de Massol, ami fidèle et qui le restera jusqu'au dernier jour. Et Michel Bakounine, et Charles Beslay, député en 1848 et membre de la Commune de Paris, et Agricol Perdiguier dont il dira dans ses *Carnets : «Je ne connais qu'Agricol Perdiguier à qui je me puisse comparer, — sauf la différence de tempérament, et de vertus — le saint Vincent de Paul du compagnonnage».* Mais il sera en contact avec bien d'autres et nous pensons notamment à Gustave Flourens, à Raspail ou à Crémieux pour ne citer que ceux-ci. Il aura également des rapports tumultueux avec certains, toujours pour des raisons politiques bien entendu. Ainsi son duel avec le frère Félix Pyat. Ses *Carnets* sont instructifs sur l'évolution de l'«affaire» qui se déroule fin 1848. Nous en résumons l'essentiel.

«Je veux en un mot, raisonner mon affaire, comme je raisonne tout ce que je fais. Je veux constater si j'ai tort ou raison, avant que je me batte». Plus tard, toujours dans ses *Carnets : «Avant de combattre, faut juger !... faut faire enquête. C'est ce dont, à ce qu'il paraît, on ne se soucie point. Je ne fais rien pour rien, rien à la légère».* Puis, après d'autres considérations : *«L'affaire entre M. Pyat et moi n'est qu'un accident de contradiction dans ma vie, — comme tant d'autres —».* Enfin, arrive le duel. *«1er décembre : Duel entre moi et F. Pyat. Comédie ridicule, absurde. Il nous appartenait, après avoir échangé quelques excuses réciproques de nous placer au-dessus du duel. Le peuple le demandait : nos milliers d'amis s'entremettaient; le péril de la République le commandait. Les témoins ne l'ont pas compris ainsi, — et nous avons sacrifié au préjugé, en échangeant chacun deux balles».* Ensuite, ils se sont serrés la main. On ne saura jamais si c'est effectivement et seulement le *«péril de la République»* qui imposait ainsi la résolution du duel ou, ce que nous osons penser, la double exigence qui s'appelle d'un côté le *«péril de la République»* et de l'autre la fraternité que doivent se porter les francs-maçons entre eux... Signalons, au passage, que pour la première citation de Pyat, Proudhon utilise l'abréviation de monsieur alors que pour la seconde, l'initiale du prénom est employée. Cela nous laisse penser que les sentiments de celui-ci à son égard ont favorablement évolué...

Félix Pyat (1810-1889), journaliste et écrivain socialisant français qui participa à la Commune de Paris et fut condamné à mort par contumace.

Jules Michelet (1798-1874), historien et écrivain.

C'est donc sur ce type d'énigme, dont l'histoire a le secret, que nous clorons provisoirement cette étude sur Proudhon *«fils de la Lumière».* Certes, il fut initié. Mais peut-on pour autant considérer que c'est une nouvelle contradiction à mettre à l'actif du personnage ? Son manque d'assiduité ne l'empêchera pas de rester franc-maçon puisque, on l'a vu, il sera reçu dans la loge de Namur à la fin de sa vie. En fait, sa démarche intellectuelle restera toujours cohérente et conforme à sa quête du progrès et de la *Création de l'ordre dans l'humanité*, une terminologie typiquement maçonnique. Que réclamait-il ? Il le dira à Michelet, le 19 juillet 1851, alors qu'il est emprisonné à la Conciergerie : *«Aux philosophes l'audace; aux poètes, aux orateurs, aux historiens, aux moralistes, la tolérance unie à l'enthousiasme, à la raison populaire, le jugement en dernier ressort; et la Révolution est sauvée.»*

Pierre-Joseph Proudhon, révolutionnaire et franc-maçon, le même homme pour un combat qui laisse encore apparaître sur le corps social de cet fin de vingtième siècle d'abondantes plaies toujours pas cicatrisées. Et pour cause ! La pensée de ce géant reste en suspension au-dessus d'un tissu économique et social toujours soumis aux contradictions et aux fléaux qu'il a dénoncés. Elle sera, n'en doutons pas, la clé du siècle à venir.

Roland Bosdeveix

Proudhon aujourd'hui ?

« Le prolétaire anarchiste a longtemps eu tort contre Karl Marx, le bourgeois converti au communisme. Aujourd'hui, l'histoire lui donne raison. » *(*S & V Economie Magazine, *juin 1990.)*
Mais qu'en est-il réellement...

PIERRE-JOSEPH Proudhon est à coup sûr le penseur social le plus éclectique et le plus profond que le pays a fourni... Adulée par les uns, méprisée par d'autres, le plus souvent récupérée, son œuvre ne peut laisser indifférent. Il est vrai que la pensée proudhonienne s'est attaquée à tous les aspects de la vie sociétaire : politiques, économiques, sociologiques et juridiques. Cette propension à l'universalité, amplifiée par une réelle acuité analytique, lui attribue un ton et une dimension d'actualité dont elle ne s'est jamais départie.

Cette actualité de la pensée proudhonienne puise sa force dans sa faculté à fournir des réponses concrètes et claires aux problèmes qui assaillent la société inégalitaire. « *Les idées proudhoniennes, maudites et anathémisées de front, repoussées de vive force, filtreront de plus en plus et s'introduiront de biais dans la société moderne (...). L'idée pratique, il l'a (...). Elle triomphera peut-être cent ans après sa mort* » (1).

(1) *Jean Bancal*, Proudhon, pluralisme et autogestion, *éd. Aubier-Montaigne, Paris, 1970, tome II, p. 217.*

C'est ce qu'écrivait Sainte-Beuve en 1865, au lendemain de la disparition de Proudhon. Bernstein, que des amis marxistes accusaient de vouloir redonner vie à Proudhon, ne déclarait-il pas : « *Ce n'est pas moi qui ressuscite l'auteur de* De la capacité politique des classes ouvrières, *mais la réalité d'aujourd'hui* » (2).

(2) *Id., ibid., p. 216.*

Doc. Heiner Becker

Proudhon, dessin de C. Harper.

En 1966, Georges Gurvitch, sociologue, acteur et témoin de la Révolution russe, constatait : « *Cent ans après sa mort, l'actualité de Proudhon s'impose aussi bien à l'Est qu'à l'Ouest* » (3). Ces quelques repères n'auraient tout au plus, à côté de nombreux ouvrages qui lui sont consacrés qu'une coloration idolâtre si la plupart des problèmes et des solutions soulevés par les crises en France, en Europe, dans le tiers-monde et aujourd'hui dans les pays de l'Est, ne se posaient en des termes et des thèmes fondamentalement proudhoniens.

Un des traits essentiels de la pensée de Proudhon, à savoir son refus du dogmatisme tant économique que politique, induisant l'ouverture au dialogue réel, la recherche de l'autre (social et personnel) comme protagoniste... révèle un pluralisme idéo-réaliste opposé à *tout* totalitarisme ou intégrisme institué en dogme. Formellement, cela constitue un atout essentiel !

(3) *Jacques Langlois*, Défense et actualité de Proudhon, *Petite Bibliothèque Payot, Paris, 1976, p. 37.*

Corrélativement à ce pluralisme idéo-réaliste, le fédéralisme autogestionnaire qu'il développe s'appuie sur la diversité antinomique et solidaire qui fonde la réalité sociale, économique, politique et pédagogique. Spécifier et rendre autonome, coordonner et solidariser, pour fédérer et rendre « unis », voilà exposés les mouvements antinomiques et la dynamique de la « méthode sérielle » utilisée par Proudhon.

On comprend alors combien les structures qu'il propose sont visionnaires et, par ailleurs, fort bien adaptées. A l'heure où tous les problèmes qui se posent le sont en termes d'équilibre — dynamique et susceptible d'évolution — entre des forces centrifuges de liberté et des formes centripètes d'ordre, *toutes* les réponses avancées par Proudhon, dans des domaines sociologiques aussi divers qu'étroitement imbriqués, revêtent une importance primordiale et semblent *incontournables*. Cet aspect fondamental de la pensée libertaire de Proudhon, s'ajoutant à la supériorité formelle que lui confère son rejet du « dogmatisme religieux », attribue à son œuvre et à l'anarchisme anticapitaliste et antiétatique une actualité tant conceptuelle que pratique.

Interview posthume

Tout prolétaire est un capitaliste qui s'ignore

Pierre-Joseph Proudhon, le prolétaire anarchiste, a longtemps eu tort contre Karl Marx, le bourgeois converti au communisme. Aujourd'hui, l'histoire lui donne raison. Une leçon de mutualisme appliquée en compagnie d'une figure majeure du socialisme à la française.

Article paru dans « Science et Vie Economie » n° 62, juin 1990.

Antiétatisme et société « politique »

Proudhon s'est attaché à nier simultanément « *deux choses identiques : l'exploitation du capital et l'oppression de l'Etat* ». Pour lui ce que l'on nomme « *en politique* autorité *est analogue, équivalent à ce qu'on appelle en économie politique* propriété *(...)* » (4). La négation de l'une entraîne simultanément celle de l'autre. Le socialisme, science et protestation sociales, est en même temps protestation contre le Pouvoir et le Capital ! La « démocratie », selon Proudhon, c'est « *l'abolition de tous les pouvoirs* » détachés de la société pour asservir cette même société. « *L'exploitation de l'homme par l'homme c'est le vol, le gouvernement de l'homme par l'homme c'est la servitude.* » (5)

Il a démontré par une analyse détaillée de tous les mécanismes que l'Etat est un instrument d'oppression. Dans son fondement social l'Etat est despotique, absolutiste et oppressif, de même qu'il se trouve être dans ses conséquences sociales usurpateur et exploiteur. La centralisation hiérarchique des pouvoirs publics, force coercitive, est utilisée par « *une gent officielle contre la société réelle* » (6). Ce que Proudhon nie dans l'Etat-usurpateur, c'est l'aliénation de la puissance sociale et la « plus-value » étatique.

L'Etat-serviteur des démocrates consiste à « *changer le personnel de gouvernement* » et à « *prendre le pouvoir des mains de ses maîtres sans rien changer de ses structures* » (7). Les termes restent en effet inchangés. La puissance « collective » reste aliénée et l' « *autorité extrême et arbitraire* » prend la place de l' « *autorité immanente et intransférable des citoyens libres et des groupes sociaux autonomes* », constituants de la société pluraliste et réelle. De là découle la notion de l'intérêt public, distinct de l'intérêt populaire. Une caste bureaucratique se crée alors et, avec elle, arrivent le despotisme et la corruption. « *Alors apparaît dans les gouvernements les plus populaires l'aliénation type de la puissance sociale : la gent officielle qui exploite la société réelle.* » (8)

« *Le socialisme gouvernementaliste,* nous dit Proudhon, *prétend employer le gouvernementalisme contre le capitalisme (...), conservant le pouvoir comme il l'avait pris (...), il veut faire cesser l'aliénation capitaliste par l'aliénation étatique, attaquant l'abus et l'absolutisme par l'absolutisme. Faute d'avoir saisi la connexion intime du*

« Premier Mai », A. Rossel

(4) *P.-J. Proudhon,* Les Mélanges *(titre donné à trois volumes de l'œuvre en vingt volumes de Proudhon), éd. Lacroix, Bruxelles, 1867-1870, tome III, p. 53.* Les Mélanges *représentent un recueil d'articles parus dans* le Représentant du peuple, le Peuple, la Voix du peuple, le Peuple *(1850), signés de Proudhon.*

(5) *P.-J. Proudhon,* Les Confessions d'un révolutionnaire pour servir à l'histoire de la Révolution de février, *éd. Garnier, 1849, chap. 2, p. 34.*

(6) *Id., ibid.*

(7) Les Mélanges, *op. cit., tome III, pp. 21 et suivantes*

(8) *Ibid.*

gouvernementalisme et du capitalisme, les démocrates socialistes les plus convaincus risquent d'amener les peuples émancipés du capital dans l'impasse de l'étatisme. Or, entre la propriété-vol, le capitalisme exploiteur, l'Etat usurpateur et le gouvernementalisme exploitant, il n'y a pas une différence de nature mais de puissance. » (9) Avec près de soixante-dix années d'avance, Proudhon signalait déjà parfaitement la dérive pratique du marxisme-léninisme et mettait en garde contre la dérive probable conceptuelle du communisme autoritaire et/ou étatique.

Pour lui, le « *plus d'autorité, ni dans l'Etat ni dans l'argent* » devenait le mot d'ordre social libérateur garantissant contre toutes les dérives, bavures et impasses inhérentes au socialisme étatique. Il précisait la contradiction profonde minant le collectivisme autoritaire dès son origine : « *Vous demandez au gouvernement d'abolir l'exploitation de l'homme par l'homme. Vous ne vous doutez pas que l'Etat est une nouvelle forme d'exploitation (...) et le gouvernementalisme une concentration des pouvoirs qui tue* » (10).

Tous les partis qui affectionnent le pouvoir, en tant que pouvoir, et quelles que soient leurs origines, ne sont que des variétés d'absolutisme. « *Au lieu d'apprendre au peuple à s'autogérer, à s'auto-administrer, (...) ils lui demandent le pouvoir et usurpent sa puissance sociale.* » (11) Le peuple, une fois dépouillé du pouvoir, ne peut plus faire barrage aux envahissements de ce pouvoir. C'est l'éternelle mystification dont on abuse les prolétaires...

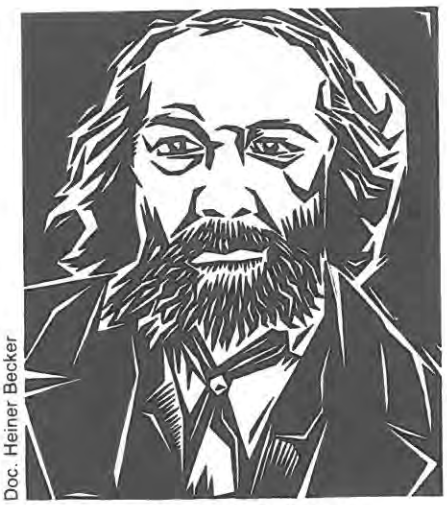

Doc. Heiner Becker

Bakounine, dessin de C. Harper.

(9) Les Confessions, *op. cit., chap. 15.*
(10) Les Mélanges, *op. cit., tome III, p. 77, in* La Voix du peuple, *11 janvier 1850.*
(11) Les Confessions, *op. cit., chap. 1, p. 34.*

Antithèse du fédéralisme, le centralisme unitaire est totalitaire, concentrationnaire et uniformisant. Il résulte de l'absorption et de l'intégration forcées des groupes naturels, fonctionnels ou géographiques, en une « *autorité centrale, unique et indivisible* ». Le communisme autoritaire — le socialisme étatique — n'a changé en rien le fonctionnement de l'institution despotique. Il l'a appuyé sur le principe de la « souveraineté populaire », mais c'est bel et bien l'autorité qui lui assure sa substance !

Organisé ainsi comme instrument d'exploitation et de domination, l'Etat à origine prolétarienne opprime tout comme l'Etat fasciste ! Proudhon récuse dans l'Etat, « *la force justifiant la force, l'antagonisme primaire utilisé non comme instrument de production et de liberté sociale, mais comme instrument de domination et de destruction de toute autonomie* » (12). Les groupes sociaux sont supposés « *naturellement inégaux, antagonistes et dans l'impossibilité d'agir par eux-mêmes* » (13). L'Etat-despote se pose en instrument d'arbitrage (arbitraire). Il a « *pour principe la nécessité, pour moyen la force, pour but d'empêcher par la force la révolte* » (14).

Proudhon en déduit que même quand il prend son origine dans une révolution populaire, le gouvernement est par essence contre-révolutionnaire. Politiquement et juridiquement, la force coercitive de l'Etat devient contrainte publique et « raison d'Etat ». Justification de la raison d'Etat, la religion de la force conduit à une « *théorie de l'arbitraire et du fatalisme* » et à une pratique imposant comme dogme « *une hiérarchie éternelle* » (15). Le secret du fatalisme politique est tout entier contenu dans ces trois termes : le principe de fatalité et le principe d'antagonisme pris pour base sociétaire, et la raison d'Etat prise pour loi de gouvernement. Et, comme l'explique Proudhon, on assiste à la substitution d'hommes à d'autres hommes, d'idoles à d'autres idoles. La classe travailleuse, qui « *s'oppose au capital, incline grâce à l'ineptie de ses meneurs à la conservation de l'autorité* » (16). Le gouvernement n'est plus là pour servir le peuple,

(12) Proudhon, pluralisme et autogestion, *op. cit., tome I, p. 226.*
(13) *Ibid.*
(14) Les Confessions, *op. cit.*
(15) *P.-J. Proudhon,* De la Justice, « *L'Etat* », *2e édition, Bruxelles, 1860, pp. 183-186.*
(16) Les Mélanges, *op. cit., tome III, p. 11.*

Piotr Siuda, militant de la KAS, battu à mort le 5 mai 1990, suite à son enquête sur le massacre de Novotcherkask en 1962, où le KGB a tiré sur les grévistes.

mais ce dernier est là pour servir ses gouvernants !

Une voie pour le XXIe siècle

Proudhon aura tout dit contre le danger d'une démocratie autoritaire, déclarait Emmanuel Mounier (17). Gurvitch nous le présente comme le premier inspirateur des soviets russes créés dans les premiers temps. Il ajoute que le pouvoir de ces soviets ne dura que quelques mois et fut supprimé sous l'influence conjuguée de Trotsky et de Staline... avec la bénédiction de Lénine (18). Proudhon est présenté comme le fondateur du syndicalisme, il préfigure dans ses œuvres ce que sera la Charte d'Amiens en défendant notamment le principe essentiel de l'autonomie ouvrière (19).

Relier cette actualité théorique et pratique indiscutable à la réalité sociologique des années 1990 ne représente pas en soi un tour de force, une difficulté. C'est tout simplement l'aboutissement logique des événements et situations qui, sous la forme d'une lame de fond, balaient le communisme autoritaire de ses points d'ancrage. A l'Est comme à l'Ouest, les idéologies autoritaires usées jusqu'à la corde sont à ce point essoufflées qu'elles ne parviennent même plus à donner l'illusion du possible. Nous laissons aux marxistes inénarrables le soin de tenter de nous expliquer avec grand renfort de dia-

(17) *Emmanuel Mounier,* Communisme, anarchie et personnalisme, *éd. du Seuil, Paris, 1966, pp. 138 et suivantes.*
(18) Proudhon, pluralisme et autogestion, *op. cit., tome II, p. 225.*
(19) *Daniel Guérin,* L'Anarchisme, *éd. Gallimard, coll. Idées, Paris, 1965.*

Premier Mai à Moscou, manifestation de la KAS sur la place Rouge.

Photo Vladimir Tupikin

lectique médiatisée que ce qui se passe en ce moment à l'intérieur du bloc communiste représente un « *dépassement intégré du marxisme lui-même* » (17). Aux intellectuels et politologues occidentaux (pas encore complètement décontaminés) nous abandonnons le terrain de la littérature du regret.

Nous considérons que ce communisme qui agonise à l'Est n'a pas grand-chose à voir avec le communisme originel, libertaire. Ceux qui ont érigé les régimes étatistes, bureaucratiques et dictatoriaux, dès janvier 1918, l'ont fait sciemment. Ils avaient la volonté d'imposer au peuple leur propre système en se servant de l'appareil de répression, de la force brutale... Dès ce moment-là, la révolution en termes idéologiques et d'un point de vue éthique était confisquée, sinon morte ! L'absolutisme marxiste-léniniste rejoignait dans les faits l'absolutisme tsariste. Les nouveaux « tsars rouges » validaient *a posteriori* par leurs actes les prémonitions proudhoniennes sur l'incapacité étatique à maintenir un cap révolutionnaire. Le stalinisme tant décrié — avec juste raison — ne fit que renforcer la répression déjà bien engagée et érigea le « gendarme idéologique » au rang de fonctionnaire hors cadre...

Tous ces peuples qui ont dû subir des décennies durant cette forfaiture idéologique, cet écrasement sociologique, cette vie quotidienne au rabais, avec en plus la formidable peur de l'oppression, ces peuples donc, vomissent le communisme autoritaire. Pour l'instant, ils se retournent avec délice vers la société de consommation occidentale qui semble représenter la liberté. Mais le libéralisme n'est pas la liberté, tout au plus « celle du loup dans la bergerie ».

La voie tracée par Proudhon, il y a près d'un siècle et demi, prônant l'autogestion, le fédéralisme, l'entraide et le pluralisme semble bien être la seule qui ait quelque chance de nous sortir de l'ornière. Les jeunes et les travailleurs à l'Est, qui souhaitent rejeter tout autant le capitalisme d'Etat que le capitalisme tout court, ne s'y tromperont pas. Les sociétés iniques, oppressives... ils connaissent ! Ils ont déjà donné ! Alors Proudhon peut revenir sur le devant de la scène sociale... Place qu'il n'avait quittée qu'à cause de l'acharnement hégémonique des autoritaires réunis. Dans ce contexte, il est vrai, Pierre-Joseph Proudhon est d'une brûlante actualité.

Au moment de conclure, deux idées me viennent à l'esprit. La première me fait entrevoir Proudhon non comme un visionnaire, un prophète, pas plus du reste comme un homme pourvu d'une préscience... Il a développé un système de pensée rigoureux, scientifique, relayé par une constante prise en compte du réel, du quotidien. En ce sens le socialisme libertaire de Proudhon est scientifique sans pour autant que ce qualificatif, dans mon esprit, ne le pare de quelque vertu spéciale. Non, mais tout simplement, il me semble honnête de rendre à Proudhon et aux anarchistes qui l'ont suivi (Bakounine, Kropotkine, Malatesta, Issac Puente, Pelloutier et beaucoup d'autres...) cette justice que les idées qu'ils défendent sont en complète harmonie avec les aspirations sociales profondes des peuples qui désirent se libérer.

La seconde, dans le droit fil de la première, me conduit à m'interroger sur le futur proche : le XXIe siècle ne s'ouvre-t-il pas sur un choix à la fois désespéré et clair, *la barbarie ou... le socialisme libertaire* de Proudhon et des anarchistes ? La réponse appartient aux peuples qui se libèrent au même titre qu'elle nous appartient... Alors, s'atteler à la tâche aujourd'hui c'est peut-être redécouvrir les penseurs anarchistes (dont Proudhon) et intégrer tous leurs apports dans nos luttes actuelles.

Edward Sarboni

Premier Mai à Moscou, manifestation de la KAS sur la place Rouge.

Photo Vladimir Tupikin

CHAQUE SEMAINE L'ACTUALITÉ COMMENTÉE PAR LES ANARCHISTES

le monde libertaire

Hebdomadaire de la FEDERATION ANARCHISTE adhérente à l'IFA

ISSN 0026-9433

21 AU 27 JUIN 1990

N° 790

10,00 F

145, rue Amelot
75011 Paris,
Tél. : 48.05.34.08

MANIFESTATION DU 16 JUIN

Paris inégalités

Silence les pauvres !

On n'arrête pas le grotesque. Après une manifestation contre la dette du Tiers monde le 9 juin dernier, le Parti socialiste et ses courtiers manifestent pour le droit au logement pour tous. A quand une manifestation devant l'Elysée avec François Mitterrand en porte-drapeau pour protester contre la vie chère ? C'est ce qu'on appelle le double langage. « On est avec vous (électoralisme oblige), et on va tenter de faire pression sur nous-mêmes pour essayer de donner suite à vos revendications. » Ils font les questions et les réponses. Lorsque Fabius prétend que le PS doit être le fer de lance de la gauche [illegible] droite, contre les tout cas, tout le monde est renseigné, nos socialistes au gouvernement n'ont pas même l'intention de réduire les inégalités, tout au plus de les faire accepter. En démocratie, version bicentenaire, les pauvres doivent enfin comprendre que s'ils sont pauvres c'est de leur faute. La pauvreté c'est congénital, ça se transmet de père en fils, c'est comme le pouvoir ou la richesse.

Derrière chaque politicien se cache un bandit !

A quoi bon rappeler que Paris regorge de logements vides si ce n'est pour les occuper quand on est sans toit ? A quoi bon attendre d'autrui ce que l'on peut faire soi-[illegible] ce qu'ont fait

Sur le front des expulsions

L'histoire déjà longue de la lutte des expulsés parisiens a connu cette semaine une certaine accélération. L'entrée du Parti socialiste dans le collectif d'organisation de la manifestation du 16 juin a suscité de nombreuses réactions. L'un des piliers de la lutte dans le 20e arrondissement, la CNT-AIT a décidé de quitter ce collectif pour protester contre sa « *confiscation par un parti gouvernemental* » qui, après avoir « *multiplié les agressions et les accusations calomnieuses* », entend « *faire du social à la petite semaine* ». Les anarcho-syndicalistes continueront cependant à apporter leur soutien sur le terrain.

Le mardi 12 juin, Michel Rocard nommait un médiateur, François Bloch-Lainé, afin de proposer aux 65 familles de sans-logis « *une solution dans les meilleurs délais* ». Dans la même journée, J. Tibéri, premier adjoint de Chirac et président de [illegible] affirmait que le cas des expulsés était d'être relogés dans Paris ou en proche banlieue. Quant aux expulsés du 155, rue de Flandre, ils devaient rejoindre lundi ceux qui dorment devant la mairie du 19e arrondissement.

Mercredi 13 juin, le premier magistrat de la susdite mairie fit distribuer une « note d'information », dans laquelle il déclarait que « *s'il n'était pas mis fin au spectacle lamentable* (sic) *qui se déroule depuis cinq semaines devant la mairie avant les cérémonies du 18 juin* », il cesserait ses fonctions d'officier d'état civil. Les occupant s'attendaient donc lundi matin à un éventuel coup de force, à moins d'un ordre contraire du ministère de l'intérieur (socialiste).

Le PS chahuté

Le samedi 16 juin, à 15 heures, au moins 10 000 personnes étaient rassemblées place de la République pour la [illegible] aux mal-logés, sonnes, dénonçant le double langage du Parti socialiste. Nous n'étions pas les seuls.

A quelques centaines de mètres du lieu de départ, une énorme banderole était suspendue au dessus d'un boulevard, sur laquelle on pouvait lire : « *déloges, déloqueurs ensembles : la manif de la honte* ». Le cortège du PS passa sous une pluie de sacs poubelles éventrés. Après quelques échanges de coups, le parti gouvernemental se retrouva en queue de manifestation sans sa camionnette. Méchant coup sans doute pour les militants de la base qui, dans le 19e, luttent sincèrement aux côtés des expulsés risquant eux-mêmes l'expulsion ! On peut cependant esperer que de tels incidents les mettent au pied du mur de leurs contradictions : peut-on à la fois se battre avec les mal-logés et soutenir un gouvernement qui est en grande partie responsable de la situation présente ?

Cet incident fut le seul de la journée. En l'absence de gardes mobiles et de CRS aucune autre violence ne fut à déplorer et [illegible] se fit pacifiquement place [illegible]

ITINERAIRE

1 bis, avenue Emilie
77500 Chelles

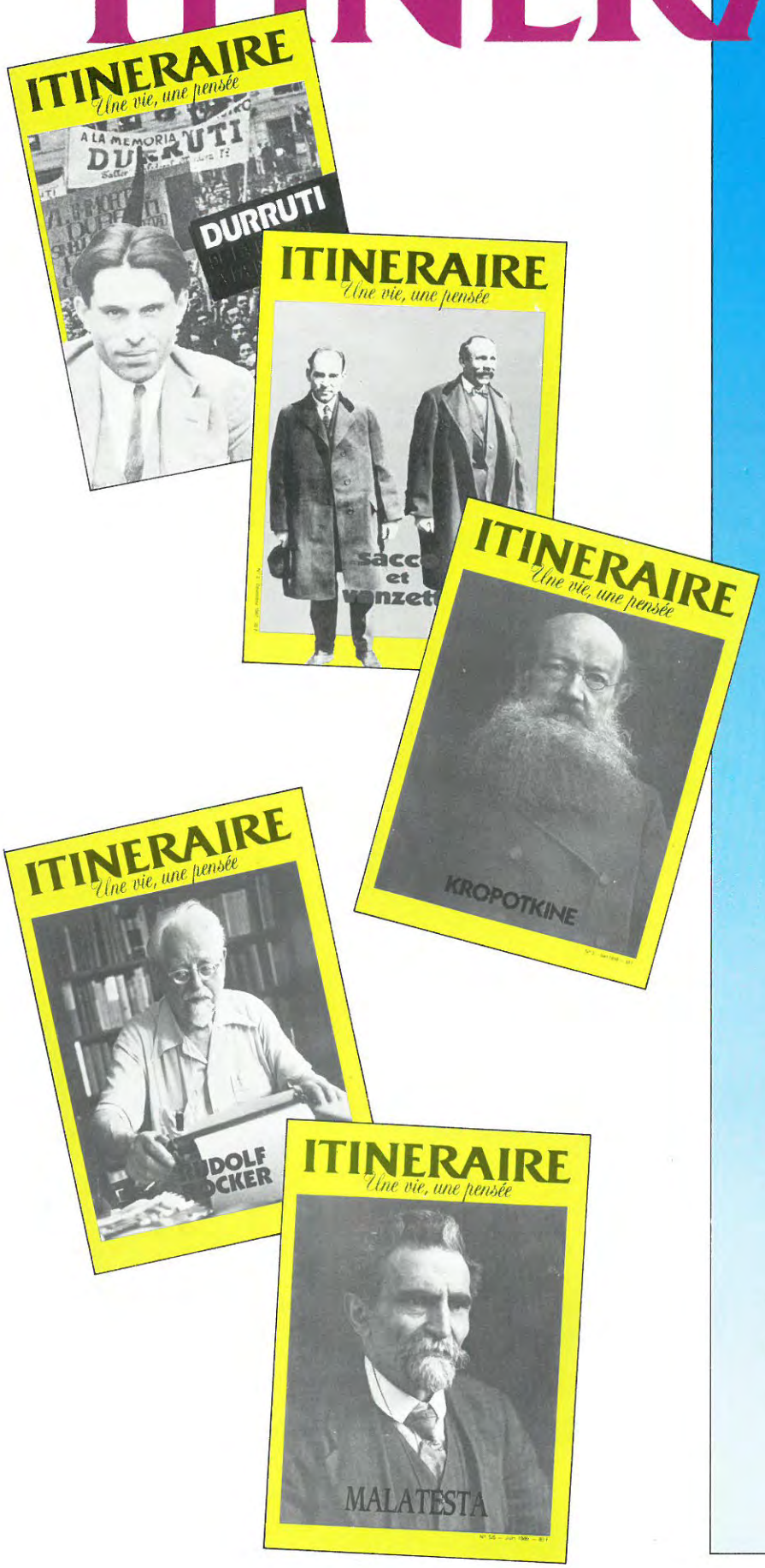

Depuis juin 1987 nous avons fait paraître six numéros, deux d'entre eux sont épuisés, le premier était consacré à Durruti, le deuxième à Sacco et Vanzetti.

Les quatre suivants, Kropotkine, Rocker, Malatesta et maintenant Proudhon sont à votre disposition, mais pour combien de temps.

Nous constatons en effet une augmentation sensible de nos ventes, déjà il ne reste plus beaucoup de numéros sur Kropotkine.

Alors n'hésitez pas, achetez-les maintenant, et puis un conseil, abonnez-vous c'est plus sûr.